Montréal mardi 30 novembre 2004 Le plus grand quotidien français d'Amérique 121e année no 42 64 pages 5 cahiers Nuageux, Max. 5 Min. 0 65¢ taxes en sus - Édition provinciale 75¢
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

cyberpresse.ca
LA PRESSE

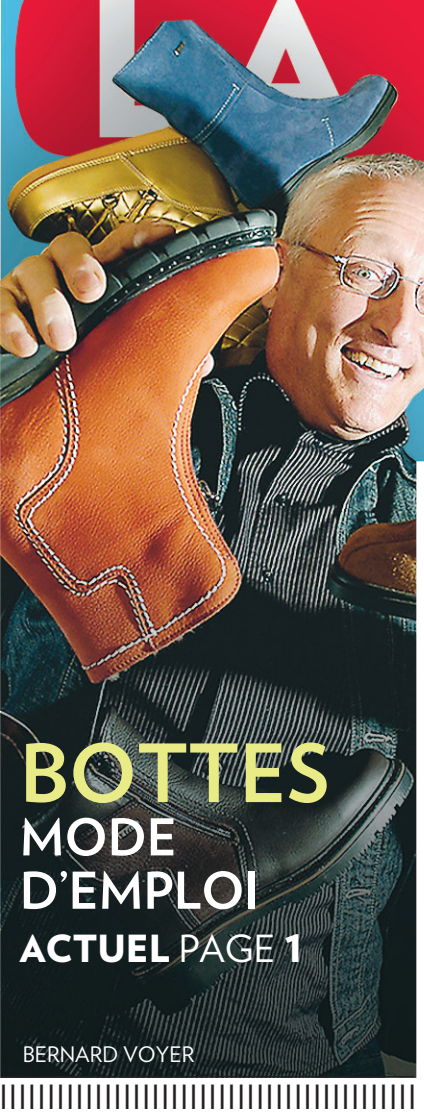

BOTTES
MODE D'EMPLOI
ACTUEL PAGE 1
BERNARD VOYER

VINCENT LECAVALIER ET BRAD RICHARDS

SPORTS
LES STARS DE TAMPA AU TATARSTAN
PAGES 2 ET 3

OTTAWA SE PRÉPARE À LA VENUE DE BUSH

PHOTO JIM YOUNG, REUTERS

La visite du président des États-Unis George W. Bush à Ottawa a forcé les autorités canadiennes à mettre en place un imposant dispositif de sécurité, notamment aux abords du parlement. Les détails en pages A2 à A4.

Tout le monde aux abris, voilà W.

VINCENT MARISSAL
CHRONIQUE

Les quelque 700 personnes invitées au dîner officiel en l'honneur du président américain George W. Bush, ce soir à Gatineau, feraient mieux d'amener un peu de lecture et une bouteille d'analgésique parce que l'attente sera longue et la sécurité leur donnera quelques maux de tête.

Les 700 « chanceux » invités ce soir au Musée canadien des civilisations devront d'abord se rendre à l'aréna Robert-Guertin à 16 h 30 pour y subir les vérifications de sécurité (détecteur de métal, authentification de l'identité), après quoi on les transportera par bus au musée (un kilomètre, environ), où ils poireauteront jusqu'à 19h en attendant le président Bush.

Au moins, les premiers ministres des provinces, invités eux aussi à cette soirée, ne devront pas se soumettre aux mêmes mesures de sécurité.

›Voir MARISSAL en page A10

CRISE POLITIQUE EN UKRAINE

Le président ouvre la porte à un nouveau scrutin

AGNÈS GRUDA
ENVOYÉE SPÉCIALE À KIEV

Alors que la Cour suprême ukrainienne amorçait son examen de la requête de l'opposition cherchant à invalider les résultats du récent scrutin, le président sortant Leonid Koutchma a pour la première fois ouvert la porte à reprise du vote. « Si nous voulons vraiment préserver la paix, allons-y avec une nouvelle élection », a-t-il déclaré.

Mais une nouvelle élection, que l'opposition croyait pouvoir tenir dès le 12 décembre, ne suffira pas pour tenir un scrutin au-dessus de tout soupçon. De nombreuses réformes sont nécessaires, estime Iouri Oborets, Selon lui, il faudrait changer de fond en comble la Commission électorale et interdire le vote par procuration. De l'avis unanime, c'est un minimum.

Observateur malmené

Avec son oeil injecté de sang, son visage tuméfié et son gros sparadrap sur la joue, Iouri Oborets a une tête à faire peur. Le 21 novembre, jour de l'élection présidentielle en Ukraine, ce député de 49 ans travaillait comme observateur pour l'équipe de Viktor Iouchtchenko dans un village des Carpathes dans l'ouest du pays.

›Voir UKRAINE en page A26

PORNOGRAPHIE INFANTILE

« Bonjour, messieurs, venez visiter ma chambre »

Un Montréalais accusé d'agression sexuelle sur sa propre fille de 4 ans

CHRISTIANE DESJARDINS

« Bonjour messieurs, entrez, venez visiter ma chambre », a dit spontanément une fillette de quatre ans, quand elle a ouvert la porte du domicile familial, le soir du 9 décembre 2002.

Reconnaissant la fillette qu'ils avaient vue sur des photos de pornographie infantile, les enquêteurs de la Sûreté du Québec et les employés de la DPJ sont restés pétrifiés. « Ça nous a gelés », a expliqué hier Gaston Lessard, cyberenquêteur de la SQ, alors qu'il témoignait au procès d'un Montréalais accusé de fabrication, possession et distribution de pornographie infantile, ainsi que d'agression sexuelle sur sa propre fille de 4 ans.

›Voir AGRESSION en page A26

Mon clin d'oeil **STÉPHANE LAPORTE**
La députée Carolyn Parrish serait mystérieusement coincée dans les toilettes du parlement.

SOMMAIRE

Astrologie du jour	AFFAIRES 12
Bandes dessinées	AFFAIRES 14
Bridge	AFFAIRES 11
Décès	AFFAIRES 12 et 13
Feuilleton	AFFAIRES 14
Forum	A 24 et 25
Horaire télévision	ARTS 4
Loteries	A 23 et SPORTS 6
Mots croisés	AFFAIRES 14 et SPORTS 8
Mot mystère	AFFAIRES 14
Observateur	AFFAIRES 10
Petites annonces	AFFAIRES 10 et AFFAIRES 2

Météo
Nuageux avec percées de soleil, maximum 5, minimum 0, plus de détails en page SPORTS 12

6 21924 98765 1

DOSSIER: ÉDUCATION L'AVENIR DES ÉCOLES

Faut-il fermer les écoles à moitié vides?

Les écoles publiques du Québec comptent 13 000 élèves de moins que l'an dernier. Montréal et Laval ont, à eux seuls, des dizaines d'écoles à moitié vides qui n'arrivent plus à boucler leur budget. Que faut-il en faire?

MARIE ALLARD

« Sauvons notre école ! » dit une grande banderole affichée sur l'école primaire Paul-Bruchési, située boulevard Saint-Joseph, à Montréal. Cet établissement, qui accueille 256 élèves, fait partie des 20 écoles que la Commission scolaire de Montréal (CSDM) remet en question. D'ici la rentrée 2006, Paul-Bruchési devra trouver une solution pour être plus rentable financièrement.

Cette annonce, contenue dans le Plan triennal rendu public par la CSDM à la mi-octobre, a fait paniquer les parents. Au point où Diane De Courcy, présidente de la CSDM, a jugé bon de se rendre sur place, il y a une dizaine de jours, pour annoncer que Paul-Bruchési ne fermait pas ses portes. « Aucune école du Plateau Mont-Royal ne fermera d'ici 2009, pour la simple et bonne raison qu'elles sont toutes patrimoniales », confirme Mme De Courcy à *La Presse*.

Malgré cette promesse, les parents n'ont pas décroché la banderole. Ils savent que la CSDM a perdu 1061 élèves au secteur jeunes depuis deux ans et qu'un établissement doit compter au moins 225 élèves pour être viable.

›Voir ÉCOLES en page A6

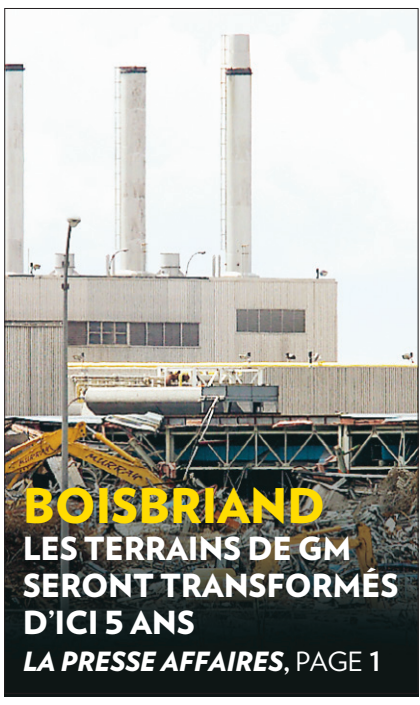

BOISBRIAND
LES TERRAINS DE GM SERONT TRANSFORMÉS D'ICI 5 ANS
LA PRESSE AFFAIRES, PAGE 1

APPELEZ AUJOURD'HUI
pour recevoir notre nouvelle brochure

LA TOMOGRAPHIE DU NERF OPTIQUE
Une nouvelle percée technologique qui permet un dépistage précoce du glaucome.

LA CLINIQUE DE L'ŒIL DE MONTRÉAL
Clinique privée d'ophtalmologie
514 288-0088
1 888 844-8888 www.cdom.com
3271276A

GEORGE BUSH OTTAWA SE PRÉPARE

PHOTO MIKE CASSESE, REUTERS ©

Deux manifestants s'affairent à placarder les poteaux d'Ottawa d'affiches anti-Bush.

Principaux dossiers en litige

NATHAËLLE MORISSETTE

Malgré les différends qui existent entre les deux pays, il est peu probable que le président américain George W. Bush et le premier ministre Paul Martin, au cours de rencontres qui auront lieu à l'occasion de la visite de l'homme le plus puissant du monde en terre canadienne, concluent des accords pour régler les dossiers chauds sur lesquels ils peinent à trouver un terrain d'entente. Voici les principaux points litigieux.

Le bois d'oeuvre

À l'automne 2001, le gouvernement américain a imposé des droits élevés sur les importations de bois canadien, car il accuse les provinces d'accorder des subventions déloyales à l'industrie du bois, qui peut ensuite vendre son produit aux États-Unis à un prix dérisoire. Depuis ce temps, les exportations canadiennes de bois d'oeuvre ont diminué et des milliers de travailleurs ont perdu leur emploi. Malgré les plaintes et les appels devant un tribunal de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), la question n'est toujours pas réglée.

La vache folle

Les frontières américaines ne sont pas complètement rouvertes au boeuf canadien depuis qu'un cas isolé de vache folle a été décelé dans une ferme de l'Alberta en mai 2003. L'embargo qui frappe le boeuf canadien a fait perdre quelque deux milliards de dollars en exportations aux États-Unis.

Le porc

Accusant une fois de plus Ottawa de concurrence déloyale à cause des subventions accordées aux éleveurs, les Américains ont imposé le mois dernier des droits de douane sur les importations de porcs canadiens vivants.

Le blé

Devant un tribunal de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), les États-Unis ont demandé le démantèlement de la Commission canadienne du blé (CCB). Premier exportateur mondial de cette céréale, la CCB dispose d'un monopole sur les exportations de blé canadien.

Le bouclier antimissile

Bien qu'il ait accepté en juillet de modifier l'accord de NORAD pour que les États-Unis puissent utiliser le système d'alerte rapide du commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord, le gouvernement Martin n'a pas l'intention de prendre une décision sur sa participation au controversé projet de bouclier antimissile américain d'ici la fin de l'année. À l'occasion de son passage au pays, le président Bush n'aurait pas l'intention d'exercer de pression sur Paul Martin pour obtenir une réponse rapidement. Le premier ministre fait face à une vive opposition à ce projet au sein même de ses troupes.

Le protocole de Kyoto

Les Américains ont refusé de ratifier le protocole de Kyoto qui entrera en vigueur en février 2005. D'ici 2012, le Canada s'est engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 6 %, à partir des niveaux de 1990. Or, le Parti conservateur, qui s'oppose à l'entrée en vigueur du protocole, craint que Kyoto ne nuise à la compétitivité des entreprises canadiennes. En effet, le PC croit que certaines compagnies iront s'établir aux États-Unis afin d'éviter de se soumettre à certaines règles.

La guerre en Irak

L'intervention américaine en Irak est loin de faire l'unanimité au Canada. D'ailleurs, le président Bush avait annulé sa visite à Ottawa en mai 2003 à la suite du refus du gouvernement canadien de prendre part à la guerre en Irak. Par ailleurs, à l'occasion des élections irakiennes qui se tiendront le 30 janvier 2005, le Canada sera appelé à jouer un rôle majeur en conseillant les nouveaux dirigeants sur les façons de stabiliser et de reconstruire le pays.

Les amitiés tourmentées

Les relations personnelles entre les présidents américains et les premiers ministres canadiens quelques hauts, plusieurs bas, et peu de différence en fin de compte.

MAXIME BERGERON

Le 17 mars 1985, Brian Mulroney et Ronald Reagan chantaient ensemble *When Irish Eyes Are Smiling* sur la scène du Grand Théâtre de Québec. Vingt ans plus tôt, un Lyndon B. Johnson furieux empoignait Lester B. Pearson par le collet en marge d'un dîner, l'accusant d'avoir « pissé sur son tapis » parce qu'il avait critiqué son attitude pro-guerre dans un discours.

Entre ces deux extrêmes, les relations personnelles entre les présidents américains et les premiers ministres canadiens ont oscillé entre la médiocrité et l'excellence au cours des dernières décennies. Et elles ont eu peu d'impact véritable sur les échanges commerciaux et culturels entre les deux pays, selon plusieurs spécialistes.

« C'est sûr qu'en diplomatie, une bonne relation personnelle est préférable, mais je crois qu'on a surestimé énormément cet aspect, dit Gil Troy, professeur d'histoire américaine à l'Université McGill. Car les bases fondamentales de la relation canado-américaine — échanges économiques florissants, liens culturels très serrés et affinités politiques —, demeurent puissantes et restent les mêmes depuis des décennies. »

Le refus de John Diefenbaker d'appuyer sans délai les États-Unis pendant la crise des missiles de Cuba au début des années 60 ; la relation très tendue entre Lester B. Pearson et Lyndon B. Johnson, puis entre Pierre Elliott Trudeau et Richard Nixon (qui a qualifié le Canadien de t... de cul) ; l'opposition de Jean Chrétien à la guerre en Irak : tous ces différends ont créé des froids plus ou moins importants en leur époque. Mais la relation canado-américaine n'a malgré tout jamais déraillé.

Au contraire, l'intégration des deux nations n'a jamais été si prononcée qu'aujourd'hui.

« Les États-Unis agissent de manière pragmatique, dit Philip Handrick, directeur du Centre d'études canadiennes de l'Université du Michigan. Ils vont toujours agir dans leur propre intérêt, peu importe si la relation est bonne ou mauvaise entre le président et le premier ministre canadien. »

C'est d'ailleurs ce qui pourrait déterminer la rapidité du règlement des dossiers du bois d'oeuvre et de l'embargo américain sur le boeuf canadien. Si amicale soit-elle, l'attitude de rapprochement adoptée par le premier ministre Paul Martin risque de ne pas peser trop lourd dans la balance, souligne Pierre Martin, directeur de la chaire d'études politiques et économiques américaines de l'Université de Montréal. « Ça n'aura pas d'impact déterminant, dit le professeur. Si le président décide que c'est dans son intérêt — et non pas pour les beaux yeux de Paul Martin —, il peut envoyer des signaux au Congrès disant qu'il souhaite un règlement. Mais il n'y a pas grand-chose qu'un président peut forcer le Congrès à faire dans des dossiers commerciaux. »

« Ligne rouge »

Et si une relation cordiale est toujours préférable pour obtenir rapidement l'oreille du président américain ou conclure plus vite un grand accord, selon les experts interrogés hier, il existe une « ligne rouge » que les Canadiens ne veulent pas voir leur premier ministre traverser, explique Gil Troy.

« Il n'est pas supposé devenir trop copain-copain avec le président américain, dit M. Troy. Quand Mulroney est devenu trop proche de Reagan, il y a eu un *backlash* de la part des Canadiens. Ils n'aimaient pas cette image d'un Canada trop déférent, qui perdait de son autorité devant les États-Unis. »

N'empêche que plusieurs mettent la signature de l'Accord de libre-échange, en 1988, sur le compte de cette bonne entente entre les deux hommes.

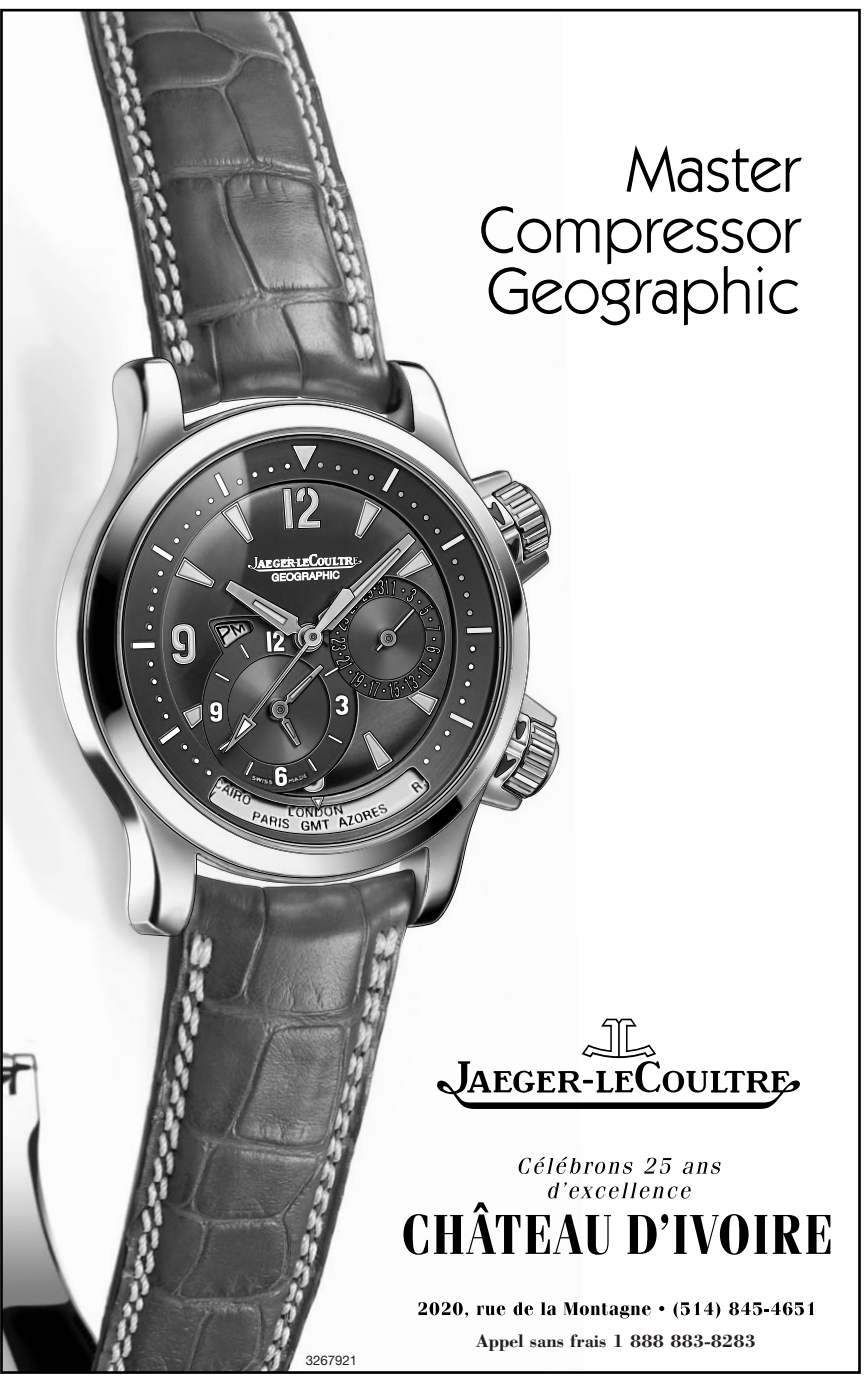

Une relation amour-haine

Les relations entre le Canada et les États-Unis n'ont pas toujours été au beau fixe. En voici quelques exemples.

MAXIME BERGERON
ET JOËL-DENIS BELLAVANCE

Des hauts...

> La parfaite amitié de Ronald Reagan et Brian Mulroney, cristallisée par leur interprétation d'un classique irlandais au Grand Théâtre de Québec en 1985.

> La bonne entente de Jean Chrétien et Bill Clinton, partenaires de golf inséparables.

> La relation harmonieuse de Pierre Elliott Trudeau avec Gerald Ford et Jimmy Carter.

... des bas

> L'altercation entre Lester B. Pearson et Lyndon B. Johnson, niée par l'entourage de ce dernier.

> Le mépris de Richard Nixon à l'endroit de Pierre Elliott Trudeau.

> Le refus de Jean Chrétien de participer à la guerre en Irak, applaudi par son caucus en liesse.

> Les commentaires de l'ancienne directrice des communications de Chrétien, Françoise Ducros, et de la députée Carolyn Parrish, qui avaient respectivement traité Bush de *moron* et qualifié son équipe de « salauds »

... et des irritants

> Les manifestations : des milliers de manifestants sont attendus sur la colline parlementaire pour dénoncer les politiques du président américain, notamment la guerre en Irak. Malgré les appels au calme lancés par le gouvernement Martin, on appréhende des débordements disgracieux.

> Un vote humiliant aux Communes : les libéraux de Paul Martin sont condamnés à perdre aujourd'hui un vote sur une résolution du Parti conservateur, appuyée par le Bloc québécois et le NPD, leur enjoignant de revendre aux agriculteurs quelque 10 000 acres de terres arables qui ont été expropriés pour la construction de l'aéroport de Mirabel. Le ministre des Transports, Jean Lapierre, a déjà fait savoir que le gouvernement Martin fera fi du résultat de ce vote.

> Le retour d'un vieux rival : l'ancien premier ministre Jean Chrétien est attendu au dîner officiel offert en l'honneur de George W. Bush ce soir au Musée canadien des civilisations, à Gatineau. M. Chrétien, faut-il le rappeler, n'est pas le meilleur ami du premier ministre Paul Martin ou du président Bush....

GEORGE BUSH OTTAWA SE PRÉPARE

PHOTO CHRISTINNE MUSCHI, REUTERS ©

Les policiers de la Gendarmerie royale montent la garde sur la colline parlementaire, en prévision de la visite du président des États-Unis, George W. Bush.

Duceppe accuse Martin d'avoir conclu un « pacte du silence »

Le chef du NPD remettra une lettre au président américain

JOËL-DENIS BELLAVANCE
ET NATHAËLLE MORISSETTE

OTTAWA – Au moment où George W. Bush s'apprête à effectuer sa première visite officielle au Canada, le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, accuse le premier ministre Paul Martin d'avoir conclu « un pacte du silence » avec le président des États-Unis en refusant d'aborder l'épineuse question du bouclier antimissile durant leur rencontre bilatérale aujourd'hui.

Aux Communes, hier, à la veille de la visite de l'homme le plus puissant de la planète, le Bloc québécois a profité du retour de Paul Martin de sa tournée internationale d'une dizaine de jours afin de faire le bilan des principaux litiges entre le Canada et les États-Unis.

Conclusion : peu de progrès ont été accomplis au cours des derniers mois dans les différends commerciaux qui ont déjà coûté des milliers d'emplois aux Canadiens — le bois d'oeuvre, l'embargo américain contre le boeuf canadien, pour ne nommer que les principaux — et il est peu probable que des déblocages surviennent à l'issue de cette visite de M. Bush, même si ce dernier cherche manifestement à redorer son blason à l'étranger en entamant son deuxième mandat à la Maison-Blanche.

M. Bush arrivera dans la capitale fédérale à 10 h 20 en compagnie de son femme Laura, de son secrétaire d'État, Colin Powell, et de la conseillère à la sécurité nationale, Condoleezza Rice. M. Bush sera accueilli à l'aéroport par la gouverneure générale, Adrienne Clarkson, avant de se rendre au parlement.

Duceppe et Bush

Si Paul Martin n'a pas l'intention de discuter du dossier du bouclier antimissile avec le président Bush durant leurs trois heures d'entretiens privés, le chef bloquiste Gilles Duceppe et son collègue du NPD, Jack Layton, ont la ferme intention de le faire ce soir à l'occasion du dîner offert en l'honneur de l'homme fort des États-Unis.

N'ayant pu obtenir de rencontre bilatérale avec M. Bush — le chef du Parti conservateur, Stephen Harper, est le seul autre leader à Ottawa à avoir obtenu cette courtoisie —, MM. Duceppe et Layton ont obtenu l'assurance de l'ambassadeur des États-Unis au Canada, Paul Cellucci, qu'ils auront droit un aparté avec le président américain durant le dîner officiel.

« En acceptant de ne pas discuter avec George Bush sur la question du bouclier antimissile, le premier ministre a manqué à son devoir, car la majorité des Québécois et des Canadiens s'opposent à la participation du Canada à un tel projet », a lancé hier M. Duceppe aux Communes.

« Est-ce que le premier ministre va briser le pacte de silence qu'il a conclu avec George Bush et dire au président américain que le bouclier antimissile, les citoyens n'en veulent pas ? » a demandé le chef bloquiste.

Paul Martin a répliqué que son gouvernement s'oppose à la militarisation de l'espace et qu'il est « prématuré » de discuter du projet parce qu'aucune décision n'a encore été prise quant à la participation du Canada. « Nous sommes en train de discuter des options. Une fois que le gouvernement sera en position de soumettre la question, on aura un débat ici, à la Chambre », a ajouté le premier ministre.

Layton déçu

Visiblement déçu, le chef néo-démocrate Jack Layton aurait préféré rencontrer George W. Bush en tête à tête afin de discuter plus longuement des enjeux qui le préoccupent comme le bouclier antimissile, les changements climatiques, et la non-participation du Canada à la guerre en Irak, mais il profitera néanmoins de cette brève conversation pour lui remettre une lettre où il tient à rappeler que le premier ministre, en dirigeant un gouvernement minoritaire, ne parle pas au nom de tous les Canadiens.

« Les armes de destruction massive sont dangereuses pour tous et le monde serait moins dangereux si votre administration abandonnait le développement de nouvelles armes nucléaires et de la Guerre des étoiles, sans oublier que les scientifiques de pointe disent que cela ne fonctionnera jamais, écrit-il. Votre administration envoie le mauvais message en abandonnant les traités de contrôle des armements tout en demandant aux autres pays de les respecter. Ici, vous devez savoir que M. Martin ne parle pas pour les Canadiens, poursuit-il. Son appui de la défense antimissile va à l'encontre de notre tradition de maintien de la paix multilatérale. »

M. Layton demande également au président Bush de trouver des solutions pour mettre fin aux crises de la vache folle et du bois d'oeuvre, qui nuisent aux industries canadiennes.

Même s'il prend part au dîner officiel ce soir, M. Layton a bien l'intention d'appuyer les manifestants qui débarqueront aujourd'hui dans la capitale fédérale pour crier haut et fort leur opposition aux politiques de l'administration Bush.

De son côté, le chef conservateur Stephen Harper n'abordera probablement pas le dossier du bouclier avec M. Bush, préférant utiliser le temps qu'il aura à sa disposition pour discuter de questions commerciales. « Je veux m'attarder à des questions commerciales telles que le bois d'oeuvre et l'industrie du boeuf », a-t-il d'ailleurs indiqué.

Deux anciens premiers ministres, Jean Chrétien et John Turner, devraient également être présents au repas.

L'ITINÉRAIRE DE GEORGE W. BUSH

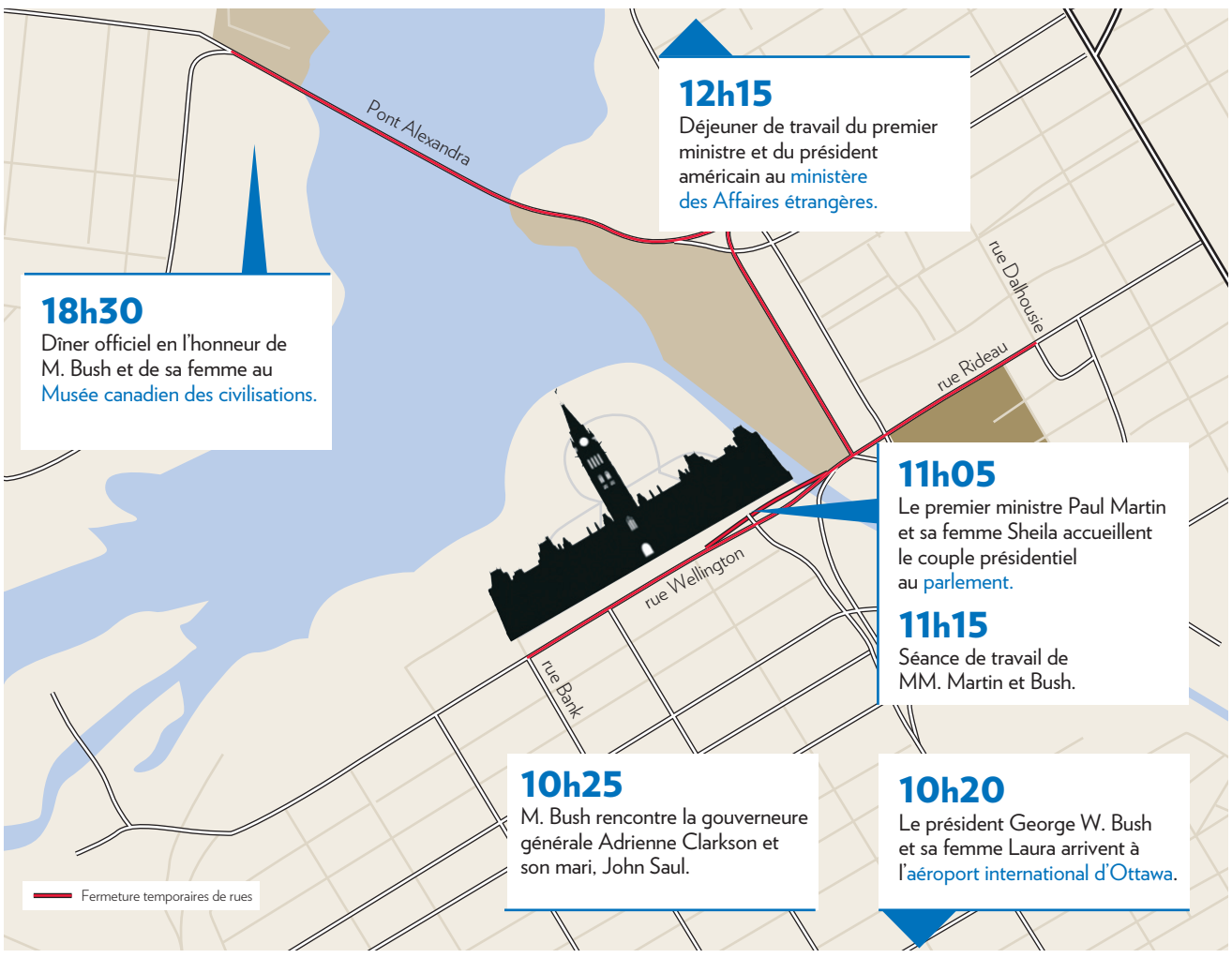

George W. Bush sera bien entouré au Canada

PRESSE CANADIENNE

WASHINGTON – Le président américain George W. Bush ne vient pas au Canada avec n'importe qui cette semaine.

Assurant ses arrières, M. Bush sera accompagné du secrétaire d'État sortant, Colin Powell, qui pourrait lui frayer un chemin en douceur jusqu'à l'élite du pouvoir canadien.

M. Powell est du voyage « en raison de nos bonnes relations avec le Canada », a affirmé le porte-parole américain Richard Boucher, en ajoutant qu'il sera là pour appuyer les efforts du président à faire la promotion d'une coopération plus serrée en matière de sécurité, d'environnement et de commerce.

Si le président a besoin de montrer davantage de muscle, celle qui succédera à M. Powell au début de l'année prochaine, Condoleezza Rice, une de ses plus proches conseillères, sera aussi du voyage.

Et pour présenter un visage plus humain de son administration, le président aura la première dame à ses côtés.

Plus de 70 journalistes, des Américains pour la plupart, vont aussi voyager avec M. Bush dans le cadre de cette visite.

GEORGE BUSH OTTAWA SE PRÉPARE

Les Hullois se disent pris en otages

CHRISTINE LANGLOIS
LE DROIT

OTTAWA – « On est pris en otages », croit Lise Oliveira, qui réside depuis 30 ans non loin du Musée des civilisations à Gatineau. Pour elle, la visite de George W. Bush signifie des heures de travail en moins et beaucoup de soucis en plus.

Jamais auparavant les citoyens du Vieux-Hull ne s'étaient trouvés surveillés et encerclés de cette façon. Même pour la visite du pape ou de la reine, leurs rues étaient demeurées ouvertes à la circulation.

À compter de 10 h ce matin, seuls les résidants présentant des cartes d'identité pourront pénétrer à pied dans le quartier compris entre les rues Hôtel-de-ville, Saint-Laurent, Laurier et Maisonneuve.

« Si les manifestants viennent dans le quartier, qu'est-ce qu'on fait ? poursuit Lise Oliveira. On en a vu un à la télévision récemment qui voulait seulement faire du dommage à la propriété. Bush s'en fou. Lui, sa maison ne sera pas abîmée. »

C'est sans compter les hélicoptères, qui survolent le quartier depuis dimanche soir. Micheline Mongeon a dormi sur le canapé du salon, dans la nuit de dimanche à hier, parce que leur bourdonnement l'empêchait de dormir à l'étage. « Ça ne m'embête pas trop de devoir marcher pour aller au travail, c'est bon pour la santé. C'est lui qui m'embête avec ses politiques. Demain soir (aujourd'hui), je ne serai pas chez moi, mais dans la rue à manifester. »

PHOTO JONATHAN HAYWARD, PC ©

Si des milliers de manifestants attendent George W. Bush de pied ferme, le président américain peut compter sur quelques fidèles.

Kate Helwig, quant à elle, trouve que tout cela tombe bien mal. Elle doit conduire son père à l'aéroport d'Ottawa ce matin, puisqu'il retourne à l'Île-du-Prince-Édouard. Elle doit en plus accueillir sa soeur, qui arrive de Toronto et qui ne pourra pas entrer dans le quartier. « On s'est donné rendez-vous au McDonald's, sur Maisonneuve, qui devrait être ouvert. » Elle devra donc habiller ses deux jeunes enfants pour aller la chercher, plutôt que de l'attendre à la maison.

Mélanie Brouard, qui réside aussi dans le coin, avait une opinion assez différente de celle de ses voisins. Elle accepte tout le dérangement en se disant que c'est nécessaire pour assurer la sécurité du président et celle des résidants. « Une fois par six ans, c'est pas si mal », laisse tomber celle qui habite le quartier depuis une demi-douzaine d'années.

Richard Payette habite la rue Champlain. Lui qui est traducteur et qui travaille à domicile a dû organiser son horaire pour éviter d'avoir à recevoir des gens chez lui. Il se demande toutefois si tout cela est bien nécessaire, puisqu'il a entendu des rumeurs disant que le président n'irait pas au Musée, mais bien au chalet du lac Meech, plus facile à surveiller.

Une autre résidante du secteur, qui a préféré garder l'anonymat, a tout de même accepté de partager son expérience de la sécurité dans le périmètre. Lors de la visite de Clinton, il y a quelques années, elle a été curieuse de voir comment ça se passait, elle dont la fenêtre de la salle de bains offre une vue sur le Musée des civilisations. Se préparant à prendre un bain, elle ouvre donc le rideau... pour se trouver face à un groupe d'agents du FBI qui s'étaient installés sur son garage ! Elle jure maintenant qu'on ne la reprendra plus à ouvrir le rideau dévêtue, même à l'occasion des grands événements.

Singh tentera de traverser le pont Alexandra

MATTHIEU BOIVIN
LE DROIT

OTTAWA – Pour démontrer son désaccord avec les politiques du président américain, l'altermondialiste Jaggi Singh tentera de traverser le pont Alexandra aujourd'hui, même si l'infrastructure sera fermée à toute circulation automobile et humaine entre 10 h et 23 h.

La figure de proue des altermondialistes était déjà à Ottawa hier pour participer à une manifestation en faveur des réfugiés palestiniens passibles d'expulsion du Canada. M. Singh compte aussi arpenter les rues de la capitale nationale aujourd'hui et participer aux manifestations prévues à l'occasion de la visite du président américain. Qualifié de « fomentateur de troubles » par la police de New York et accusé à quelques reprises dans le passé d'avoir participé à des émeutes, il espère pouvoir traverser le pont Alexandra, même s'il sera fermé pratiquement toute la journée. Du côté ontarien, le pont débouche près de l'ambassade américaine.

« Je suis convaincu que la demande de fermeture du pont provient du clan Bush, a expliqué M. Singh. En traversant le pont, ce sera une façon symbolique pour moi de dire au président que je ne suis vraiment pas d'accord avec ses politiques et la guerre en Irak. »

M. Singh n'a pas évoqué la violence pour parvenir à ses fins, mais il compte étudier toutes les possibilités afin de traverser la fameuse structure de métal. « Je vais peut-être tenter de soudoyer les policiers en leur donnant une couple de *beignes*, a-t-il lancé à la blague. Traverser la rivière à ce temps-ci de l'année, c'est un peu froid, vous ne trouvez pas ? »

M. Singh était quelque peu contrarié de se faire demander si les manifestations d'aujourd'hui pourraient tourner à la violence. « Je ne sais pas pourquoi vous me questionnez, a-t-il répondu. Ça fait cinq ans qu'on me pose cette question quand des manifestations doivent avoir lieu et pourtant je n'ai jamais été reconnu coupable de quelque accusation que ce soit. Et de toute façon, comment voulez-vous que je prédise s'il y aura de la violence ou non ? »

M. Singh a détourné la question quand il s'est fait demander s'il condamnerait ceux qui pourraient faire tourner les manifestations en gala de lutte entre manifestants et policiers. « La violence que je condamne, elle se trouve en Irak, où 100 000 personnes ont été tuées depuis l'invasion américaine. »

Malgré tout, M. Singh a reconnu que des manifestants pourraient utiliser la tactique de la désobéissance civile pour démontrer leur opposition à Bush. Il croit toujours au pouvoir des manifestations, car, selon lui, il est important que les opposants aux politiques étrangères de Bush démontrent leur point de vue en descendant dans la rue. « Nous devons démontrer notre solidarité envers les Irakiens et envers les Palestiniens, qui subissent les impacts de l'administration Bush. Il est primordial que ces personnes sachent que des gens ailleurs dans le monde les appuient et travaillent pour que leur vie devienne meilleure. »

PIERRE FOGLIA

Le cimetière d'un livre oublié

L'autre jour, ma libraire me met dans les mains un gros livre espagnol de plus que 500 pages que je n'aurais jamais acheté tout seul ne serait-ce qu'à cause du titre : *L'Ombre du vent*. Cela sentait la cape et l'épée et l'embardée maléfique. Et même un peu l'Halloween. Je n'ai plus 15 ans.

Je suis pourtant tombé sous le charme des premières pages. Cela se passe à Barcelone à la fin de la guerre, un père réveille son fils d'une dizaine d'années à l'aube. Debout, je veux te montrer quelque chose. À 5h du matin ? demande le fils. Il y a des choses qu'on ne peut voir que dans le noir, répond le père qui va conduire son fils au Cimetière des livres oubliés. Belle trouvaille. Le sanctuaire contient un exemplaire de tous les livres oubliés, la coutume veut que le visiteur qui y vient pour la première fois choisisse un livre, l'adopte et fasse le serment qu'il reste toujours vivant. Le jeune garçon choisira *L'Ombre du vent*. Je n'ai plus 15 ans, mais je veux bien les avoir encore dans les livres.

Je venais juste de dire à mes amis que je tenais le roman extraordinaire que j'attendais depuis... *Les Trois Mousquetaires*, quand il m'est mystérieusement tombé des mains. Je venais d'en dévorer 200 pages, et soudain je n'avais plus faim. Je crus que c'était parce que l'action rebondissait trop, pour ce qui est des rebondissements je préfère le basketball à la littérature. Toujours est-il que je me détachais des personnages.

Après coup, j'ai découvert que *L'Ombre du vent* était un best-seller planétaire depuis l'été. Trop occupé à mes affaires olympiques, j'étais passé à côté. Tout le monde avait adoré. Vous adorerez aussi, j'en suis sûr, ne vous fiez pas à moi, je ne vous fais pas ici une critique, je vous raconte une histoire de lecture.

Je ne comprends toujours pas très bien ce qui s'est passé. Outre que cela rebondit trop, il y a aussi que cette histoire rocambolesque à l'ambition — trop avouée — de rendre hommage à la grande tradition romanesque, c'est presque un essai sur le goût d'écrire (et de lire), le vrai sujet de ce livre est le Livre, et tous les critiques de s'extasier. Moi, ça me fait chier. Quand tu me racontes une histoire, arrête de gosser je ne sais pas quoi en même temps. Ça me distrait. Je me suis désintéressé des personnages donc, et si tu ne t'intéresses pas à d'Artagnan dans les *Trois Mousquetaires*, t'es aussi bien de lire autre chose.

C'est que j'ai fait.

J'ai lu *L'Aïeule* de Ilona Flutsztejn-Gruda. Floutch qui ? La mère d'Agnès Gruda, ma collègue de *La Presse*. Elle ne sera pas contente que je vous le dise, ça a l'air d'une plogue, c'en est une au sens où je n'aurais jamais su que sa mère avait publié un second livre si Agnès ne me l'avait pas dit.

J'avais aimé son premier publié chez Actes Sud, *Quand les grands jouaient à la guerre*, je n'aurais jamais su pour le second qui a été refusé par les grandes maisons pour être publié finalement à Ottawa par un éditeur franco-ontarien. Tout à fait le genre de livre destiné au Cimetière des livres oubliés, mais le lien avec le livre précédent est ailleurs. Le récit de la maman d'Agnès, mal édité, mal titré, mal distribué, ce livre qu'à peu près personne ne lira, ce livre que la critique officielle ignorera, ce livre qui ne fera pas le tour du monde, qui ne recevra aucun prix, ce livre a pourtant quelque chose que le grand roman espagnol tarabiscoté n'a pas : une âme. La maman d'Agnès a un talent que le grand auteur espagnol n'a pas, le talent d'eucharistie, le talent de faire que les mots deviennent de la chair et du sang, devienne quelqu'un de vivant qu'on a envie de serrer contre soi. Cette Rachela, héroïne du récit, l'arrière-bisaïeule d'Agnès donc — je lui aurais bien fait la passe du petit cochon qui tousse, moi aussi, si j'avais été son locataire.

On est à Varsovie, dans le quartier juif, à la fin de l'autre siècle. Jeune veuve — avec six filles à élever ! — Rachela a repris la charretterie de son mari, elle prend aussi un pensionnaire, un libre-penseur qui ne va plus à la synagogue. Le reste, vous le devinez. Une histoire d'amour et de mort, je parlais d'un petit cochon qui tousse à dessein, celui-là avait la tuberculose, le sida de l'époque. Une histoire sombre pleine de moments lumineux, de promenades en carriole, de vacances à la campagne, de quotidien si bien partagé qu'à la fin du livre, le lecteur ne s'imagine pas Polonais autrement que parlant yiddish.

Je ne comprends pas qu'un éditeur comme Leméac — je nomme celui-là parce que c'est le meilleur des grands — capable d'un vrai travail d'édition n'ait pas vu le parti à tirer de cette Rachela. Il fallait la renvoyer à sa charretterie si regrettablement absente du livre, l'encourager à mêler (plus encore ?) la fiction à la réalité, faire repartir le récit d'où il part véritablement, au second chapitre : *L'enfance de Rachela avait été facile et insouciante*. Un récit doit commencer comme on va à l'eau, en se mouillant le bout des pieds, mais un coup mouillé, le lecteur doit se retrouver très vite à nager au beau milieu de l'océan. Je n'écrirai jamais de livre, mais je pourrais en réécrire quelques-uns avec joie et parfois avec un marteau, donnez-moi tout Marguerite Duras, vous allez voir. Je déconne, bon, j'ai le droit, je vais mourir bientôt, surtout aujourd'hui, j'ai encore vieilli.

Alors, les deux livres dont je vous parle : *L'Ombre du vent*, Carlos Ruiz Zafon (chez Grasset) , ne vous fiez pas à ce que je vous en ai dit, vous allez adorer.

Et *L'Aïeule*, par la maman d'Agnès, Mme Ilona Flutsztejn-Gruda, aux éditions David. Et puis tiens, en cadeau, un troisième, un faux roman policier africain absolument réjouissant qui se passe à Gaborone, qui est la capitale de ? Ah ah ! béotiens. La capitale du Botswana. Le titre : *Mma Ramotswe détective*. Pourquoi *faux* roman policier ? Parce que ce sont des histoires d'Afrique, plus que policières. La détective est une grosse madame qui n'a peur ni des serpents ni des sorciers. L'auteur est anglais — Alexander McCall Smith —membre du comité international de bioéthique de l'UNESCO, mais je vous jure que ça paraît pas du tout (chez 10/18).

Un membre en vue de la pègre montréalaise est assassiné

ANDRÉ CÉDILOT ET MARCEL LAROCHE

Considéré comme l'une des figures dominantes de la pègre libanaise à Montréal, Joseph Ghaleb a été assassiné dans la pure tradition mafieuse, dans la nuit de dimanche à hier : des inconnus ont ouvert le feu sur lui, en pleine rue, à proximité de sa résidence de Laval.

Ancien militaire dans son pays d'origine, Ghaleb, 49 ans, régnait sur un petit empire criminel qui avait ses entrées aussi bien dans la mafia que chez les Hells Angels.

Peu de secteurs d'activités illicites échappaient à l'emprise de Ghaleb : prêt usuraire, trafic de drogue et d'armes, fraude par télémarketing, vol d'autos destinées à l'exportation, blanchiment d'argent et meurtre professionnel. Il opérait surtout à Laval et dans le nord de Montréal.

Dans le milieu judiciaire, c'est un secret de Polichinelle que Ghaleb aurait recruté le tireur qui a attenté à la vie du journaliste Michel Auger, le matin du 13 septembre 2000. Il se serait impliqué dans cette affaire à la demande du chef des Hells Angels Nomads, Maurice Boucher, pour effacer une dette d'argent.

Moins d'une heure après l'attentat contre Michel Auger, Ghaleb a été vu au restaurant Club Sandwich, rue Sainte-Catherine, où Boucher était réuni avec ses hommes. Les motards étaient ensuite allés festoyer dans un chic restaurant italien du boulevard René-Lévesque, dans le centre-ville. La fête avait duré jusqu'au milieu de la soirée, comme l'a ensuite démontré le superprocès pour gangstérisme.

L'élimination de « Jos » Ghaleb est-elle un relent de la guerre des motards ? « Il trempait dans tellement de crimes, et avec tellement de monde. Il est encore trop tôt pour se prononcer », a déclaré un enquêteur. Une chose est sûre, il commençait à prendre beaucoup de place — et même trop au goût de certains — dans le milieu interlope depuis l'opération Printemps 2001.

Décrit comme un homme de confiance de Maurice Boucher, Ghaleb pratiquait le prêt usuraire à un haut niveau. Après le meurtre de Robert Savard, en juillet 2000, dans un restaurant de Montréal-Nord, il avait hérité de la clientèle de ce prospère acolyte du chef motard. Un autre prêteur usuraire de renom, Robert Descôteaux, avait échappé de justesse à la mort en se cachant derrière une serveuse.

Avec Francis Boucher, le fils de l'autre, Ghaleb tenait aussi un commerce sur le boulevard Saint-Laurent qui blanchissait à Las Vegas et dans divers paradis fiscaux une partie de la manne d'argent sale provenant du crime organisé. Pour beaucoup de policiers, Ghaleb était le « cerveau » de la branche libanaise.

Dans les dossiers de la police, Ghaleb était perçu comme « un personnage redoutable, responsable de plusieurs crimes ». Il avait d'abord commencé à s'imposer dans sa propre communauté. Au fil des années, il s'est donné du prestige en se faisant voir avec feu Frank Cotroni et avec Maurice Boucher.

Au début des années 90, le nom de Ghaleb est revenu dans un procès pour meurtre en Ontario. Il a été épinglé à sept reprises depuis 1992, surtout pour des voies de fait et des menaces. Les enquêteurs ont réussi leur plus beau coup en 2000 en l'arrêtant à Laval avec des armes, des explosifs et des tableaux de grande valeur — 1,5 million de dollars — volés dans des résidences de Westmount et Beaconsfield. Il avait alors écopé deux ans de prison pour ces crimes.

SUITE DE LA UNE

L'AVENIR DES ÉCOLES

Des parents en rogne à Laval

MARIE ALLARD

Aux prises avec une perte de 1739 élèves au primaire depuis quatre ans, la Commission scolaire de Laval (CSDL) veut fermer une douzaine d'écoles ou annexes, dès juin prochain. Trois autres suivront un an plus tard, selon le document *Offre de service en enseignement (OSE) 2003-2007*, qui doit être adopté par le conseil des commissaires de Laval le 8 décembre.

La nouvelle a choqué les parents qui ont multiplié les manifestations pour faire valoir leur désaccord, tenant même un *sit-in*, avec tam-tams et chansons, dans la salle du conseil des commissaires ! Interpellés par leurs électeurs, les cinq députés libéraux de Laval se sont joints à la contestation, en demandant un moratoire d'un an sur les fermetures. « Il nous a semblé que ça allait trop vite », explique Alain Paquet, député de Laval-des-Rapides.

Francine Charbonneau, présidente de la CSDL, a reculé à demi, promettant de laisser ouvertes les écoles « où il n'y a pas de consensus en faveur de la fermeture ». Il faut attendre au 8 décembre pour savoir quels établissements seront sauvés, ce qui alimente les craintes les plus folles.

« J'ai entendu dire que le quartier Chomedey, où on nous envoie, n'est pas très sûr : il y aurait eu des meurtres, des viols et des vols », écrit Vanessa, une élève qui sera transférée à l'école Marie-Curie l'an prochain, dans un courriel adressé à *La Presse*. Des arguments racistes sont aussi évoqués. « Je ne veux pas que mon enfant soit envoyé à l'école Saint-Jean, parce qu'il y a des *blocs* pleins d'immigrants et de *junkies* à côté », confie une mère.

D'autres opposants dénoncent le fait que la CSDL prévoit la construction d'un centre administratif de 16 millions de dollars et que l'enveloppe salariale de ses cadres a grimpé de près de 1,8 million de 2001 à 2003. Vérification faite, plusieurs scénarios circulent à propos du centre administratif et un seul arrive à 16 millions. Quant aux hausses salariales, elles sont déterminées par Québec...

« Le débat n'est pas seulement émotif, il y a des questions pertinentes qui sont posées depuis deux mois, souligne le député Paquet. Avant d'en arriver à des conclusions trop rapides, il faut analyser l'impact de l'arrivée du métro et du congé de taxation offert aux familles qui s'installent dans les vieux quartiers de Laval. »

Un comité tripartite, qui réunit la CSDL, la Ville de Laval et les députés, a été mis sur pied pour trouver des solutions. « Si une école n'utilise que 60 % de son espace, pourquoi ne pas louer les 40 % qui restent à un organisme communautaire ? » propose M. Paquet.

FERMETURES À LAVAL

En juin 2005

Écoles Marcelle-Gauvreau, Marie-Curie, Saint-Christophe, Saint-Julien, J. Jean- Joubert, Le Sorbier. École secondaire Saint-Jean. Annexes des écoles Les Explorateurs, Les-Trois-Soleils, Monseigneur-Laval et pavillon B de l'école Fleur-de-Vie. Les programmes d'éducation internationale (PEI) des écoles Curé-Antoine-Labelle, Georges- Vanier et Poly-Jeunesse seront aussi fermés.

En juin 2006

École Notre-Dame, pavillon L'Étincelle de l'école La Source et pavillon Ulric- Debien de l'école Alfred-Pellan.

Source : Offre de service en enseignement (OSE) 2003-2007, Commission scolaire de Laval (CSDL)

LES 20 ÉCOLES REMISES EN QUESTION PAR LA COMMISSION SCOLAIRE DE MONTRÉAL (CSDM)

1 NOTRE-DAME-DU-PERPÉTUEL-SECOURS
414 élèves (capacité 1023 élèves)

2 MARIE-DE-L'INCARNATION
198 élèves (capacité 312 élèves)

3 SAINT-JEAN-BAPTISTE
246 élèves (capacité de 338 élèves)

4 ÉCOLE LANAUDIÈRE
256 élèves (capacité de 305 élèves)

5 ÉCOLE PAUL-BRUCHÉSI
274 élèves (capacité de 333 élèves)

6 SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE
198 élèves (capacité de 231 élèves)

7 SAINT-PIERRE-CLAVER
252 élèves (capacité de 558 élèves)

8 PIERRE-DUPUY
521 élèves (capacité de 782 élèves hormis l'École des métiers des Faubourgs-de-Montréal)

9 MARIE-ROLLET
207 élèves (capacité de 282 élèves)

10 SAINTE-BIBIANE
196 élèves (capacité de 427 élèves)

11 SAINTE-GEMMA-GALGANI
203 élèves (capacité de 325 élèves)

12 NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION
187 élèves (capacité de 313 élèves)

13 MARIE-REINE-DES-CŒURS
125 élèves (capacité de 157 élèves)

14 GUYBOURG
126 élèves (capacité de 226 élèves)

15 SAINT-DONAT
197 élèves (capacité de 266 élèves)

16 ARMAND-LAVERGNE
276 élèves (capacité 542 élèves)

17 BOUCHER-DE LA BRUÈRE
205 élèves (capacité de 182 élèves)

18 LE CARON
230 élèves (capacité de 417 élèves)

19 PHILIPPE-LABARRE
225 élèves (capacité de 301 élèves)

20 SAINTE-CLAIRE
266 élèves (capacité de 407 élèves)

Sources : Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2005-2008 et Capacité d'accueil des écoles de la CSDM 2004-2005.

Faut-il fermer les écoles à moitié vides?

ÉCOLES
suite de la page A1

« Dans une école primaire, il faut de 224 à 549 élèves pour financer un poste de directeur », indique Johanne Méthot, agente d'information au ministère de l'Éducation (MEQ).

Or, personne ne veut perdre « son » école. « Pour un quartier, une école est un important levier de développement économique et social, observe Claude Lessard, professeur à la faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal. La présence d'une école, c'est la vie. »

Le ministre Reid ne se mouille pas

La Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) a compris qu'il s'agit d'un sujet controversé. « Nous recommandons à nos membres d'éviter ou de retarder les fermetures, indique André Caron, président de la FCSQ. Pendant ce temps-là, nous travaillons à obtenir des ressources transitoires auprès du MEQ. » Puisque les écoles de village touchent 12 millions de dollars en deux ans pour assurer leur survie, les écoles de ville pourraient aussi être aidées, plaide M. Caron.

« Pour un quartier, une école est un important levier de développement économique et social, observe Claude Lessard, professeur à la faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal. La présence d'une école, c'est la vie. »

Le ministre de l'Éducation, Pierre Reid, ne s'est toujours pas mouillé. « Pour ce qui est des demandes financières, on va les analyser dans le cadre du prochain budget », dit Caroline Richard, attachée de presse de M. Reid.

À la CSDM, Mme De Courcy considère la fermeture d'un établissement comme « une solution extrême ». Son plan triennal prévoyait tout de même la fermeture d'une école (Marie-Reine-des-Coeurs) dès juin prochain et l'annexion de huit autres à une école voisine. Le tout devait permettre des économies de près d'un million, en attendant de trouver des solutions durables.

La grogne a cependant été si importante que la commission scolaire a reculé. Le conseil des commissaires a résolu, le 10 novembre, d'accorder un moratoire d'un an aux établissements qui en font la demande. Seul hic : ce sont les grosses écoles qui devront assumer les coûts occasionnés par la survie des plus petites. Comme l'argent se fait rare, il y aura moins de services offerts aux élèves, et plus d'enfants par professeur.

Qui veut en payer le prix ?

« Il est clair que les parents ont intérêt à garder leur école de quartier, analyse Manuel Crespo, professeur à la faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal. Mais sont-ils prêts à payer pour la survie d'écoles sous-utilisées ? Sont-ils d'accord pour qu'il y ait des hausses d'impôt et de taxe scolaire ? Je ne crois pas. »

La solution ? Conserver les écoles modernes, adéquates, où il y a une grande cour verte et un beau gymnase, puis se défaire des autres. « Il peut y avoir des négociations pour garder celles qui ont les meilleures infrastructures, suggère-t-il. Il faut y aller à la pièce. Ceux qui gagneront seront les parents qui se mobiliseront le plus. »

Des audiences publiques auront lieu demain à la CSDM pour discuter du plan triennal avec les écoles concernées. Il faudra ensuite attendre le 22 décembre pour connaître les décisions prises par le conseil des commissaires.

M. Crespo, coauteur du livre *Gestion et décroissance en éducation*, paru aux Presses de l'Université de Montréal en 1983, rappelle que de nombreuses écoles ont été fermées dans les années 70, lors du premier déclin démographique. « L'expérience nous dit qu'on aboutit souvent à la fermeture, qu'on le veuille ou non », souligne-t-il.

Redécouvrez le monde !

Radio Canada International célèbre son **60e anniversaire** en vous proposant de redécouvrir le monde…

RCI RADIO CANADA INTERNATIONAL

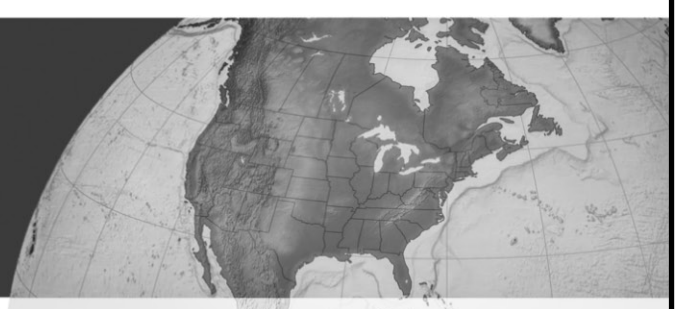

Gagnez un voyage d'aventure d'une valeur de **10 000 $***

Participez au : www.RCInet.ca

Redécouvrez le monde avec des émissions en neuf langues, un nouveau site, 20 000 liens et répertoires vous dirigeant vers 200 pays, une perspective unique en Amérique du nord sur l'actualité canadienne et mondiale.

* La valeur du voyage pourra être moindre selon la destination choisie par le gagnant et son point de départ.

En collaboration avec : CBC radio ONE, CBC news WORLD, RADIO Première Chaîne Radio-Canada, RDI, Club Aventure voyages

3267864A

3267871

RIMA ELKOURI › LA VIE LA VILLE
rima.elkouri@lapresse.ca

Sur la Côte-des-Neiges

Si je vous demande de me nommer l'artère qui, à elle seule, résume le mieux Montréal, vous allez sans doute me parler du boulevard Saint-Laurent. Et vous aurez de bonnes raisons de le faire.

Mais à l'ouest de la *Main* s'étire une autre *Main* tout aussi foisonnante, bien que peu de conteurs aient choisi de s'y frotter. Je parle du chemin de la Côte-des-Neiges, où se côtoient étudiants à sacs à dos, sikhs enturbannés, exilés sans tuque, restos de partout et de nulle part, Nouilles Dépôt, stations service, salons de coiffure, salons funéraires, drapeaux du Québec égarés, CLSC polyglotte, néons criards et j'en passe. En prime, ces jours-ci, des sapins de Noël à vendre, bien attachés et alignés dans un coin comme s'il s'agissait d'un étal géant d'artichauts.

Depuis peu, la Côte-des-Neiges n'est plus orpheline de conteurs. Dans *La Brûlerie*, très beau roman posthume d'Émile Ollivier, auteur montréalais d'origine haïtienne, voilà qu'elle nous est racontée en long, en large et dans ses moindres recoins. Voilà qu'elle ressuscite en même temps que l'auteur.

«Émile, c'était un marcheur, me dit sa femme, Marie-Josée Ollivier. En fait, il n'appelait pas cela marcher, mais flâner. C'était un flâneur. Il pouvait s'asseoir sur un banc et observer pendant plus d'une heure.»

Dans *La Brûlerie*, Ollivier marche et nous marchons derrière lui. Il s'asseoit pour prendre un café et nous nous assoyons avec lui. Le Montréal qu'il nous raconte n'est ni le boulevard Saint-Laurent, ni la rue Saint-Urbain, ni le Plateau Mont-Royal. Le Montréal qu'il nous raconte comme personne ne nous l'avait encore raconté est celui d'une rue très différente de la *Main*, mais tout aussi bigarrée.

Chemin de la Côte-des-Neiges, donc. Il y a le chemin «d'en haut», à côté de l'Université de Montréal, «village studieux, fréquenté par des étudiants *nerds-freaks-punks*». Deux librairies et, à l'angle de la rue Jean-Brillant, cet «énigmatique et peu avenant immeuble d'Hydro-Québec» qui sera transformé plus tard en sorte de bar de banlieue. (Depuis, si vous êtes passés par là, vous avez vu que le bar a été remplacé par un tout aussi énigmatique restaurant Saint-Hubert qui annonce des «soirées des dames» les mercredis, avec chansonniers...)

S'il marche en tournant le dos à l'oratoire Saint-Joseph, le passant tombe sur la Côte-des-Neiges «d'en bas», «un antre à mendiants, refuge de vagabonds, de flâneurs, de ramasseurs de mégots, de fouilleurs de poubelles, asile de marchands ambulants.» Un coin que les policiers ont déjà surnommé le «Bronx», raconte Ollivier. Certains ont voulu rebaptiser le tronçon «rue de la Coke» à cause de ses nombreuses piqueries. Mais Jonas Lazard, le narrateur de *La Brûlerie*, a une préférence pour «rue de la Soif».

Qu'ils soient du chemin d'en haut ou de celui d'en bas, tous les habitués de la Côte-de-Neiges ont en commun d'être «des bateaux démâtés, des naufragés ambulants à la beauté équivoque dans cette rue interminable», écrit Ollivier. Des exilés qui se plaignent des fois qu'au Québec il ne se passe rien, d'autres qui croient que Montréal n'est pour eux qu'une terre de passage et qui, finalement, sans s'en rendre compte, finissent par y demeurer toute leur vie.

Sur la Côte-des-Neiges, il y a aussi tous ces cafés et ces terrasses, si chers à Ollivier. La Brûlerie, notamment, quartier général des exilés haïtiens dont il nous raconte l'histoire. Lui-même, dans la «vraie» vie, comme on dit, s'y réunissait avec ses copains tous les vendredis. Les copains y vont encore. Mais une chaise est désormais vide.

Pour Ollivier, les terrasses ne sont pas que des terrasses, mais des bords de mer. «À la Côte-des-Neiges, il ne manque que le port, la rouille des cargos, les grues géantes, le ronflement des chalands, les cales sèches et, au loin, l'horizon bleuté», écrit-il.

Pour lui, les cafés ne sont pas non plus que des cafés mais presque le fondement de la civilisation. «Que serait le monde sans les cafés ? Indubitablement, pas ce qu'il est. On peut même affirmer sans risque de se tromper qu'il serait moins civilisé, arrimé strictement aux lois de l'efficacité. Le café appelle les vacances, la mise entre parenthèse de l'ordinaire des jours, l'ouverture sur le hasard.»

Il fut un temps où la Brûlerie, chemin de la Côte-des-Neiges, était mon bord de mer à moi aussi. Avant mes cours, après les cours, pendant les cours même parfois, c'était un passage obligé. Hier matin, j'y suis retournée pour la première fois depuis très longtemps, le roman d'Émile Ollivier à la main.

«Tout est différent dans la lumière d'un café», écrit Ollivier. On peut y inventer «des villes imaginaires, des amours avortées, des retours auxquels, à la vérité, on a depuis longtemps renoncé.» On peut même rencontrer des écrivains morts trop tôt qu'on n'a jamais eu la chance de rencontrer.

La chaise en face de moi était vide. Mais à la lumière du roman, elle ne l'était plus.

APARTÉ

« J'ai marché de la rue Barclay jusqu'à la rue Jean-Talon. Inutile d'y aller, j'y ai été pour vous. Ni chic, ni touristique, ni même industrieux comme la présence de quelques enseignes d'usines le laisserait croire. Plutôt un espace indécis, un lieu en perte de vitesse où se révèlent, dans toute leur splendeur, l'errement cosmopolite, le crime architectural, le fourvoiement aménageur, le malaise désenchanté, la misère du monde. »

Extrait de *La Brûlerie*, d'Émile Ollivier (Boréal, 2004).

Le Plateau, l'un des meilleurs quartiers en Amérique

NICOLAS BÉRUBÉ

Le Plateau Mont-Royal est l'un des 20 quartiers offrant la meilleure qualité de vie en Amérique du Nord, selon Projet for Public Spaces (PSP), un organisme new-yorkais qui publie un bulletin d'information électronique envoyé à plus de 20 000 professionnels de l'aménagement urbain.

Dans ce palmarès, le Plateau arrive en septième place, derrière des quartiers tels East Village à New York, North Beach à San Francisco et Rittenhouse Square à Philadelphie. La première position du palmarès va à Granville Island, à Vancouver.

Selon Jay Walljasper, porte-parole de PSP, le choix des quartiers s'est fait de façon hautement subjective. « Ce sont les cadres de notre organisation qui ont lancé leurs coups de coeur. Chaque année, nous visitons des centaines de villes autour du monde. Dans cet exercice, nous avons voulu faire ressortir les quartiers qui nous ont le plus marqués. »

Le Plateau, dit-il, a été choisi à cause de l'esprit d'ouverture qui s'en dégage. « C'est un quartier où les gens se rencontrent, où l'on n'a pas besoin de prendre un rendez-vous avec ses amis, car on sait qu'on va les croiser dans la semaine. »

« Les immeubles résidentiels et les commerces sont bien intégrés. On a le goût de découvrir le quartier à pied. À chaque coin de rue, on tombe sur une boutique ou un café qui donne envie de passer du temps dans le coin », ajoute M. Walljasper, qui a déjà encensé Montréal lorsqu'il occupait le poste de rédacteur en chef du magazine *UTNE Reader* il y a quelques années.

Compilée pour la première fois, cette liste traduit l'importance grandissante du rôle des quartiers comme centres d'attraction des villes. Jusqu'à présent, les planificateurs urbains s'intéressaient surtout à d'autres éléments, tels l'architecture, les monuments, les axes routiers.

La péninsule de Granville, le premier choix des experts, est une ancienne zone industrielle où ont été fabriqués des navires durant la Seconde Guerre mondiale, et qui avait été abandonnée par la suite. Dans les années 70, des promoteurs ont entrepris de rénover les installations vétustes. Aujourd'hui, l'endroit est abondamment fréquenté par les touristes.

don de joie

notre marmite de dons sera à votre disposition du 25 novembre au 23 décembre

ARMÉE DU SALUT
120 ans auprès des Québécois

3274863

3274852A

Ouvrez votre cœur !

Faites un don ...

Faites comme moi, appuyez l'Armée du Salut !

Albert Millaire
comédien

Photo : Martine Doyon

...par la poste

Armée du Salut
2050, rue Stanley
Bureau 400
Montréal (Québec) H3A 3G3

Je veux aider l'Armée du Salut !
Nom : _____
Adresse : _____
Ville : _____
Code postal : _____

Vous pouvez également faire un don par carte de crédit en composant le 1 877 488-4222 (sans frais).

Merci pour votre généreux don !

Vous trouverez ci-joint mon don de :
☐ 25 $
☐ 50 $
☐ 100 $
☐ _____ $

...ou en ligne!

www.armeedusalut.ca

ACTUALITÉS

PHOTO CP ©

Des manifestants et des vaches devant le parlement de Québec, hier, pour l'ouverture du congrès de l'UPA.

Le congrès de l'UPA s'ouvre sur fond de crise bovine

ARIANE KROL

QUÉBEC – Cette année, le congrès annuel de l'Union des producteurs agricoles (UPA) sera placé sous le signe du boeuf et de la vache de réforme. La crise que vivent les producteurs de bovins et de vaches laitières risque en effet d'accaparer la majeure partie des échanges qui débutent ce matin à Québec.

« C'est insoutenable, c'est intolérable, ça c'est clair », a déclaré hier soir le président de l'UPA, Laurent Pellerin, lors d'une rencontre avec des journalistes spécialisés en agroalimentaire.

Excédés par la maigreur des prix qu'ils reçoivent pour la viande des vaches laitières et reproductrices mises à la retraite, les producteurs ont appliqué pour la première fois hier leur politique de prix plancher en refusant de vendre leurs meilleurs animaux de réforme à moins de 42 cents la livre. Résultat : sur les quelque 470 bovins amenés hier aux encans, une dizaine seulement a trouvé preneur. Et Colbex, qui abat environ neuf vaches de réforme sur 10 dans la province, n'en a pas acheté une, rapporte la Fédération des producteurs de bovins du Québec. L'entreprise n'a pas rappelé *La Presse* hier soir.

L'escalade des moyens de pression devait se poursuivre ce matin, les fédérations des producteurs de lait et de bovins ayant annoncé leur intention « d'assiéger » l'abattoir avant le lever du jour pour l'empêcher de transformer les animaux qu'il achète ailleurs au pays. L'entreprise a demandé une injonction contre les manifestants hier, mais le juge a reporté l'affaire à cet après-midi.

De son côté, la ministre québécoise de l'Agriculture, Françoise Gauthier, a convoqué le président de l'UPA, les présidents des deux fédérations et des dirigeants de l'abattoir pour faire le point sur la situation hier soir.

La situation reviendra donc inévitablement sur le tapis du Centre des congrès de Québec ce matin, d'autant plus que les producteurs ne pouvaient pas encore dire, hier en début de soirée, où iraient les vaches qui n'avaient pas trouvé preneur aux encans. « Il y a des gens qui nous offrent de la place gratuitement pour les mettre, mais c'est des gros trous, on n'aime pas ça », commente le directeur de la mise en marché des bovins de réforme à la fédération des producteurs bovins, Louis Hébert, en faisant allusion au terrain où les producteurs du Saguenay—Lac-Saint-Jean menacent d'enterrer leurs bêtes si la situation ne se règle pas.

Colbex abat environ 4200 têtes par semaine, dont 1800 proviennent de l'extérieur du Québec. L'entreprise n'a pas voulu indiquer si elle répondra au prix plancher en achetant davantage de bêtes dans d'autres provinces. « Nous avons environ 375 emplois directs au Québec. Nous sommes responsables de nous assurer que leurs salaires sont couverts », a indiqué hier matin Brian Read, directeur des ventes de Levinoff, compagnie soeur de Colbex.

Les producteurs continuent à réclamer que la ministre de l'Agriculture impose un prix plancher assorti de volumes de production pour obliger Colbex et les autres abattoirs québécois à acheter les animaux d'ici. Françoise Gauthier a déjà indiqué qu'elle n'en ferait rien sans un front commun des autres provinces avec Ottawa. Le ministre fédéral de l'Agriculture doit prononcer une allocution au congrès de l'UPA jeudi matin et Françoise Gauthier est attendue le même jour en début d'après-midi.

Le premier ministre Paul Martin doit aussi aborder la question de l'embargo au cours de la visite du président George Bush, mais Laurent Pellerin s'attend au mieux à une levée d'embargo partielle dont ne bénéficierait pas la vache de réforme.

Selon le *Wall Street Journal*, le département américain de l'Agriculture a soumis hier une proposition pour rouvrir les frontières, mais un lobby d'éleveurs, le R-CALF United Stockgrowers of America, a déjà annoncé qu'il s'y opposerait devant les tribunaux.

IS 300 2004
1,1%

À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION LEXUS

ES 330 2005
578$
48 mois
0$ comptant

GABRIEL LEXUS
3333, Côte de Liesse, St-Laurent
(514) 747-7777
ventes@gabriel.lexus.ca

PRESTIGE LEXUS
5770, boul. Taschereau, Brossard
(450) 923-7777
ventes@prestige.lexus.ca

SPINELLI LEXUS
561, boul. St-Joseph, Lachine
(514) 634-7171 1 800 352-6111
ventes@spinelli.lexus.ca

VIMONT LEXUS
255, boul. St-Martin Est, Laval
(450) 668-2710 1 800 625-3987
ventes@vimont.lexus.ca

Constat à l'amiable entre luxe et prix abordable.

RX 330 2005
518$
48 mois

GX 470 2004
768$
48 mois

LEXUS

3270366A

3270369

Les taux d'intérêt pour les véhicules Lexus RX 330 2005 Suffixe « R » / GX 470 2004 Suffixe « A »/ ES 330 2005 Suffixe « D » est de 5,9 %. Acompte ou échange équivalent : 7 975 $ / 7 975 $ / 0 $ - Mensualité de location : 518 $ / 768 $ / 578 $ - Dépôt de sécurité remboursable : 0 $ sur les modèles RX 330 / GX 470 et 2 500 $ sur le modèle ES 330. PDSF : 49 900 $ / 66 800 $ / 39 900 $. Le taux d'intérêt pour le modèle IS 300 2004 est de 1,1 % avec un dépôt de sécurité multiple remboursable de 4 500 $. Ces offres s'appliquent à des plans de location de 48 mois de SFL, sur approbation du crédit. Ces offres s'appliquent uniquement aux véhicules en stock chez le concessionnaire et ne peuvent être combinées à aucune autre offre. Limite de kilométrage : 24 000 km par an. Frais de 0,15 $ pour chaque kilomètre supplémentaire (0,10 $ par kilomètre si convenu au moment de la signature du contrat de location). Frais de transport et de préparation en sus. Taxes, immatriculation et assurances en sus. Voyez votre concessionnaire Lexus le plus près pour plus de détails. L'offre prend fin le 30 novembre 2004. Le modèle peut être montré avec un équipement en option.

Rattrapage salarial: Québec et les médecins spécialistes en désaccord

PASCALE BRETON

Deux ans après des moyens de pressions qui ont perturbé le réseau de la santé, le gouvernement et les médecins spécialistes ne s'entendent toujours pas sur l'écart salarial qui sépare les médecins de leurs collègues des autres provinces.

Au terme des journées d'études que la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) avait organisé à l'automne 2002 et au début 2003, l'ancien gouvernement péquiste avait conclu une entente avec les médecins. Elle prévoyait un rattrapage salarial de 5 % et la mise sur pied d'un comité tripartite, où siégerait un expert indépendant, pour évaluer l'écart salarial et, s'il y a lieu, combler le rattrapage sur une période de quatre ans.

Après 18 mois de travaux, le rapport révèle qu'il y a bel et bien un écart salarial important, mais les analyses ne sont pas les mêmes selon le point de vue de chacune des parties.

Après pondération, les médecins spécialistes estiment être payés 44 % de moins que leurs collègues canadiens tandis que le gouvernement ne chiffre l'écart qu'à 10 %.

L'experte indépendante, Diane Marleau, se range pour sa part davantage du côté de la FMSQ. Elle analyse les données sensiblement de la même façon que les médecins spécialistes pour conclure que les médecins québécois sont payés de 26 à 38 % de moins que leurs homologues des autres provinces.

« Le rapport lui-même montre qu'il y a un écart, que cet écart est considérable et que sur tous les plans, le Québec est au dernier rang au point de vue de la rémunération, que l'on mesure la rémunération globale, annuelle ou à l'acte, c'est-à-dire en regard du tarif », a expliqué hier le président de la FMSQ, le Dr Yves Dugré, en dévoilant le résultat des travaux.

Selon l'analyse faite par la FMSQ, le revenu moyen annuel au Québec est de 232 700 $, soit 100 000 $ de moins que la moyenne canadienne. Les tarifs consentis par l'État pour chacun des actes faits par le médecin sont aussi moins élevés au Québec.

Ainsi, les médecins spécialistes gagnent 21 % de moins que leurs collègues ontariens pour un pontage coronarien, 52 % de moins pour une consultation en cardiologie ou 81 % de moins pour une coloscopie.

Autant le gouvernement que la FMSQ et l'experte indépendante ont utilisé les mêmes données, provenant principalement de l'Institut canadien d'information sur la santé, pour réaliser leurs travaux. Alors pourquoi cet écart ?

« Le gouvernement a utilisé des méthodes pour réduire l'écart brut et des études pour maximiser la pondération, ce qui fait qu'on a un dépôt asymétrique », a répondu hier le Dr Dugré.

Ainsi, malgré la pénurie d'environ 1000 médecins spécialistes, le gouvernement estime que la province compte tout de même 14 % de plus de spécialistes que le reste du pays. Par conséquent, leur charge de travail devrait être plus importante, ce qui ne semble pas être le cas.

« Un des aspects qui ont été calculés, c'est le fait que les médecins spécialistes au Québec ne pratiquent pas autant », a expliqué avec prudence Cathy Rouleau, l'attachée de presse du ministre de la Santé, Philippe Couillard.

Elle a toutefois rappelé que pour l'heure, les partis n'en sont qu'à l'étape de la négociation et que beaucoup de travail reste à faire.

3272235A

Monsieur le Maire tient ses promesses

« ON EN A POUR LES FINS PIS POUR LES FOUS ! »

Encore cette année, ce n'est pas des promesses en l'air que nous a faites monsieur le Maire. « Point besoin de chercher de midi à quatorze heures, des cadeaux pour toute la maisonnée, c'est chez Bell que vous allez les trouver ! », s'est-il exclamé, pas peu fier, avant de s'en retourner à d'autres dossiers.

Sympatico Intermédiaire

Libérez votre ligne téléphonique !
Service Internet plus pratique et sécuritaire que jamais.

Gratuit : 6 mois de notre gamme complète de services de sécurité†1 mis à jour automatiquement
- Antivirus
- Coupe-feu
- Anti-logiciels espions

14,95 $ par mois les 6 premiers mois†2

Mobilité

- 3 premiers mois de service gratuits*1
- Pas de frais d'activation ni de frais mensuels cachés avec les forfaits **Tout-en-un**

La mobilité sans tracas. Seulement chez Bell.

Téléphone pliable à écran couleur à partir de
0 $*2

Le Forfait

Combinez 2 ou 3 services
- **Mobilité**
- **Sympatico**MC
- **ExpressVu**MC

et économisez mois après mois avec **Le Forfait**^1 de Bell.

NOUVEAU
5 $ par mois^2
pour 1000 min d'interurbain
Canada, É.-U., 24/7

ExpressVu

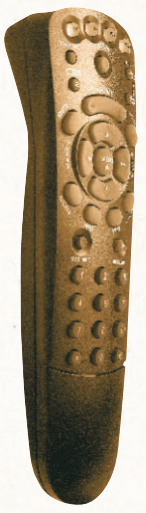

À partir de
49 $‡
après crédits installation incluse‡‡

À chacun sa machine-à-images !
- Plus de 400 canaux et 16 forfaits thématiques
- Image et son d'une clarté remarquable
- Service horaire variable gratuit sur les réseaux canadiens

Vous en aurez plein la vue !

Bell

Et bien simple.MC

3272252

bell.ca/cadeaux • 1 866 880-5076 • Magasins Espace Bell et Bell Mobilité

Espace Bell

Anjou
Les Galeries d'Anjou
(514) 353-0257
Beloeil
Mail Montenach
(450) 446-7176
Brossard
Mail Champlain
(450) 465-8759
Châteauguay
Centre régional
Châteauguay
(450) 691-7665
Coaticook
18, rue du Manège
Place J.R. Lefebvre
(819) 849-9997
Cowansville
Domaine du Parc
(450) 263-4444
Delson
5, route 132
(450) 635-9999
Dollard-des-Ormeaux
3352, boul. des Sources
(514) 684-6846
3699, boul. St-Jean
(514) 626-8888
Dorion-Vaudreuil
84, boul. Harwood
(450) 424-1416
Dorval
Les Jardins Dorval
(514) 631-1222
Drummondville
2265, boul. St-Joseph
(819) 478-5178
Promenades Drummondville
(819) 474-4433
Gatineau
Promenades de l'Outaouais
(819) 246-2355
Granby
Galeries de Granby
(450) 777-4058
Hull
Galeries de Hull
(819) 771-2716
Joliette
Les Galeries Joliette
(450) 755-5533
LaSalle
Carrefour Angrignon
(514) 364-3071
Laval
1655, boul. St-Martin Ouest
(450) 680-1010
Carrefour Laval
(450) 681-3344
Carrefour Laval (kiosque)
(450) 978-7133
Centre Laval
(450) 680-2355
Longueuil
Place Longueuil
(450) 679-4558
Montréal
Boul. Décarie (angle Jean-Talon)
(514) 739-7777
9280, boul. de l'Acadie
(514) 385-0770
5187, avenue Papineau (angle Laurier)
(514) 526-2020
892, rue Ste-Catherine Ouest
(514) 866-6686
Centre Rockland
(514) 340-1269
Place Alexis-Nihon
(514) 939-2439
Place Dupuis
(514) 844-1313
Place Versailles
(514) 353-8847
Plaza Côte-des-Neiges
(514) 342-5444
Tour Jean-Talon (rez-de-chaussée)
(514) 270-1155
Montréal-Nord
Place Bourassa
(514) 322-3202
Mont-Tremblant
517, rue de St-Jovite
(819) 681-0404
Pointe-aux-Trembles
12530, rue Sherbrooke Est
(514) 645-4455
Pointe-Claire
Fairview Pointe-Claire
(514) 630-4992
Repentigny
309, rue Notre-Dame
(450) 585-4455
Les Galeries Rive-Nord
(450) 657-4455
Rosemère
232, boul. Curé-Labelle
(450) 979-3838
Place Rosemère
(450) 435-0024
Salaberry-de-Valleyfield
Centre commercial Valleyfield
(450) 377-1256
Sherbrooke
2700, rue King Ouest
(819) 823-9994
Carrefour de l'Estrie
(819) 565-1605
Sorel
Les Promenades de Sorel
(450) 742-6789
St-Bruno-de-Montarville
Les Promenades St-Bruno
(450) 441-1535
Ste-Agathe-des-Monts
80A, boul. Morin
(819) 321-0265
St-Eustache
Place St-Eustache
(450) 623-8500
St-Hubert
5190, boul. Cousineau
(450) 676-9919
3879, boul. Taschereau
(450) 926-2020
St-Hyacinthe
Galeries St-Hyacinthe
(450) 778-1749
St-Jean-sur-Richelieu
391, boul. du Séminaire Nord
(450) 348-5210
Carrefour Richelieu
(450) 349-4400
St-Jérôme
Le Carrefour du Nord
(450) 431-3926
St-Laurent
La Place Vertu
(514) 335-2355
St-Léonard
6050, boul. Métropolitain Est
(514) 257-9292
Centre Le Boulevard
(514) 376-2288
Terrebonne
Les Galeries Terrebonne
(450) 964-7985
Tracy
604, route Marie-Victorin
(450) 746-7777
Trois-Rivières
5691, boul. Jean-XXIII
(819) 376-6849
Centre Les Rivières
(819) 691-0482
Victoriaville
567, boul. des Bois-Francs Sud
(819) 357-7777
La Grande Place des Bois-Francs
(819) 357-5776

Aussi offert dans les magasins Bell Mobilité et les détaillants autorisés : FUTURE SHOP, LA CABINE TÉLÉPHONIQUE, Dumoulin Électronique · Informatique · Photo, STEREO Plus ÉLECTRONIQUE, SONXPLUS, RadioShack Vous avez des questions. Nous avons les réponses. (Excluant Mobilité)

Offre ExpressVu disponible aussi : CENTRE HI-FI ÉLECTRONIQUE

Les offres prennent fin le 31 décembre 2004 et sont réservées aux nouvelles activations. Services offerts aux clients résidentiels, là où la technologie le permet. Prix/offres sujets à changement sans préavis et ne peuvent être combinés avec aucune autre offre. Taxes en sus. Jusqu'à épuisement des stocks. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent pour chaque engagement. D'autres conditions s'appliquent, y compris des exigences techniques minimales. Photos à titre indicatif. ‡Prix net basé sur le prix de détail suggéré du récepteur 3120 (129,99 $) moins les crédits d'équipement de 50 $ et de télé à la carte de 30 $ avec un engagement de 2 ans. Les crédits sont appliqués sur le compte, avant les taxes ; prévoir de 6 à 8 semaines. Le système doit être activé avant le 16 janvier 2005. Le crédit de télé à la carte n'est valide que pendant 90 jours après l'activation et s'applique à tous les films ou événements sur Vénus ou Vu! jusqu'à un max. de 15 $ par commande. Une pièce d'identité avec photo valide et une autorisation doit être donnée sur une carte de crédit ou par prélèvement bancaire pour ouvrir un compte. ‡‡Sujet à un engagement de 2 ans. Visitez bell.ca/installationincluse pour savoir si vous êtes admissible. †1Le tarif mensuel courant (maintenant 12,90 $) s'applique par la suite. Les services doivent être activés dans les 90 jours suivant l'abonnement sans quoi ils seront automatiquement retirés du compte. Fournis avec Zero-Knowledge Systems, Inc. aux abonnés Sympatico. Aucun service n'offre une protection absolue. †2Sujet à un engagement de 12 mois. Le tarif de 25,95 $/mois s'applique pour les mois 7 à 12. Le tarif mensuel courant (maintenant 29,95 $) s'applique par la suite. 2 Go de téléchargement par mois, frais pour téléchargements en sus. *1Tarif mensuel du forfait, d'une valeur max. de 35 $, remis sous forme de crédits appliqués sur le compte. Sujet à un engagement de 3 ans. Le tarif alors courant s'applique par la suite. Frais d'interurbain en sus. *2Sujet à un engagement de 3 ans. ^1Offert avec les services et forfaits de Bell sélectionnés. Sujet à un engagement de 2 ans pour chaque service. Pour être admissible, vous devez avoir Bell Canada comme fournisseur de service interurbain, mais il n'est pas nécessaire d'être abonné au service local ou à d'autres services tarifés de Bell Canada. Des frais pour l'équipement et l'installation professionnelle peuvent s'appliquer. Pour les détails, appelez au 1 866 880-5076 ou visitez bell.ca/forfait. ^2S'applique aux appels interurbains résidentiels automatiques ou faits avec le service Contact famille au Canada et aux États-Unis.
Sympatico et Contact famille sont des marques de commerce de Bell Canada. ExpressVu est une marque de commerce de Bell ExpressVu, s.e.c.

SUITE DE LA UNE

Tout le monde aux abris, voilà W.

MARISSAL
suite de la page A1

C'est déjà assez frustrant d'attendre que l'administration américaine daigne régler les litiges commerciaux qui minent l'économie des provinces sans, en plus, faire la queue pour voir le président trinquer à la table d'honneur.

Le personnel du premier ministre, des ministres de même que les journalistes, qui sont pourtant tous fichés jusque dans les moindres détails par la GRC, passent eux aussi à la moulinette et doivent remplir de nouvelles fiches de sécurité leur demandant, notamment, leurs lieux de résidence et leurs employeurs au cours des dernières années. Pour avoir le privilège de couvrir une conférence de presse de leur premier ministre, dans leur capitale, les journalistes canadiens doivent donc se plier aux mesures de sécurité imposées par un dirigeant étranger.

C'est toujours la même chose quand le président des États-Unis débarque : les services secrets de la Maison-Blanche prennent le contrôle des lieux, des gens et de l'horaire. Leur zèle, toutefois, semble illimité. En fait, le niveau de sécurité (ou de paranoïa, si vous préférez) a atteint cette fois-ci des sommets inégalés, selon le propre aveu des pauvres responsables canadiens qui subissent depuis quelques jours tous les caprices du régiment de SS (Secret Service) arrivés à Ottawa la semaine dernière.

De toute évidence, le niveau de sécurité entourant le bref séjour de George W. Bush est proportionnel à l'antipathie dont il fait l'objet au Canada. N'essayez pas, par exemple, de louer une chambre d'hôtel au centre-ville d'Ottawa ce soir et demain ou de louer une auto, tout a été réquisitionné par les gouvernements canadien et américain. L'aéroport d'Ottawa et le centre-ville seront aussi paralysés pendant quelques heures à cause du passage du président. Ajoutez à cela quelques manifs et le dispositif policier pour contenir ces manifs et vous avez entre les mains tous les ingrédients pour un joyeux bordel. Même les fonctionnaires qui travaillent au centre-ville ont reçu la consigne de rester chez eux aujourd'hui.

Au cours de deux prochains jours, le gouvernement canadien donne les clés de la maison aux Américains. Le pire, c'est que c'est nous qui devrons faire le ménage une fois la visite partie.

Considérant le paquet de troubles que représente une telle visite pour le gouvernement canadien, les risques de dérapages dans la rue et les remous dans son propre caucus, on se demande bien pourquoi Paul Martin était si empressé d'inviter le président Bush. D'autant plus que l'entourage de Paul Martin insiste pour dire qu'il ne faut pas s'attendre à des annonces concrètes concernant les litiges commerciaux du bois d'oeuvre et de la vache folle. « Ce n'est pas un sommet, ce n'est même pas une visite officielle, c'est une rencontre de travail, il ne faut pas s'attendre à de grandes annonces », répète un porte-parole du gouvernement.

Au mieux, les deux leaders annonceront un échéancier plus précis devant mener à la réouverture du marché américain au boeuf canadien. On servira même un morceau de bon boeuf de l'Alberta au président ce soir, question de le prendre par les papilles.

Évidemment, c'est un vieux truc, les conseillers du premier ministre minimisent les attentes de la rencontre pour pouvoir ensuite gonfler les maigres résultats. Mais ils disent vrai : il ne faut vraiment pas s'attendre à des percées très significatives à court terme pour le commun des mortels. On a aussi judicieusement mis de côté le controversé dossier du bouclier antimissile, quoique la question planera au-dessus de la rencontre et reviendra sans aucun doute sur le tapis en conférence de presse. Par ailleurs, contrairement à ce qui avait été prévu, Gilles Duceppe et Jack Layton auront un bref entretien avec le président Bush. Ils ont promis de soulever la question du bouclier antimissile en tout premier lieu.

Et pour éviter de s'enliser à Ottawa, le président Bush se rendra à Halifax, demain, pour remercier les gens des Maritimes d'avoir accueilli les voyageurs déroutés le 11 septembre 2001.

Pour le moment, l'objectif le plus urgent de Paul Martin est de profiter de la récente réélection de George Bush pour relancer le dialogue, pour remettre les compteurs à zéro en quelque sorte, après quelques années de relations difficiles avec Washington. En ce sens, on peut critiquer le *timing* de la rencontre, on peut aussi ne pas aimer que les Américains nous écrasent les orteils avec leurs gros sabots, mais il faut admettre que M. Martin est parfaitement cohérent avec son engagement de tenter de rebâtir les liens avec l'administration américaine. S'il semble souvent improviser dans l'élaboration de ses politiques intérieures, Paul Martin est beaucoup plus à l'aise dans les affaires internationales. On dit souvent que George Bush a besoin du Canada pour repositionner son pays dans la communauté internationale, mais la réciproque est vraie aussi. Paul Martin a besoin de George Bush pour assurer au Canada un rôle dans le processus électoral en Irak et dans la recherche d'une paix négociée au Moyen-Orient. M. Martin sait aussi que sans Washington, il peut faire une croix sur deux de ses plus chers projets : la réforme de l'ONU et la création d'un G20.

Tous les anciens premiers ministres, les diplomates et les « sherpas », dont le travail est de préparer les rencontres au sommet, le disent : les brèves rencontres bilatérales ne servent pas à régler les dossiers précis, surtout pas les vieux litiges commerciaux, mais elles sont essentielles pour forger des relations interpersonnelles fortes et durables. George Bush, même si cela déplaît fortement au Canada, a été réélu et il est là jusqu'en 2008. On ne peut pas non plus reprocher à Paul Martin de rétablir le contact avec notre voisin et premier client.

Le pari est risqué, cependant. Étant donné l'impopularité du président Bush au Canada, trop s'en rapprocher peut s'avérer aussi risqué que de s'asseoir sur un rond de poêle. Il est vrai que depuis qu'il a pris le pouvoir, il y a un an, Paul Martin a pris l'habitude de se faire chauffer.

ASSEMBLÉE NATIONALE QUÉBEC

CONSULTATION GÉNÉRALE

LE SECTEUR ÉNERGÉTIQUE AU QUÉBEC – CONTEXTE, ENJEUX ET QUESTIONNEMENTS

La Commission de l'économie et du travail est chargée de tenir des auditions publiques à compter du **25 janvier 2005** dans le cadre d'une consultation générale sur le document intitulé : *Le secteur énergétique au Québec – Contexte, enjeux et questionnements*.

Toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion sur ce sujet doit soumettre un mémoire au Secrétariat des commissions au plus tard le **4 janvier 2005**. La Commission choisira, parmi les personnes et les organismes qui auront fait parvenir un mémoire, ceux qu'elle entendra.

Les mémoires doivent être transmis en 25 exemplaires de format lettre. Ils doivent être accompagnés d'autant d'exemplaires d'un résumé de leur contenu. Les personnes et les organismes qui désirent que leur mémoire soit transmis à la Tribune de la presse doivent en faire parvenir 20 exemplaires supplémentaires. Vous êtes également invités à transmettre par courriel le fichier de votre mémoire. Toutefois, cela ne vous dispense pas de produire une version papier de celui-ci.

Les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements doivent être adressés à : Mme Lise St-Hilaire, secrétaire de la Commission de l'économie et du travail, Édifice Pamphile-Le May, 1035, rue des Parlementaires, 3e étage, Québec (Québec), G1A 1A3.

Téléphone : (418) 643-2722 Télécopieur : (418) 643-0248
Courriel : cet@assnat.qc.ca

3274182A 3276293

ÉVASION AU CŒUR DU VIEUX-QUÉBEC

FORFAIT ÉVASION
- 2 nuits à l'hôtel pour 2 personnes
- Petits déjeuners américains pour 2 personnes les 2 jours
- 1 dîner/table d'hôte à « La Table du Manoir » pour 2 personnes
- Frais de service

À PARTIR DE 299$ POUR DEUX PERSONNES POUR DEUX NUITS

DÉCOUVREZ LE NOUVEAU SPA DU MANOIR!

44, côte du Palais, Vieux-Québec (Qc) G1R 4H8
Tél.: 418.692.1030 Fax: 418.692.3822
Courriel: admin@manoir-victoria.com

HÔTEL MANOIR VICTORIA

3255928 3255961

VALIDE JUSQU'AU 30 AVRIL 2005 www.manoir-victoria.com 1 800 463.6283

LES ROUTES N'ONT QU'À BIEN SE TENIR !

LA VOLVO FAMILIALE 2005 À TRACTION INTÉGRALE

S40 T5 AWD	à partir de	498 $/mois	-	1 820 $ comptant
S60 2.5T AWD	à partir de	498 $/mois	-	4 120 $ comptant
S80 2.5T AWD	à partir de	899 $/mois	-	2 100 $ comptant
V50 T5 AWD	à partir de	498 $/mois	-	2 358 $ comptant
XC70 AWD	à partir de	598 $/mois	-	2 220 $ comptant
XC90 AWD	à partir de	648 $/mois	-	1 700 $ comptant

Dans une Volvo à traction intégrale de Uptown Volvo, les routes n'auront qu'à bien se tenir.
Appelez-nous pour un essai routier dès aujourd'hui.

VOLVO pour la vie

UPTOWN VOLVO
4900, rue Paré 737-6666
www.uptownvolvo.com

Basé sur une location de 39 mois, transport et préparation inclus. Taxes en sus. 60 000 km alloués pour la durée du bail, 0,16 $ du km excédentaire. Cette offre expire le 30 novembre 2004.

3269621 3269645

3274637A

Nous recherchons présentement des...

- Femmes post-ménoposées
- 18 à 65 ans
- Fumeuses et non-fumeuses

Indemnité compensatoire jusqu'à 1650 $

Anapharm innove dans le domaine de la recherche clinique en offrant des services de qualité tout en se souciant du confort, du respect et de la sécurité de ses volontaires. Dans la majorité des cas, les études réalisées portent sur des médicaments déjà disponibles sur le marché.

Pour des renseignements additionnels, contactez l'équipe Anapharm ou visitez notre site Web.

514-485-7555
1 866-anapharm
www.anapharm.com
Entreprise de recherche sur les médicaments

sfbc Anapharm

3275491A 3275492

GRANDE VENTE D'ENTREPÔT

ÉPARGNEZ TOUTES LES MEILLEURES MARQUES DES MANUFACTURIERS DE FRANCE ET D'EUROPE JUSQU'À 75%

3 JOURS SEULEMENT
Décembre

1	2	5
9-18 hr	9-20 hr	9-17 hr

Tout pour une belle table et des cadeaux
• George Butler • CRISTAL D'ARQUES
• Guy Degrenne • INOXBECK • Muirfield
• Letang Remy • Frabosk • Bormioli Rocco Basic • Eliza
Directement de l'importateur au public.
Bienvenue aux hôtels et restaurants.

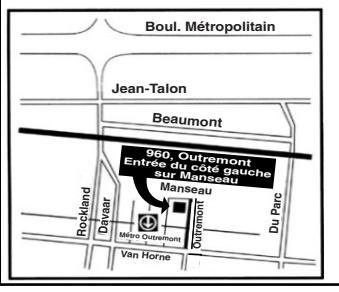

VENTE FINALE
960, Av. Outremont

I.C.M. GROUP

3270226

Imbroglio au sujet de la prochaine pandémie de grippe

PRESSE CANADIENNE

TORONTO – La prochaine pandémie d'influenza pourrait tuer plus de 100 millions de personnes dans le monde, a affirmé hier un directeur à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Dr Shigeru Omi.

Ce nouveau chiffre s'ajoute à la liste grandissante de prédictions qui font craindre aux experts que ne s'installe une certaine confusion et qu'un débat public sur le besoin de se préparer à affronter une pandémie n'ait pas lieu.

Les chiffres avancés (publiquement) jusqu'ici vont de deux millions de victimes à 100 millions. Privément, les experts de la grippe parleraient d'un nombre potentiel de victimes encore plus élevé.

Plusieurs experts soutiennent qu'il ne faut pas trop s'attarder aux chiffres tout en gardant une vue d'ensemble.

« Il faut que les dirigeants du monde entier comprennent ce qui nous attend », a soutenu Michael Osterholm, un épidémiologiste américain reconnu, ajoutant que ce ne sont pas des déclarations pour faire peur aux gens, mais pour les informer.

La puissante flambée de grippe aviaire qui ravage les populations de volailles en Asie depuis un an est de plus en plus préoccupante ; on craint que le virus ne devienne facilement transmissible aux humains — qui n'ont pas de défenses pour y faire face.

La possibilité que la souche H5N1 du virus n'entraîne une pandémie inquiète particulièrement les experts de la maladie et les responsables de la santé publique — en raison de la virulence qu'elle a affichée jusqu'ici.

Les experts pressent les gouvernements d'accélérer les démarches pour planifier les réactions à une pandémie potentielle. Et les chiffres qu'ils avancent ne sont que des estimations basées sur ce qui est connu des pandémies survenues au 20e siècle.

Les experts ont besoin de chiffres pour attirer l'attention des législateurs ayant à gérer des budgets serrés, et pour quantifier les risques.

Toutefois, les gros chiffres sont comme un couteau à deux tranchants, a admis le Dr Keiji Fukuda, un expert de la grippe aux Centres (américains) pour le contrôle des maladies. Ils peuvent ouvrir les yeux, mais peuvent aussi créer un état de détresse, que les experts veulent éviter.

En fait, en ce moment, personne ne peut dire combien de gens pourraient mourir si une pandémie de grippe frappait à l'échelle mondiale.

« Si votre question est : « Combien de personnes vont mourir au cours de la prochaine pandémie ? », la seule réponse raisonnable est : « Nous ne savons pas » », soutient Dick Thompson, le directeur des communications de la division des maladies transmissibles à l'OMS.

Conscient que différentes personnes à l'OMS utilisent différentes prédictions, M. Thompson, a affirmé que l'organisation doit mieux évaluer le risque.

« Nous devons être capables de calibrer notre niveau de préoccupation. Nous devons mettre des limites aux estimations conservatrices et moins conservatrices. »

Martin Meltzer, un économiste de la santé qui croit que la prochaine pandémie fera entre deux et sept millions de victimes, soutient que « le chiffre exact n'est pas l'idée ».

« L'idée est : imaginez beaucoup de personnes malades dans un laps de temps très court. Plus que vous n'en avez jamais vu.

« Que ce soit sept millions ou 70 millions qui meurent, (...), il y aura des personnes malades, des gens qui auront besoin de soins, des gens qui auront besoin de lits dans les hôpitaux. »

Un centre pour autistes pourrait fermer

ÉMILIE CÔTÉ

Au risque de devoir fermer ses portes, le Centre d'entraide et de répit pour autistes les Pignons verts, situé à Saint-Philippe en Montérégie, réclame d'urgence une aide financière à l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Montérégie.

L'organisme à but non lucratif est trop jeune pour avoir droit cette année à une subvention de l'Agence. Lors de sa demande de subvention en janvier dernier, soit quatre mois après son ouverture, le Centre ne répondait effectivement pas au critère d'admissibilité exigeant d'avoir offert « des activités à la population depuis au moins une année ».

« Mais le même critère indique *à moins de conditions particulières* », fait valoir Andrée Depuis Loiselle, directrice-fondatrice des Pignons verts, qui espérait ainsi parvenir à avoir une subvention. « Je savais également qu'un nouveau centre de répit pour autistes de Joliette avait obtenu plus de 200 000 $ de l'Agence de Lanaudière. »

Les Pignons verts loge dans un ancien couvent qui appartient à deux médecins. Vingt-quatre heures sur 24 et 365 jours sur 365, il accueille une quinzaine d'enfants autistes, ou qui sont atteints de dysphasie ou de T.E.D. (troubles envahissants du développement). En plus d'être gardés le jour ou hébergés la nuit, les enfants participent à un programme éducatif. Des éducateurs spécialisés et une psychothérapeute visitent le centre, qui travaille notamment en collaboration avec les CLSC et le Centre montérégien de réadaptation.

À l'Agence de la Montérégie, on indique que 5 millions manquent pour répondre aux besoins immédiats des organismes du territoire.

Offrez-vous de vraies vacances, sans contraintes!
Voyagez comme bon vous semble®.

Utilisez vos points TD pour toute dépense de voyage :

- ✔ Billets d'avion de n'importe quel transporteur aérien
- ✔ Billets d'avion non assortis de périodes d'interdiction
- ✔ Location de voiture, séjours à l'hôtel et croisières
- ✔ Forfaits-vacances et soldes de places

Demandez la carte *Visa* TD Or Voyages dès aujourd'hui et obtenez 7 500 Points TD.

Quand bien même vous auriez accumulé tous les points du monde, à quoi cela vous servirait-il s'il vous est pratiquement impossible de les échanger? Voilà un problème qui ne se pose pas avec la carte *Visa** TD Or Voyages® car, contrairement aux autres cartes, elle est assortie d'un programme de primes des plus souples qui vous permet de voyager comme bon vous semble.

La carte *Visa* TD Or Voyages n'est assortie d'aucune restriction concernant les sièges[1] ni d'aucune période d'interdiction. Les Points TD sont échangeables contre à peu près n'importe quel service de transport ou d'hébergement, sans frais de réservation.

Qu'est-ce que cela veut dire? Grâce aux points TD, vous pouvez vous procurer le billet d'avion que vous voulez. Si ce sont les forfaits-vacances qui vous intéressent, vous pouvez échanger vos points contre un séjour à l'hôtel, une croisière, la location d'une voiture ou un billet de train. Les Points TD ont autant de valeur que l'argent comptant lorsqu'ils sont échangés auprès de notre agence de voyages à service complet.

Profitez des avantages de ce programme des plus souples. Demandez votre carte dès aujourd'hui et, lorsqu'elle sera approuvée, vous obtiendrez 7 500 Points TD que vous pourrez échanger sur-le-champ[2]. Vous pouvez également combler le nombre de points dont vous avez besoin pour aller plus loin ou partir plus tôt. Vous pouvez faire votre demande par téléphone[3], en ligne ou en vous présentant dans une succursale TD Canada Trust. Cessez de faire semblant et partez pour de bon.

Appelez-nous dès aujourd'hui, au 1 866 752-0398,
ou consultez notre site Web à l'adresse www.tdorvoyages.com

TD VISA

3272013A

3272011

1. Les titulaires de la carte *Visa* TD Or Voyages doivent échanger leurs points auprès du Centre de Primes-voyages TD exploité par Groupe Carlson Marketing (Canada) Ltée. Les Points TD doivent être échangés par tranche de 5 000 points. Sous réserve des disponibilités des transporteurs. 2. L'offre prend fin le 31 décembre 2004. L'offre peut être modifiée, prolongée ou annulée en tout temps, sans préavis. Elle ne peut être combinée à aucune autre offre. 3. Les résidents du Québec ne peuvent faire une demande de carte par téléphone. *Visa International Service Association et TD Canada Trust sont des utilisateurs licenciés de la marque. ®Marque de commerce de La Banque Toronto-Dominion.

TOUTE LA PUISSANCE D'UN BLACKBERRY À MÊME VOTRE SANS-FIL ! UNE EXCLUSIVITÉ ROGERS[MC]

- Envoyez et recevez des courriels pratiquement n'importe où
- Courriel et agenda synchronisés
- Écran couleur rehaussé
- Navigateur HTML
- Haut-parleur intégré et écouteurs sans fil munis de la technologie Bluetooth[MD]
- Fonctionne aux quatre coins du monde

Voici du jamais vu dans l'univers des appareils BlackBerry : le nouveau BlackBerry 7100r[MC]. Conçu exclusivement pour le réseau Rogers Sans-fil, il témoigne de notre volonté constante de vous offrir des produits innovateurs vous permettant de garder le contact avec ce qui vous importe le plus. Comme tous les appareils de la famille BlackBerry, le BlackBerry 7100r est un outil indispensable pour accéder à votre courriel où que vous soyez. Et avec un *look* totalement repensé, il saura révolutionner la façon dont vous communiquez.

POUR EN SAVOIR PLUS, COMPOSEZ LE 1 866 299-1870
OU VISITEZ ROGERS.COM/SANS-FIL/BLACKBERRY

BlackBerry[MC]

SANS-FIL

ROGERS[MC]
Votre monde. Maintenant.

CONSULTEZ ROGERS.COM, COMPOSEZ LE 1 866 299-1870 OU RENDEZ-VOUS CHEZ NOS DISTRIBUTEURS ROGERS SANS-FIL, ROGERS PLUS OU ROGERS VIDEO.

RadioShack. ROGERS plus ROGERS VIDEO FUTURE SHOP LA CABINE TÉLÉPHONIQUE BatteriesPlus

ÉPARGNEZ ACHETEZ EN LIGNE

L'appareil peut ne pas être disponible dans tous les magasins. Les marques, images et symboles associés aux familles RIM et BlackBerry sont la propriété exclusive et des marques de commerce ou des marques déposées de Research In Motion Limited–utilisées avec permission. BlackBerry et la mention « Toujours en service, toujours connecté » sont déposés auprès du U.S. Patent and Trademark Office et peuvent être en attente ou déposés dans d'autres pays. La marque et les logos Bluetooth sont la propriété de Bluetooth SIG, Inc et toute utilisation de ses marques doit se faire sous licence. Tous les autres noms, produits ou marques mentionnés dans cette annonce peuvent être des marques de commerce ou des marques déposées de leurs détenteurs respectifs. [MC]Rogers, Rogers Sans-fil, le ruban de Möbius et « VOTRE MONDE. MAINTENANT. » sont des marques de commerce de Rogers Communications inc. Utilisés sous licence.

327536A

ROGERS[MC] SANS-FIL

MONTRÉAL
1104, rue Ste-Catherine O.
(514) 877-0090
3573, boul. St-Laurent
(514) 288-0600
2360, rue Notre-Dame O.
(514) 983-1666
Place-Ville-Marie
(514) 394-0000
8984, boul. de l'Acadie
(514) 387-9999
1201, avenue Greene
(514) 933-8000
5150, rue Jean-Talon O.
(514) 341-2221
5954, boul. Métropolitain E.
(514) 257-8826
6224A, rue St-Jacques O.
(514) 369-4000
Centre Rockland
(514) 735-4086
Place Alexis-Nihon
(514) 865-9949
Place Bourassa
(514) 324-3180
Place Versailles
(514) 355-0003
Les Galeries d'Anjou
(514) 356-0356
997, rue St-Antoine O.
(514) 866-3326
505, boul. De Maisonneuve O.
(514) 845-8353
3339L, boul. des Sources
(514) 683-3333
2758, boul. St-Charles
(514) 428-9000
8457, boul. Newman
(514) 368-4000
Carrefour Angrignon
(514) 368-4230
Place Vertu
(514) 745-0745
2100, boul. Marcel-Laurin
(514) 856-1884
740, boul. de la Côte-Vertu
(514) 789-0101
Fairview Pointe-Claire
(514) 695-1554
Complexe Desjardins
(514) 842-0288
BOUCHERVILLE
Promenades Montarville
(450) 449-4998
BROSSARD
7005, boul. Taschereau, bur. 150
(450) 926-3111
Mail Champlain
(450) 671-3300
Place Portobello
(450) 671-4744
CANDIAC
87B-4, boul. Marie-Victorin
(450) 444-2100
CHÂTEAUGUAY
129, boul. St-Jean-Baptiste
(450) 692-2201
Centre Régional Châteauguay
(450) 692-5136
DRUMMONDVILLE
965, boul. St-Joseph
(819) 478-9977
Promenades Drummondville
(819) 475-5024
GATINEAU
442, boul. St-Joseph
(secteur Hull)
(819) 776-4377
360, boul. Maloney O., bur. 1
(819) 663-8580
Promenades de l'Outaouais
(819) 561-3031
GRANBY
575, boul. Boivin
(450) 777-6612
Galeries Granby
(450) 375-4355
GREENFIELD PARK
Mail Carnaval
(450) 672-7522
HULL
Les Galeries de Hull
(819) 775-3687
ÎLE PERROT
15, boul. Don-Quichotte
(514) 425-5505
JOLIETTE
517, rue St-Charles-Borromée N.
(450) 755-5000
Galeries Joliette
(450) 760-3000
LAVAL
2142, boul. des Laurentides
(450) 629-6060
379, boul. Curé-Labelle
(450) 622-0303
Centre Laval
(450) 978-1081
1888, boul. St-Martin O.
(450) 682-2640
241C, boul. Samson
(450) 969-1771
Carrefour Laval
(450) 687-5386
1273, boul. Curé-Labelle
(450) 680-1234
LONGUEUIL
1490, chemin de Chambly
(450) 442-1566
MAGOG
221, rue Principale O.
(819) 843-4455
REPENTIGNY
110, boul. Industriel
(450) 581-4666
Les Galeries Rive-Nord
(450) 581-7756
ROSEMÈRE
Place Rosemère
(450) 971-2000
SAINT-BRUNO
Promenades St-Bruno
(450) 653-7472
SAINT-EUSTACHE
360E, boul. Arthur-Sauvé
(450) 974-9299
SAINT-HYACINTHE
Les Galeries St-Hyacinthe
(450) 261-9991
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
Carrefour Richelieu
(450) 359-4941
SAINT-JÉRÔME
Carrefour du Nord
(450) 436-5895
60, rue Bélanger
(450) 431-2355
SHERBROOKE
2980, rue King O.
(819) 566-5555
Carrefour de l'Estrie
(819) 822-4650
SOREL
Promenades de Sorel
(450) 746-2079
TERREBONNE
1270, boul. Moody, bur. 10
(450) 964-1964
Les Galeries de Terrebonne
(450) 964-8403
TROIS-RIVIÈRES
5335, boul. des Forges
(819) 372-5000
5635, boul. Jean-XXIII
(819) 372-5005
Centre Les Rivières
(819) 694-6812
VALLEYFIELD
Centre Valleyfield
(450) 373-0519

327428

CAMIONNAGE

Levée de boucliers contre la journée de 18 heures

TRISTAN PÉLOQUIN

Le syndicat des Teamsters entend se battre bec et ongles contre un projet de réforme de Transports Canada qui prolongerait à 18 heures la journée maximale de travail des camionneurs et chauffeurs d'autobus au pays.

« C'est complètement aberrant. Je ne pense pas que personne ait envie de se trouver sur la route 401 à proximité d'un poids lourd dont le conducteur en est à sa 18e heure de travail dans sa journée », a dénoncé hier le président des Teamsters du Canada, Robert Bouvier, lors d'une conférence de presse tenue en marge du congrès triennal de la FTQ.

Actuellement, la loi sur le transport autorise les camionneurs à conduire leur véhicule lourd un maximum de 13 heures par jour, et ce, à l'intérieur d'une fenêtre de 15 heures suivies de huit heures de repos complet obligatoire. Le projet de réforme prévoit que cette fenêtre de temps soit allongée à 18 heures par jour, suivie de six heures de repos complet.

Le syndicat des Teamsters, qui représente quelque 15 000 camionneurs au Québec, qualifie d'« inhumain » le projet de réforme et affirme qu'il découle d'une longue campagne de lobbyisme menée par l'industrie. « Tout le monde sait que le corridor Montréal-Toronto est celui qui est le plus *achalandé* au pays. En implantant la fenêtre de 18 heures, on permettrait aux camionneurs de faire l'aller-retour en une journée de travail, chargement et déchargement de la marchandise compris », affirme M. Bouvier.

« Les camionneurs ne sont pas des machines. Les pousser ainsi jusqu'à la limite est non seulement dangereux pour leur propre sécurité, mais aussi pour celle du public en général », a-t-il poursuivi. Pour en convaincre le gouvernement, le syndicat a invité Jim Karygiannis, le secrétaire parlementaire du ministre des Transports, à accompagner hier un camionneur au cours d'un voyage entre Montréal, Toronto et Ottawa.

Après en avoir fait largement promotion, l'Association canadienne du camionnage a indiqué hier dans un communiqué qu'elle n'entend plus faire pression sur le gouvernement pour qu'il adopte la fenêtre de 18 heures. L'organisme, qui affirmait la semaine dernière que cette mesure permettrait aux camionneurs de prendre davantage de pauses pour se reposer, réclame plutôt l'installation obligatoire de « boîtes noires » sur chaque véhicule pour assurer le contrôle des heures conduites.

La FTQ réaffirme son autonomie face à la politique

PRESSE CANADIENNE

La FTQ s'est dotée hier d'une nouvelle déclaration d'action politique, qui encadre son appui éventuel à des partis politiques, sa participation à des coalitions et sa présence au sein d'organismes ou de forums gouvernementaux.

La plus grande centrale syndicale du Québec a ainsi réaffirmé son « autonomie totale et entière à l'égard de tout parti politique ».

La déclaration n'exclut toutefois pas de prendre position de façon ponctuelle en faveur d'un parti, à l'occasion d'élections provinciales ou fédérales. Les conditions qui devraient être réunies, pour justifier un tel appui, sont précisées dans la déclaration qui a été adoptée à l'issue d'un débat.

« L'autonomie n'est pas la neutralité. La FTQ n'a jamais été neutre. Mais il n'y aura pas de lien permanent » entre la FTQ et un parti politique, a résumé le président de la FTQ Henri Massé.

L'adoption de cette déclaration d'action politique en plénière du 27e congrès de la FTQ s'est trouvée à disposer de propositions soumises par différents syndicats, invitant soit à « appuyer activement le SPQ libre », soit à en faire la promotion.

Le SPQ libre, pour Syndicalistes et progressistes pour un Québec libre, est un « club politique » qui veut intervenir au Parti québécois pour le tirer vers la gauche et le rapprocher des préoccupations syndicales et sociales.

Un événement de magasinage des fêtes pour les hommes exclusivement… signé Holt Renfrew!

Le mardi 7 décembre 2004
De 18 h à 21 h, Montréal

Ne ratez pas cet événement exclusif (entrée libre). Les places étant limitées, téléphonez sans tarder à votre magasin Holt Renfrew pour réserver la vôtre. De plus, vous contribuerez aussi à une bonne cause puisque 2 % de toutes les ventes de cette soirée seront versés à Alliance ProCURE, Halte au cancer de la prostate.

R.S.V.P. : 1300, rue Sherbrooke Ouest, Montréal
(514) 282-4404

FIJI WATER · BANG & OLUFSEN · B&O · THE GLOBE AND MAIL · STEAM WHISTLE · McWILLIAM'S HANWOOD ESTATE · BACARDI · Ernest & Julio Gallo · DRAMBUIE ON ICE · WOODFORD RESERVE · JACK DANIEL'S · GREY GOOSE World's Best Tasting Vodka · TORO · Dewar's Finest Scotch Whisky

HOLT RENFREW

1300, RUE SHERBROOKE OUEST (514) 842-5111 HOLTRENFREW.COM

3267450A

AIR CANADA

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE

Économisez avec les bas tarifs Tango d'Air Canada pour les grandes villes nord-américaines.

Tarifs Tango, ALLER SIMPLE de Montréal à partir de :				
TORONTO	HALIFAX	VANCOUVER	CALGARY	EDMONTON
76$	88$	159$	173$	173$

Tarifs Tango, ALLER SIMPLE de Montréal à partir de :				
NEW YORK	FORT MYERS	PITTSBURGH	CHICAGO	LOS ANGELES
89$	149$	152$	189$	199$

Réservez sur **aircanada.com** et obtenez un mille Aéroplan[MD] pour chaque tranche de trois dollars dépensés pour vos voyages au Canada et aux États-Unis.
Téléphonez à votre agent de voyages, ou à Air Canada au 1 888 247-2262.
Gagnez du temps avec le service d'enregistrement **aircanada.com** : pour tous vos voyages au Canada, vous pouvez vous enregistrer en ligne et imprimer votre carte d'accès à bord.

Service aux personnes malentendantes (ATS) : 1 800 361-8071. Destinations canadiennes : le supplément des frais de carburant est maintenant inclus dans tous nos tarifs pour les vols au pays. Les tarifs sont basés sur un aller simple. Les tarifs sont en vigueur au moment de la publication et applicables aux nouvelles réservations seulement. Les voyages doivent prendre fin au plus tard le 31 janvier 2005. L'achat à l'avance peut être requis. Les taxes, les redevances de navigation de NAV CANADA, les assurances, les frais d'aménagement aéroportuaire et le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien, jusqu'à 6 $, ne sont pas inclus. **Destinations américaines :** les tarifs sont basés sur un aller simple. Les tarifs sont en vigueur au moment de la publication et applicables aux nouvelles réservations seulement. L'achat à l'avance peut être requis. Les taxes, les redevances de navigation de NAV CANADA, le supplément des frais de carburant, les frais d'aménagement aéroportuaire et le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien, jusqu'à 12 $, ne sont pas inclus. **Destinations canadiennes et américaines :** les billets sont non remboursables. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Des restrictions quant aux jours et aux heures peuvent s'appliquer. Les tarifs peuvent différer selon la date de départ et de retour. Séjour minimal et maximal. D'autres conditions s'appliquent. À moins d'avis contraire, les vols peuvent être assurés sur des appareils d'Air Canada ou de la société en commandite Jazz Air (faisant affaire sous le nom d'Air Canada Jazz[MC]). [MD]Aéroplan est une marque déposée d'Air Canada. [MC]Air Canada Jazz est une marque de commerce d'Air Canada.

3259107A

POLITIQUE

Fini les moyens extraordinaires pour combler les besoins en effeuilleuses, dit Paul Martin

PHOTO CHRIS WATTIE, REUTERS

Le premier ministre Paul Martin a donné des explications contradictoires, hier en Chambre, au sujet des mesures qui ont permis à quelque 1000 danseuses exotiques d'entrer au Canada au cours des trois dernières années.

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA – Le premier ministre Paul Martin confirme que son gouvernement n'a plus l'intention de prendre des moyens extraordinaires pour favoriser l'arrivée d'un nombre imposant d'effeuilleuses venant de l'étranger afin de combler les besoins de l'industrie du sexe au Canada.

De retour au pays après une tournée internationale d'une dizaine de jours, M. Martin a dû affronter hier aux Communes les tirs nourris du Parti conservateur, qui réclame la tête de la ministre de l'Immigration. Judy Sgro a accordé, en pleine campagne électorale, le statut de résidente temporaire à une effeuilleuse roumaine de 25 ans qui travaillait au sein de son équipe électorale.

Au cours des derniers jours, les allégations se sont multipliées à l'endroit de Mme Sgro, qui s'est décrite vendredi comme étant « la ministre des espoirs et des rêves des immigrants », au point où les médias anglophones qualifient toute cette controverse de « Strippergate ».

Comme il l'a fait au cours des derniers jours, M. Martin a défendu sa ministre bec et ongles, et il a invité les troupes de Stephen Harper, qui multiplient les attaques à son endroit depuis deux semaines, à attendre les résultats de l'enquête du commissaire en éthique, Bernard Shapiro, qui a été saisi de cette affaire.

Mais M. Martin a tout de même donné des explications contradictoires au sujet des mesures qui ont permis à quelque 1000 danseuses exotiques, en majorité originaires d'Europe de l'Est, d'entrer au Canada au cours des trois dernières années.

En français, le premier ministre a soutenu qu'il existe un programme au ministère de l'Immigration permettant à ces dames de venir au pays afin de combler une pénurie de main-d'oeuvre soi-disant qualifiée.

Mais plus tard, en anglais, M. Martin a expliqué qu'il n'existe pas de programme officiel. Le Ministère effectue des sondages auprès diverses industries du pays afin de déterminer leurs besoins de main-d'oeuvre. « Le Ministère fait des sondages dans les domaines où il y a des besoins. Mais il n'y aura plus de sondages de la sorte », a déclaré M. Martin en réponse à une question du député conservateur Jason Kenney.

Le chef du Parti conservateur, Stephen Harper, n'a pu s'empêcher de relever ces contradictions devant les journalistes.

« J'ai remarqué que le message du gouvernement a changé au cours des derniers jours. Le premier ministre a promis une révision de ce programme mais, au ministère de l'Immigration, on refuse d'admettre que ce programme existe. C'est difficile de comprendre tous les signaux du gouvernement dans ce dossier », a déclaré M. Harper.

Chose certaine, le chef conservateur estime que les entreprises canadiennes ont des pénuries de main-d'oeuvre plus importantes à combler que la soi-disant pénurie dans le secteur de l'effeuillage.

« Il faut avoir des priorités en matière d'immigration qui reflètent les valeurs et les besoins des Canadiens, des immigrants et de l'économie canadienne. Je ne pense pas que les danseuses nues soient une grande priorité nationale », a-t-il estimé.

Qu'il y ait un programme ou pas, le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a fait part de son étonnement que le gouvernement fédéral ait pris des moyens extraordinaires pour faire entrer au pays des effeuilleuses afin de répondre à une demande de l'industrie.

« C'est un peu surprenant d'abord qu'il y ait eu un tel programme. J'ai aussi trouvé cela surprenant que M. Martin défende un tel programme », a dit M. Duceppe.

Le chef bloquiste a rappelé que plusieurs personnes avaient dû demander l'asile dans des églises parce qu'on leur refusait le statut de réfugié. À l'instar de son homologue conservateur, il croit que Mme Sgro devrait être démise de ses fonctions d'ici à ce que le commissaire en éthique ait terminé son enquête.

Être à la pointe. Prendre le volant et voir le monde se retourner.
Jouer dans le trafic. Avoir sa Wave. Et en manger...

Goûtez-y

PONTIAC WAVE

Moteur 1,6 L à DACT, 4 cylindres de 103 HP • Habitacle pour 5 passagers • Boîte manuelle à 5 vitesses • Sacs gonflables avant côtés conducteur et passager • Banquette arrière divisée 60/40 rabattable • Phares antibrouillard • Chauffe-moteur • Direction et freins assistés • Pneus P185/60R/14 toutes-saisons • Garantie limitée 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans aucune franchise

149 $/mois*

Terme de 48 mois à la location.
Transport et préparation inclus.

0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ | OU | 0 % FINANCEMENT À L'ACHAT†

PLUS CRÉDIT DE L'ÉVÉNEMENT ON GAGNE

Modèle SE illustré

PONTIAC G6

Moteur 3,5 L V6 à ISC de 200 HP • Boîte automatique à 4 vitesses avec surmultipliée • Climatiseur • Rétroviseurs, glaces et ouvre-coffre à commandes électriques • Télédéverrouillage • Régulateur de vitesse • Banquette arrière divisée 60/40 rabattable • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD et 6 haut-parleurs • Centralisateur informatique de bord • Colonne de direction télescopique, inclinable et réglable • Sacs gonflables avant à déploiement adapté • Roues de 16 po en aluminium • Phares antibrouillard • Phares à halogènes automatique

259 $/mois* Terme de 48 mois à la location. Transport et préparation inclus. | 0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ | OU | 0 % FINANCEMENT À L'ACHAT†

PLUS CRÉDIT DE L'ÉVÉNEMENT ON GAGNE

PONTIAC VIBE

Moteur VVT-I, 4 cylindres de 1,8 L de 130 HP • Climatiseur • Rétroviseurs à réglage électrique • Phares antibrouillard • Prise de courant de 115 volts AC dans le tableau de bord • Lecteur CD et 4 haut-parleurs • Banquette arrière divisée 60/40 rabattable à plat • Écran cache-bagages • Longeron de porte-bagages • Volant inclinable • Roues de 16 po • Garantie limitée 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans aucune franchise

239 $/mois* Terme de 48 mois à la location. Transport et préparation inclus. | 0 $ DÉPÔT DE SÉCURITÉ | OU | 0 % FINANCEMENT À L'ACHAT†

PLUS CRÉDIT DE L'ÉVÉNEMENT ON GAGNE

PONTIAC PURSUIT

Moteur 2,2 L 4 cylindres ECOTEC à DACT de 145 HP • Boîte manuelle Getrag à 5 vitesses avec surmultipliée • Banquette arrière divisée 60/40 rabattable • Tachymètre • Sacs gonflables à déploiement adapté • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD • Phares à halogènes automatiques • Roues de 15 po • Sièges baquets avant sport, côté conducteur, réglable en hauteur • Centralisateur informatique de bord • Colonne de direction réglable • Garantie de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans aucune franchise

À partir de 15 925 $** | 0 % FINANCEMENT À L'ACHAT†

PLUS CRÉDIT DE L'ÉVÉNEMENT ON GAGNE

3275257

GAGNEZ UN DES 150 VÉHICULES

L'ÉVÉNEMENT On GAGNE

OU JUSQU'À 10 000 $ DE CRÉDIT

À l'achat ou à la location sur la plupart des modèles 2004 et 2005

PONTIAC BUICK GMC

3275250A

GROUPE MOTOPROPULSEUR GARANTIE 5 ANS 100 000 KM SANS FRANCHISE

PROGRAMME GM POUR LES DIPLÔMÉS 1000 $

L'Association des concessionnaires Pontiac•Buick•GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs de base 2005 en stock suivants : Wave (2TD28/R7A), G6 (2ZG69/R7B), Vibe (2SL26/R7A) et Pursuit (2AJ69/R7A). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits sont en sus et payables à la livraison. *À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois avec versement initial ou échange équivalent de : Wave : 2 217 $, G6 : 3 873 $ et Vibe : 3 203 $. À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 ¢ du km après 80 000 km. Première mensualité exigible à la livraison. †Taux de financement à l'achat de 0 % pour un terme de 36 mois sur approbation de crédit de GMAC. **À l'achat, préparation incluse. Transport (930 $), immatriculation, assurances et taxes en sus. Prix de détail suggéré par le fabricant. ‡Aucun achat requis. Le concours s'adresse aux résidents canadiens admissibles ayant atteint l'âge de la majorité dans leur province de résidence. Le concours prend fin le 3 janvier 2005. Les grands prix excluent les véhicules de marque HUMMER et Cadillac ainsi que certains autres véhicules, et peuvent varier selon les marques vendues par le concessionnaire chez qui se sera rendu l'acheteur ou le locataire. Les chances de gagner varient d'un prix à l'autre. La plupart des prix sont répartis sur une base d'achat ou à la location de modèles 2004 (en stock) ou 2005 admissibles (à l'exclusion des véhicules HUMMER 2004-2005 notamment). Les crédits de base ne s'appliquent pas à l'achat ou à la location des véhicules suivants : fourgonnettes G (de tourisme, utilitaires et tronquées) 2004-2005, HUMMER H2 2004-2005, GMT 560 famille 2 et 3 et série W à cabine basculante 2004-2005 et Corvette 2005. Les véhicules doivent être livrés au plus tard le 3 janvier 2005. Les chances de gagner varient d'un prix à l'autre. La plupart des prix sont répartis sur une base régionale. Les personnes choisies au hasard pour un prix doivent répondre correctement à une question d'ordre mathématique pour en être déclarées gagnantes. Au Canada, il y a un total de 150 véhicules à gagner, dont 27 pour la province de Québec. Tous les participants admissibles recevront un crédit d'achat/location d'une valeur de 500 $ sur la plupart des modèles 2005. Les crédits offerts en prix sont répartis ainsi au Canada : 100 crédits de 10 000 $, dont 20 au Québec, 400 crédits de 3 000 $, dont 80 au Québec, 5 400 crédits de 2 000 $, dont 1 080 au Québec. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de la Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis. **Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, au 1 800 463-7483 ou visitez www.gmcanada.com.**

POLITIQUE

Avant-projet sur la réforme électorale en décembre

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC – Le ministre de la Réforme électorale, Jacques Dupuis, déposera au cours des prochaines semaines un avant-projet de loi sur la réforme du mode de scrutin.

« C'est notre objectif de saisir l'Assemblée nationale d'un avant-projet de loi en décembre », a confirmé hier Marie-Josée Duhamel, porte-parole du ministre.

Selon les détails disponibles, l'avant-projet de loi prévoirait un scrutin majoritaire avec compensation. Les électeurs continueraient à pourvoir 125 sièges à l'Assemblée nationale, dont 75 seraient comblés selon la méthode actuelle. Les 50 autres députés seraient choisis en vertu d'un principe de compensation selon une répartition régionale.

L'avant-projet de loi sera débattu en consultation publique au début de 2005. On était incapable de préciser hier s'il s'agirait d'une consultation par le biais d'une commission parlementaire ou si le ministre rencontrerait des groupes sur une base personnelle, derrière des portes closes.

Le gouvernement Charest s'était engagé en juin 2003 à présenter un projet de loi au printemps 2004 à ce sujet, mais l'ensemble de la réforme a été reportée.

Compte tenu des délais, il apparaît de plus en plus impossible qu'une telle réforme puisse être mise en place à temps pour les prochaines élections générales au Québec, prévues pour 2007.

Le but global de la réforme vise à corriger certaines iniquités du système électoral québécois actuel, qui favorise le bipartisme et rend difficile l'élection à l'Assemblée nationale de représentants de tiers partis.

Le projet de réforme laisse sur son appétit un des petits partis politiques de gauche au Québec, l'Union des forces progressistes (UFP).

Paul Cliche, porte-parole de l'UFP, a expliqué que le projet de M. Dupuis représentait « un recul important ». Il craint que les électeurs continuent à voter « de façon stratégique », c'est-à-dire à voter pour éviter l'élection d'un parti non désiré et non à voter selon leurs convictions véritables.

Il craint aussi toute forme de compensation qui serait sur une base régionale plutôt que nationale. Cela ne permettrait pas une représentation équitable pour les tiers partis, croit-il.

Pour obtenir des députés, des tiers partis comme l'UFP, l'Option citoyenne de Françoise David ou les verts devraient obtenir au moins 10 % des voix.

Clients Rogers Sans-fil et Fido, passez à TELUS et obtenez-en plus.

Un BlackBerry^MD ou un vidéotéléphone gratuit.*

Temps d'antenne gratuit pendant un an.†

Une plus grande couverture numérique.**

Un peu plus d'amour.

écran couleur BlackBerry 7750^MC

vidéotéléphone Nokia 3205

téléphone couleur à rabat LG 4600

Apportez votre appareil Rogers Sans-fil ou Fido^MC en service ainsi que votre relevé datant de 60 jours ou moins et abonnez-vous au forfait MAX 45 en signant un contrat de 3 ans. Vous obtiendrez :

- un BlackBerry GRATUIT en échange d'un BlackBerry*, ou
- un téléphone GRATUIT en échange d'un téléphone*, et
- du temps d'antenne GRATUIT pendant un an en vous abonnant au forfait MAX 45† à 45 $/mois.

Avec le forfait MAX 45, vous profitez de 350 minutes en tout temps et des minutes d'appel local illimitées le soir et le week-end. En prime, vous obtiendrez le double des minutes en tout temps la première année (700 au total). Mais le plus important, c'est qu'aucune autre entreprise de sans-fil n'offre une meilleure couverture que TELUS en plus d'assurer un service à la clientèle exceptionnel dans l'industrie. Le futur est simple^MD.

TELUS mobilité^MD

Cette offre prend fin le 30 novembre 2004. Limite totale de 100 par magasin. Visitez telusmobilite.com/quebec pour les détails.

3273596A 3273599

Le choix et la disponibilité des téléphones peuvent varier d'un emplacement à l'autre. Nouvelles mises en service seulement. Offre seulement valable au Québec et dans la région du Vancouver Lower Mainland (C.-B.) (604 et 778) jusqu'au 30 novembre 2004 pour les clients actuels du service postpayé de Rogers Sans-fil et de Fido qui effectuent une mise en service avec un contrat de 3 ans. Certaines conditions s'appliquent, visitez telusmobilite.com pour obtenir plus de détails. *Dans le cadre de l'offre de téléphone gratuit à l'échange, les clients peuvent choisir entre le Nokia 3205, le LG 4600 ou le BlackBerry 7750 à la signature d'un contrat de 3 ans seulement. †Le temps d'antenne gratuit pendant un an est offert avec un contrat de 3 ans seulement et comprend le coût du tarif mensuel d'une valeur de 45 $. Les redevances d'utilisation mensuelles, les frais mensuels pour le service d'appel d'urgence 911 (évolué), les taxes, les frais d'interurbain et d'itinérance, le temps d'antenne additionnel et les frais pour les services payables à l'usage sont en sus et figureront sur votre relevé mensuel. Les minutes en prime sont offertes seulement la première année de la durée de 3 ans du contrat. **Fondé sur les cartes publiées par la concurrence indiquant la couverture numérique accessible au Canada en date du 17 novembre 2004. Rogers Sans-fil fait référence à Rogers Sans-fil inc. Fido est une marque de commerce de Microcell Solutions Inc. Les familles BlackBerry et RIM de marques, images et symboles apparentés sont la propriété exclusive et sont des marques de commerce ou des marques de commerce enregistrées utilisées avec l'autorisation de Research In Motion Limited. © 2004 TELUS Mobilité.

BOUTIQUES TELUS MOBILITÉ ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

MONTRÉAL

Carrefour Angrignon
Centre commercial Le Boulevard
Centre Domaine
Centre Eaton
Centre Rockland
Complexe Desjardins
Fairview Pointe-Claire
Galeries d'Anjou
Galeries Lachine
Mail Cavendish
Place Alexis Nihon
Place Lasalle
Place Versailles
Place Vertu
Westmount Mall
Centre-ville
950, rue Sainte-Catherine Ouest
4202, rue Saint-Denis
Action Télécom Inc.
1531, rue Notre-Dame Ouest
Communications Métropolitaine
10223, boul. Pie-IX
Communications Mobilenet
5165, ch. Queen-Mary
La Zone SCP
6321, route Transcanadienne, local 1470

Dollard-des-Ormeaux
La Zone SCP
3349B, boul. des Sources

Saint-Laurent
D2 Technologie Inc.
2119, boul. Marcel-Laurin
PC Page Communications Inc.
3832, boul. Côte-Vertu

LAVAL ET RIVE-NORD

Blainville
Digital Radiocommunication
9, boul. de la Seigneurie, local 7

Joliette
Multicom Communications 2000
159, boul. Antonio-Barrette

Laval
Carrefour Laval
Centre Laval
Contact Com. D.L. Communications
1521, autoroute 440 Ouest
Proxi Telecom Inc.
1662, boul. Saint-Martin Ouest
SRAD Communications Inc.
2995, boul. Dagenais, local D

Repentigny
Galeries Rive-Nord
Technicomm
346, rue Notre-Dame, local C

Rosemère
Place Rosemère
Contact Com. D.L. Communications
259, boul. Labelle, local 102

Saint-Jérôme
Carrefour du Nord

Terrebonne
Galeries de Terrebonne
SRAD Communications Inc.
2292, ch. Gascon

RÉGIONS

Saint-Hyacinthe
Cellulaire +
Galeries Saint-Hyacinthe
3200, boul. Laframboise

RIVE-SUD

Mail Champlain
Place Longueuil
Promenades Saint-Bruno

Belœil
Cellulaire +
559, boul. Laurier

Valleyfield
D2 Technologie Inc.
1, rue Dufferin, local 3

Greenfield Park
Proxi Telecom Inc.
3814, boul. Taschereau

Sainte-Julie
Alto Communication
1950, ch. du Fer-à-Cheval

Tommy Douglas a été « le plus grand Canadien »

PRESSE CANADIENNE

TORONTO – Tommy C. Douglas, l'ancien premier ministre de la Saskatchewan aux idées socialistes, considéré comme le père du régime public d'assurance maladie au Canada, a été choisi comme le plus grand Canadien de tous les temps dans le cadre d'un sondage de la CBC/Radio-Canada à lequel ont participé 1,1 million de personnes.

M. Douglas, né en Écosse en 1904 et arrivé au Canada en 1919 avec sa famille, est mort du cancer en 1986. Il était entré en politique en 1935 en se faisant élire député fédéral pour la Fédération du Commonwealth coopératif (CCF), l'ancêtre du Nouveau Parti démocratique. Il a passé neuf ans à la Chambre des communes avant de se faire élire chef du premier gouvernement socialiste d'Amérique du Nord.

M. Douglas figurait dans une liste de 10 finalistes du concours de la société d'État.

Il a obtenu la faveur des sondés devant Terry Fox, ce jeune Canadien atteint du cancer et amputé d'une jambe qui a parcouru la moitié du pays à pied à la fin des années 70 pour amasser des fonds pour la recherche sur le cancer, et devant l'ancien premier ministre Pierre Elliott Trudeau, qui est arrivé troisième.

Dans l'ordre, les autres finalistes sont : le coinventeur de l'insuline et prix Nobel, Sir Frederick Banting, l'environnementaliste et animateur scientifique David Suzuki, l'ancien premier ministre et prix Nobel, Lester Pearson, le commentateur sportif Don Cherry, le premier premier ministre du Canada, Sir John A. Macdonald, le pionnier du téléphone, Alexander Graham Bell, et l'ancienne vedette du hockey Wayne Gretzky.

Les résultats ont été dévoilés hier soir au cours d'une émission spéciale à la chaîne anglaise de Radio-Canada.

EN BREF

Le PC en échec

Une motion du Parti conservateur visant à réduire les fonds pour le programme national d'enregistrement des armes à feu a complètement raté la cible, hier. La motion présentée par le député Garry Breitkreuz, vice-président conservateur du Comité permanent de la justice et des questions juridiques, demandait que le budget annuel du programme soit réduit de 25 millions. Mais une fois soumise au vote, la motion a été battue par sept voix contre quatre. Le gouvernement libéral de Jean Chrétien avait lancé le programme en 1995 en assurant qu'il ne coûterait guère plus de 2 millions par année en administration, une fois les frais d'enregistrement comptabilisés. La facture finale aura toutefois dépassé le milliard.
Presse Canadienne

IS 300 2004
1,1%

À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION LEXUS

Constat à l'amiable entre luxe et prix abordable

ES 300 2005
578$
48 mois
0$ comptant

RX 330 2005
518$
48 mois

GX 470 2004
768$
48 mois

LEXUS Prestige
(450) 923-7777
5770, Taschereau, Brossard

LEXUS Gabriel
(514) 748-7777
3333, Cote De Liesse, St-Laurent

Les taux d'intérêt pour les véhicules Lexus RX 330 2005 Suffixe " R "/GX 470 2004 Suffixe " A "/ES 330 2005 Suffixe " D " est de 5,9 %. Acompte ou échange équivalent : 7 975 $/7 975 $/0 $ - Mensualité de location : 518 $/768 $/578 $ - Dépôt de sécurité remboursable : 0 $. PDSF : 49 900 $/66 800 $/39 900 $. Le taux d'intérêt pour le modèle IS 300 2004 est de 1,1 % avec un dépôt de sécurité multiple remboursable de 4 500 $. Ces offres s'appliquent à des plans de location de 48 mois de SFL, sur approbation du crédit. Ces offres s'appliquent uniquement aux véhicules en stock chez le concessionnaire et ne peuvent être combinées à aucune autre offre. Limite de kilométrage : 24 000 km par an. Frais de 0,15 $ pour chaque kilomètre supplémentaire (0,10 $ par kilomètre si convenu au moment de la signature du contrat de location). Frais de transport et de préparation en sus. Taxes, immatriculation et assurances en sus. Voyez votre concessionnaire Lexus le plus près pour plus de détails. L'offre prend fin le 30 novembre 2004. Le modèle peut être montré avec un équipement en option.

3275064 3275069

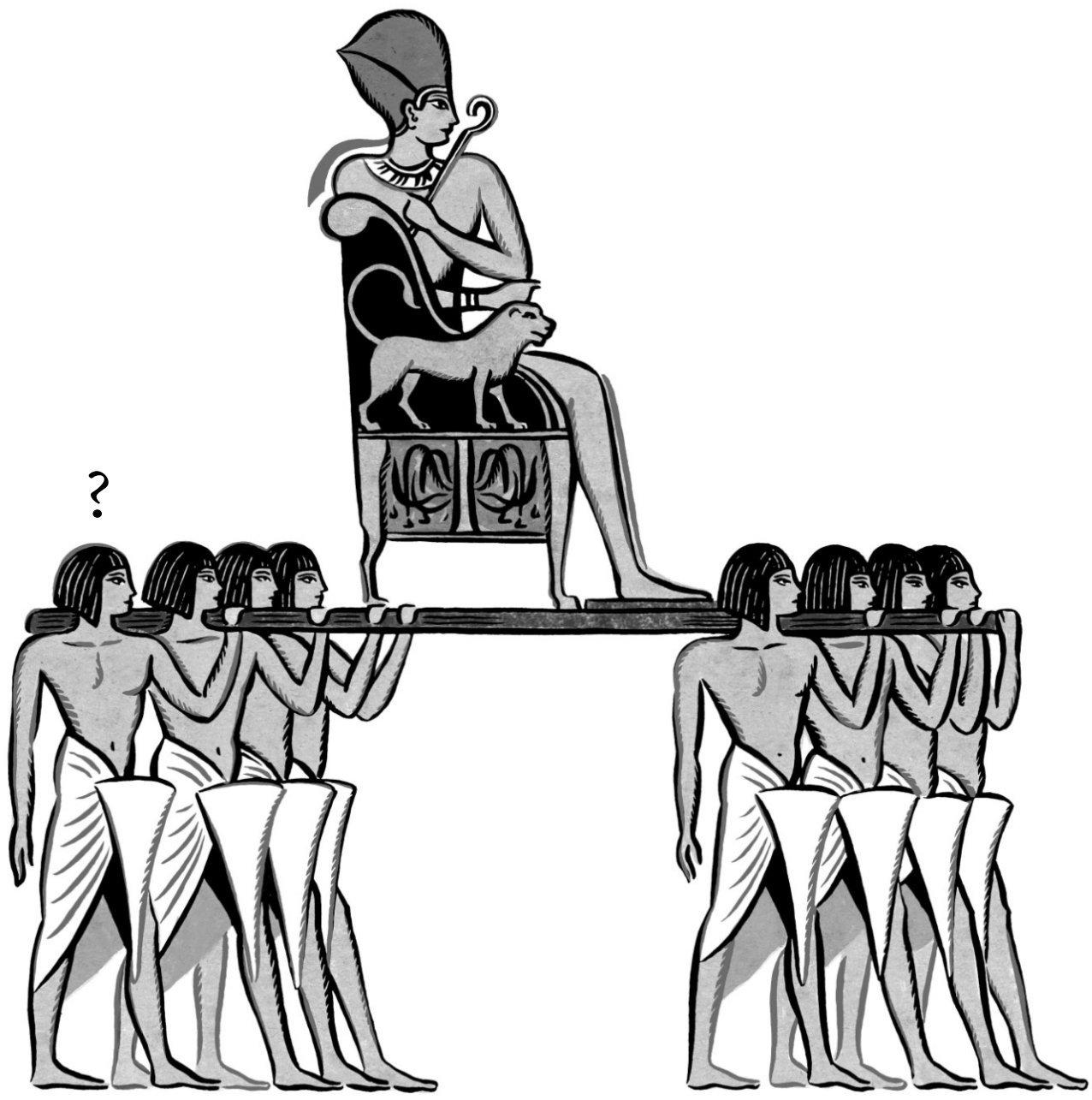

POURQUOI TRAVAILLER POUR UN AUTRE?

Vous voulez être votre propre patron ? Tapez **www.acquizition.biz** : le nouveau service Internet voué à la recherche d'entreprises et de franchises. Simple, sûr et confidentiel, il est gratuit pour les acheteurs. Entrez vos critères de recherche et vous serez avisé par courriel aussitôt qu'un vendeur éventuel se manifeste. Vous pouvez aussi y repérer agents, courtiers et autres ressources professionnelles. Chez Acquizition.biz, l'occasion fait le patron.

Acquizition.biz

Pour acheter ou vendre une entreprise : (514) 499-0334

www.acquizition.biz

3275192A

ACTUALITÉS

Michel Bourdon : un homme de convictions

L'ancien syndicaliste et député, qui souffrait de la sclérose en plaques, est décédé hier matin

ANDRÉ DUCHESNE

Les menaces de mort, les congédiements, les échecs politiques et la maladie n'auront pas émoussé les convictions profondes et l'engagement de l'ancien journaliste, syndicaliste et député du Parti québécois Michel Bourdon, qui souffrait de la sclérose en plaques, s'est éteint hier matin. Il avait 61 ans.

Les témoignages en ce sens étaient unanimes, à commencer par celui de son ex-femme Louise Harel avec qui il a eu une fille, Catherine.

« Michel était courageux, il était combatif. Il se lançait au combat, parfois de façon intrépide », racontait Mme Harel au cours d'une longue conversation téléphonique. Tous deux sont demeurés des amis proches ; l'ancienne ministre et députée d'Hochelaga-Maisonneuve allait le visiter régulièrement à l'hôpital Saint-Charles-Borromée où il résidait depuis quelques années.

« C'était un conteur, un volubile, ajoute Mme Harel. Depuis qu'il était hospitalisé, jamais il n'a parlé de sa maladie aux autres résidants, mais il aimait leur raconter ses luttes passées. »

Le président du Parti québécois et chef de l'opposition, Bernard Landry, lui a aussi rendu hommage. « C'était un militant du PQ depuis la fondation. De son lit d'hôpital, il parlait de politique avec la même lucidité qu'il y a 20 ans. Jusqu'à ces derniers mois, nous avions les mêmes conversations politiques qu'il y a 10 ou 20 ans », a dit l'ex-premier ministre.

Né à Montréal en 1943, Michel Bourdon a fait ses premiers pas dans le journalisme à 16 ans. Il est alors embauché au *Nouveau Journal*, avant de travailler quelques années aux journaux *Nordet* et *Aquilon*.

C'est son passage dans la salle de nouvelles de Radio-Canada, où il participe à la fondation du syndicat, qui aura marqué sa carrière journalistique. Premier président de ce syndicat, il est congédié avec tout son bureau syndical, en pleine crise d'Octobre (1970).

« Ils avaient dénoncé la censure qui se pratiquait à ce moment-là ; pendant l'élection municipale, Jean Drapeau était consulté, je pense, sur les nouvelles qui étaient présentées », se remémore Mme Harel. La crise d'Octobre coïncidait avec une campagne électorale sur la scène municipale à l'issue de laquelle le maire Jean Drapeau et tous les candidats de son parti avaient été élus.

À la suite de son départ de Radio-Canada, M. Bourdon fait carrière dans le syndicalisme durant 23 ans, d'abord à la CSN-Construction puis à la Fédération nationale des communications. La première période est extrêmement dure ; il se bat alors contre ce que Mme Harel appelle le « banditisme » dans le monde de la construction. « On a eu des menaces de mort. Un jour où nous roulions en voiture, les roues ont décroché. »

Comme elle, d'aucuns affirme que l'engagement de Michel Bourdon pour réformer le syndicalisme dans le monde de la construction, conjugué à d'autres événements (dont le saccage de la Baie-James) a conduit à la création de la commission Cliche.

« Il a été un grand syndicaliste, a été impliqué dans de grandes causes », se remémore Julien Perron, employé de la CSN durant 25 ans et aujourd'hui conciliateur au ministère québécois du Travail.

Ému, M. Perron s'est rappelé ce soir du 25 septembre 1989 où Michel Bourdon fut élu député de Pointe-aux-Trembles. « Il m'avait dit que c'était le plus beau jour de sa vie. Il trouvait important de faire partie de ces 125 députés décideurs. »

Réélu aux élections générales de 1994, il démissionne le 18 juin 1996 en raison des avancées de sa maladie. Il se retire dans Charlevoix où il gère une maison « couette et café ». Plus tard, il est hospitalisé à Saint-Charles-Borromée.

PHOTO ARCHIVES PRESSE CANADIENNE

Michel Bourdon est photographié à l'Assemblée nationale alors qu'il était député de Pointe-aux-Trembles.

TRANSPORT EN COMMUN

Les écologistes veulent rencontrer Jean Lapierre

BRUNO BISSON

Une coalition de 36 groupes veut rencontrer au plus tôt le ministre fédéral des Transports, Jean Lapierre, afin de s'assurer qu'il tiendra promesse et qu'une portion « significative » des revenus de la taxe sur l'essence sera utilisée pour l'amélioration des infrastructures et des services de transport en commun.

Le directeur du Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-M), Robert Perreault, a expliqué cette semaine à *La Presse* qu'une série d'événements récents soulèvent des inquiétudes chez les membres de la coalition ad hoc, qui craignent que Québec favorise le « saupoudrage régional » des fonds fédéraux.

La décision récente des administrations municipales de Longueuil et de Montréal de se dissocier des positions défendues par la majorité des villes du Québec, relativement au partage de ces fonds fédéraux, a sonné l'alarme chez les organismes à vocation écologique, communautaire et de santé publique de la Coalition pour le transport en commun, fondée l'an dernier, et pilotée par le CRE de Montréal.

Selon M. Perreault, le président de la Société de transport de Montréal, Claude Dauphin, qui est aussi responsable du dossier des transports au comité exécutif de la Ville de Montréal, a également déçu les attentes de la Coalition, plus tôt cette semaine, en évoquant le chiffre de 25 % des sommes transférées, qui pourraient être utilisées pour répondre aux besoins du transport collectif.

C'est beaucoup trop peu, estime M. Perreault.

« M. Lapierre a déclaré publiquement qu'il souhaitait qu'une partie de la taxe transférée aux municipalités serve au financement des infrastructures de transport en commun, mais nous sommes loin d'être convaincus que ça va arriver. Québec aura aussi son mot à dire sur la façon de dépenser cet argent, et, depuis son élection, le gouvernement Charest n'a pas fait le moindre geste en faveur du transport en commun. »

À partir de l'an prochain, le gouvernement fédéral commencera à verser aux municipalités de tout le pays une partie des sommes qu'il perçoit sur la taxe fédérale sur les carburants. Le transfert de ces fonds fait toujours l'objet de négociations entre Ottawa et les gouvernements des provinces, d'une part, et entre les provinces et leurs municipalités respectives, d'autre part.

Ces transferts fédéraux pourraient représenter cinq milliards en cinq ans pour les municipalités du pays.

Les sommes en jeu sont énormes. L'appétit des municipalités de tout le pays pour de nouveaux fonds d'infrastructures l'est encore plus. Au Canada, les grandes infrastructures routières dépérissent et les rues sont partout dans un état pitoyable. Des conduites d'eau sautent, des égouts débordent, et ce, d'un océan à l'autre.

Or, le vieillissement des grands réseaux de transport en commun est un problème qui affecte surtout les centres urbains comme Toronto, Vancouver, Ottawa, Calgary et, bien sûr, Montréal.

À Montréal, la clientèle du transport en commun est en déclin et la STM vient de décréter une quatrième augmentation des tarifs en deux ans, et ne présente aucun projet de développement majeur pour les cinq ans à venir.

EN BREF

L'Office de consultation veut récupérer ses responsabilités

L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) demande à la Ville de Montréal de lui rendre certaines responsabilités perdues au profit des arrondissements dans la foulée de la décentralisation des pouvoirs. L'OCPM a profité du dépôt de son rapport annuel hier pour exiger que soit maintenu son mandat initial d'organiser des consultations publiques sur tous les projets d'urbanisme. Les modifications à la loi 33, il y a un an, lui laissent l'organisation de consultations sur des projets métropolitains seulement. Au comité exécutif, on réplique que ces changements visent à alléger la bureaucratie en confiant cette responsabilité aux arrondissements.

3275640A

la Baie encore plus

30 % de rabais
bottes d'hiver pour toute la famille

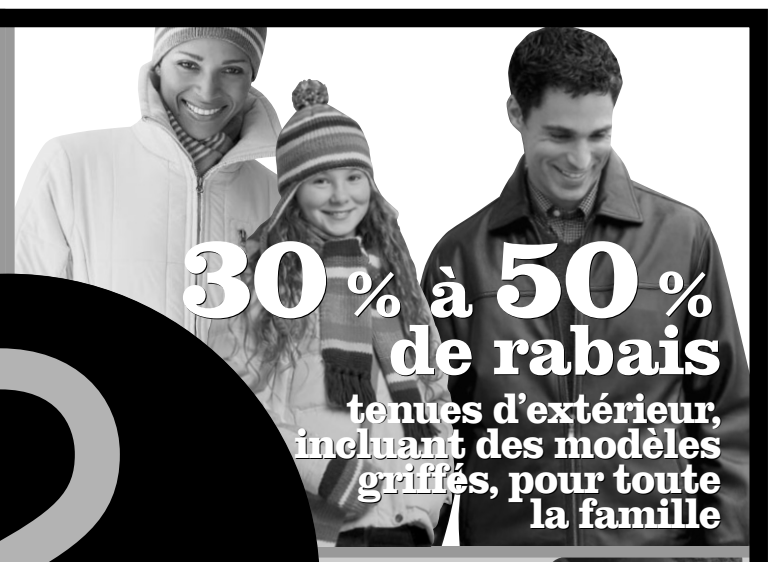

30 % à 50 % de rabais
tenues d'extérieur, incluant des modèles griffés, pour toute la famille

solde de 2 jours
mercredi 1er et jeudi 2 décembre

55 % de rabais
bijoux Charter Collection® en or à 14 ct

30 % de rabais
cravates et chemises chics pour lui

Vous trouverez tous les présents sur votre liste

femme

solde 19,99 et 29,99
mode ToGo^mc Sport pour elle
Tenues de sport en molleton et mode en molleton polaire. Ord. 29 $ et 49 $.

30 % à 50 % de rabais
robes et mode d'automne et des fêtes pour elle. Nygård Collection, Mantles^MC, mac & jac, Melrose et Style&Co. Certains modèles aussi offerts en tailles petites et grandes.

6 articles ou plus :
40 % de rabais
3 à 5 articles : **35 % de rabais**
un article ou 2 : **30 % de rabais**
chaussettes et collants. Secret, Silks, Mantles^mc, WonderBra et autres.

2 articles ou plus :
40 % de rabais
un article : **30 % de rabais**
pulls griffés pour elle
Tommy Hilfiger, Jones New York, Liz Claiborne et autres

30 % à 40 % de rabais
sélection mode griffée pour elle Jones New York, Liz Claiborne, Tommy Hilfiger et autres
Tailles courantes et petites. Exception : I.N.C.

30 % de rabais
dessous chauds, galbants et de jour pour elle

chaussures, bijoux et accessoires

PROMO BAGAGES PREMIÈRE CLASSE
50 % à 55 % de rabais
bagages Helium Lite de Delsey et Polaris de Eddie Bauer

30 % de rabais
• pendules et coffrets à bijoux
• sélection de chaussures de sport pour elle et lui
• sélection de chaussures de ville et tout-aller pour lui

30 % de rabais
• montres Cardinal et Seiko
• bijoux ToGo^mc en argent fin

homme

50 % de rabais
portefeuilles Dockers pour lui
Ord. 45 $. **Solde 22,50 $.**

40 % de rabais
tricots et chemises tout-aller Pacific Trail pour lui

30 % de rabais
chemises tout-aller Authentics et Retro Classics de Arrow pour lui

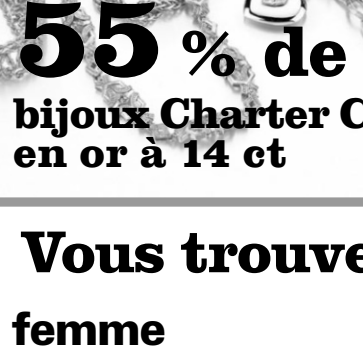

40 % de rabais
tenues mode et jeans pour elle et lui
Tommy Jeans, Point Zero, Global Mind, Hollywood et Chaps Denim

30 % de rabais
boucles d'oreilles et broches mode de Noël

25 % de rabais
dessous Jockey pour elle

30 % de rabais
sous-vêtements Prodige, Harvey Woods, Stanfields et autres pour lui
chaussettes Sport, Premium et Weekender de McGregor et autres pour lui

30 % de rabais
tenues de nuit, chaussettes, mode, collants et sous-vêtements pour enfant
Tailles 2 à 16. Exception : Jockey.

30 % de rabais
mode et tenues de nuit pour bébé
Tailles 3 à 24 mois.

jusqu'à 75 % de rabais
literie sans suite
ToGo^mc, Market Square, Wamsutta et autres

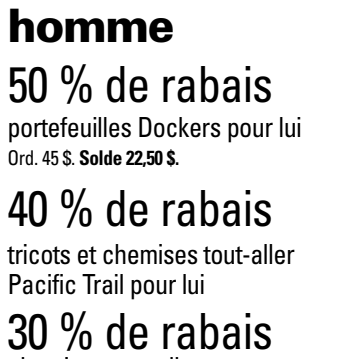

40 % de rabais
serviettes Nautica

ENQUÊTE SUR LE SCANDALE DES COMMANDITES

Le successeur de Chuck Guité a tenté de couvrir ses arrières

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Pierre Tremblay, le successeur de Chuck Guité en 1999 à la direction du programme fédéral de commandites, a tenté sans succès en août 2000 d'obtenir de son supérieur immédiat, le sous-ministre adjoint Richard Neville, une déclaration écrite qui aurait eu pour effet de contredire les conclusions à venir d'un rapport de vérification interne à Travaux publics qui condamnait les façons de faire de MM. Tremblay et Guité.

La vérification interne en question, qui avait été menée du 15 mars au 11 mai 2000 à la Direction générale des services de coordination des communications (DGSCC), avait révélé que le service dirigé par Pierre Tremblay, décédé en septembre dernier, ne respectait pas les procédures établies dans l'attribution des contrats de commandites. Au courant du contenu dévastateur du rapport qui allait être produit, M. Tremblay, qui fut aussi chef de cabinet d'Alfonso Gagliano, a en effet écrit une lettre à son patron Richard Neville le 28 août 2000 sollicitant l'aide de ce dernier.

Précisant dans sa missive — mise en preuve durant l'audience d'hier — que le service qu'il dirigeait respectait le processus contractuel gouvernemental, il ajoutait : « Il nous serait extrêmement utile d'obtenir de vous une déclaration écrite qui confirmerait cela dans le contexte de l'application des politiques contractuelles. »

Interrogé hier par Me Guy Cournoyer, le coprocureur de la commission Gomery, Richard Neville a confié qu'il avait été très surpris de recevoir une lettre de ce genre. « Ce n'est pas souvent que vous recevez une lettre comme celle-là, a-t-il dit, une lettre qui vous demande de confirmer par écrit que les procédures utilisées au sein de votre organisation étaient conformes aux pratiques de gestion du jour. » L'ancien sous-ministre adjoint a déclaré à la commission qu'il était au courant à l'époque qu'une vérification était en cours au ministère.

« Et la vérification, est alors intervenu le commissaire Gomery, dit justement le contraire de ce que M. Tremblay dit dans sa lettre. La vérification dit qu'il ne suivait pas la procédure. Il vous demandait en quelque sorte de renverser les conclusions contenues dans la vérification. » M. Neville a enchaîné en affirmant que s'il avait accepté à l'époque de faire la lettre que lui demandait M. Tremblay, ce dernier l'aurait sans doute montrée aux vérificateurs. Ce que faisait M. Tremblay, a suggéré Me Cournoyer à M. Neville, qui a acquiescé, « c'était une tentative de parer les coups ».

M. Neville n'a en effet pas acquiescé à la requête de Pierre Tremblay. « Je n'étais pas confortable avec l'idée de donner l'assurance, au nom du Conseil du Trésor, que les procédures contractuelles de la DGSCC étaient adéquates », a-t-il témoigné hier.

Richard Neville s'est par ailleurs bien défendu d'avoir fait preuve de laxisme face aux méthodes de travail de MM. Tremblay et Guité. Il a notamment affirmé qu'il croyait sincèrement à l'époque que tout le processus d'attribution des contrats respectait les règles, c'est-à-dire qu'il était concurrentiel.

« Mais il ne l'était pas, M. Neville, a encore coupé le juge Gomery. C'est la question centrale de cette enquête. Parce que l'annexe U, qui est devenue plus tard l'annexe Q (NDLR : les documents officiels qui énumèrent les règles d'attribution des contrats), est très claire ; il doit y avoir un processus en deux étapes pour assurer l'octroi concurrentiel des contrats. La première étape était la présélection des agences, faite par voie de concours, qui a été plus ou moins respectée par la boutique de M. Guité. Mais les annexes U et Q stipulent toutes les deux que pour donner un contrat à l'une des agences préqualifiées, il faut qu'il y ait un autre concours entre ces agences. Et cela n'a jamais été fait. Jamais ! M. Guité a établi unilatéralement que le processus de présélection des agences créait une sélection permanente et qu'il n'avait pas à procéder à une deuxième étape de sélection. Cela viole carrément les annexes U et Q. Ce n'est simplement pas une proposition acceptable. Personne n'a semblé être au courant de cela. Vous l'étiez ? »

M. Neville a rétorqué qu'il avait l'impression que les règles avaient été respectées parce que Chuck Guité, lui avait dit que c'était le cas.

La démonstration que les règles d'attribution des contrats de commandite et de publicité n'ont pas été respectées est en effet centrale à l'enquête de la commission Gomery, comme l'a dit hier le commissaire.

3275643A

15 % de rabais sacs à main griffés pour elle

50 % de rabais fauteuils inclinables
Modèles Victory, Bravo et Cobra (notre photo). Ord. 799 $. Solde 399 $.

43 cm
solde 899 $ télé ACL Malata, 43 cm (17 po)
Écran plat, lecteur de DVD intégré. Ord. 999 $.

30 % à 40 % de rabais tenues de nuit et peignoirs pour elle

40 % de rabais pantalons sport pour lui
Calvin Klein et Pacific Trail

15 % de rabais petits électros de cuisine et de soins

à la Baie, votre boîte à idées-cadeaux!
De : L'authentique magasin de Noël

30 % de rabais
• tenues de nuit pour lui. Exceptions : articles Hugo Boss et peignoirs CK.
• blazers pour lui Jones New York et Nautica
• mode sportive pour lui Nike, Reebok et Adidas
• pantalons de ville Mantles[MC]

enfant
50 % de rabais tenues mode et de nuit Canadian Idol pour fille
40 % de rabais mode pour enfant Baby Gund (tailles 3 à 24 mois) et Adidas (tailles 7 à 16)

15 % de rabais meubles et essentiels de nursery
Dans le lot : sièges d'auto, poussettes, chaises hautes et literie.

pour le foyer
APPAREILS ÉLECTRONIQUES SONY EN SOLDE
Exemple. Lecteur MP3 Sony Ord. 249,99 $. Solde 229,99 $.
50 % de rabais oreillers Healthy Living et Ralph Lauren

30 % de rabais vaisselle, verrerie, articles de fantaisie en céramique et linge de table Christmas Street
25 % de rabais
• pèse-personnes et coordonnés de salle de bains Bath Creations et Wamsutta
• arbres de Noël Heritage
20 % de rabais articles Henckels et Good Grips
15 % de rabais meubles Universal pour la salle à manger et la chambre à coucher

achat-choc
399 slips sans coutures pour elle
1699 caleçons boxeur tissés Nautica pour lui
3999 carafes Bohemia en verre taillé Prix de comparaison 55 $.
4999 jeans pour lui Tommy Jeans et CK Jeans; jeans pour elle Tommy Jeans et Hollywood Prix de comparaison 72 $ à 85 $.
9999 radiateur portatif Delonghi Modèle n° 9005267.
9999 duo de lampes de table Choix de 3 modèles.
50 % de rabais bijoux fins gemmés et diamantés en or à 10 ct. Le fabricant liquide!

40 % de rabais serviettes à motifs festifs

40 % de rabais arbres de Noël
Exception : arbres Heritage.

ET DAVANTAGE D'AUBAINES EN MAGASIN : VENEZ VOIR!
10 % de rabais additionnel duos-sommeil, meubles, accessoires de mobilier, micro-ondes et aspirateurs : modèles de rayon sans suite. Sur nos derniers prix étiquetés.
30 % de rabais additionnel mode griffée à prix de liquidation pour elle. Exceptions : I.N.C et Alfani. Sur nos derniers prix étiquetés.
30 % de rabais additionnel tenues de nuit, peignoirs, lingerie de jour, soutiens-gorge mode et slips à prix de liquidation pour elle. Sur nos derniers prix étiquetés.

Le choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : Liz Claiborne Home, Home Studio, offres spéciales de la direction, articles « Bon prix la Baie tous les jours », « Nouvellement réduit », « Achat-choc » et ceux des rayons concédés. La mention « ACHAT-CHOC » indique que nous avons trouvé une aubaine incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Si nous indiquons un PRIX DE COMPARAISON, il s'agit du prix qu'un autre détaillant canadien a établi pour un article de qualité identique ou comparable. Les articles « Achat-choc » sont offerts en quantités limitées; pas de bons d'achat différé. Prenez note que la mention « PRIX CISEAUX » signifie que le bas prix au quotidien existant est temporairement réduit. Précisions en magasin.

La carte-cadeau aux mille et une possibilités
Carte-cadeau

Un réfugié palestinien clandestin sera expulsé aujourd'hui

MAXIME BERGERON

Malgré l'appui de centaines de militants et de plusieurs députés fédéraux, le réfugié palestinien clandestin Ahmad Nafaa sera expulsé du Canada aujourd'hui.

La Cour fédérale a rejeté hier en fin de journée la demande de sursis déposée vendredi dernier par l'avocate de M. Nafaa, Me Annick Legault. Cette dernière demandait que son client puisse rester au pays le temps que sa demande de résidence permanente pour motifs humanitaires soit étudiée.

Ahmad Nafaa, arrêté il y a une semaine dans le métro de Montréal, était en état de clandestinité depuis février 2003. Il avait épuisé tous ses recours pour être accepté comme réfugié au Canada. Il sera escorté aujourd'hui par des agents de l'immigration jusqu'au poste-frontière de Lacolle. Des agents américains le dirigeront ensuite vers une prison de l'État de New York.

« Je trouve épouvantable d'avoir à dire à mon client qu'il doit aller vers les États-Unis et qu'il y a des chances qu'il soit torturé et qu'il subisse de la discrimination », a déploré Me Legault peu après l'annonce de la décision.

Plusieurs manifestations ont eu lieu depuis l'arrestation de M. Nafaa. Des députés fédéraux, dont la néo-démocrate Alexa McDonough, ont exhorté le premier ministre Paul Martin à réviser son cas et à prononcer un moratoire sur l'expulsion des Palestiniens apatrides. Hier, une centaine de personnes sont allées protester devant le bureau de la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Judy Sgro.

Les sympathisants d'Ahmad Nafaa craignent qu'il soit renvoyé vers le camp de réfugiés d'Ein el-Hilweh, au Liban, réputé comme étant l'un des plus dangereux du pays. L'homme de 24 ans était entré aux États-Unis en septembre 2000 avec un visa d'étudiant avant de se rendre au Canada. Son frère a été accepté comme réfugié en présentant une demande similaire à la sienne, ce que son avocate juge « totalement absurde ».

Me Legault entend poursuivre ses démarches auprès d'Immigration Canada pour que son client puisse obtenir la résidence permanente et revenir au pays.

www.kaufmanndesuisse.ca
FLOWING LINES
cascades
50 ans de passion
KAUFMANN de SUISSE
Joaillier Exclusifs Depuis 1954
MONTREAL, QC 2195 CRESCENT ST. (514) 848-0595
NEW YORK, NY 785 Madison Ave. 1-877-249-5700
PALM BEACH, FL 210 Worth Ave 1-800-832-2808
3269257A
3275631

ACTUALITÉS

Chanson injurieuse sur un jeune homme mort assassiné

SARA CHAMPAGNE

Le cauchemar se poursuit pour la famille de Sébastien Lacasse, 19 ans, tué à coups de couteau par une bande de jeunes dans un quartier de Laval au mois d'août dernier. La mère de Sébastien, Line Lacasse, a eu une mauvaise surprise en écoutant il y a quelques jours l'album du rapeur Nick Wolfe, proche de l'un des accusés, Emmanuel Bruce Guerrier.

Dans l'une des chansons du CD, intitulé *Dark Ministry*, le chanteur dénigre abondamment la famille Lacasse et lance directement des injures au jeune Sébastien Lacasse, battu et poignardé à mort à la sortie d'une fête.

« Le producteur a décidé de retirer la chanson de l'album, mais il est déjà entre les mains de plusieurs personnes. Je suis outrée, c'est de l'intimidation », a lancé Mme Lacasse, jointe par *La Presse.*

Mme Lacasse vit dans la peur depuis le début des comparutions liées aux 11 jeunes hommes arrêtés relativement au meurtre de son fils. La semaine dernière, elle a appris que l'un des individus accusés de meurtre non prémédité, Éric Mantha, 19 ans, avait recouvré la liberté sous condition. « Nous sommes mitraillés du regard par les amis des accusés chaque fois que nous allons en cour. Nous sommes observés comme si nous étions les coupables. J'ai peur, peur qu'il arrive quelque chose de grave », ajoute Line Lacasse.

Ses deux enfants de 18 et 16 ans, qui fréquentent des écoles de Laval, ont vu à quelques reprises des proches des présumés meurtriers de leur frère. Si Mme Lacasse n'a pas pensé à déménager, par principe, elle espère que les individus reconnus coupables vont payer.

« Les sentences sont bonbons. Le système de justice n'est pas assez sévère. Je vais militer toute ma vie en ce sens, s'il le faut. Ce n'est pas vrai que la mort de mon fils ne servira à rien », enchaîne-t-elle.

EN BREF

Sylvain Bédard à deux jours du toit de la Bolivie

Après une semaine d'acclimatation à 4000 mètres d'altitude, dans la région du désert d'Uyuni, le greffé du coeur Sylvain Bédard et son équipe se préparent pour l'ultime étape, l'assaut du mont Sajama. Après huit pannes d'autobus, dont trois en raison de crevaisons, les coéquipiers comptent atteindre le camp d'altitude situé à environ 5650 mètres aujourd'hui. Si tout va comme prévu, l'escalade finale pour atteindre le sommet de 6549 mètres devrait commencer vendredi. « Tout le monde est nerveux, mais il s'agit d'une bonne nervosité. Le climat est aride, le volcan est à pic, beaucoup plus que ce que nous avions imaginé. Mais tout le monde est en forme, particulièrement Sylvain », a expliqué le cardiologue de l'Institut de cardiologie de Montréal, le Dr Michel White, qui mène une recherche médicale. Sara Champagne

La guignolée des médias le 9 décembre

Le 9 décembre, les citoyens ordinaires risquent de se faire apostropher dans la rue par des personnalités connues, plutôt que l'inverse. C'est en effet à cette date que se tiendra la grande guignolée des médias. L'événement, dont le thème est « Si vous pouvez, donnez », se déroule à l'échelle de la province et regroupera une centaine de médias qui uniront leurs efforts afin de recueillir des denrées alimentaires et des dons en argent pour les démunis à Noël. L'an dernier, 8517 sacs d'épicerie de denrées non périssables et un peu plus de 400 000 $ ont ainsi été amassés et redistribués. Les comédiens Rita Lafontaine et Vincent Graton ainsi que l'humoriste Louis-José Houde parrainent l'événement cette année. Presse Canadienne

L'Étape sera reconstruite au printemps

La halte routière de l'Étape, dans la réserve faunique des Laurentides, sera reconstruite le printemps prochain au même endroit que le bâtiment détruit par le feu le 5 septembre 2003. La nouvelle a été confirmée hier matin par la ministre responsable de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, Françoise Gauthier, et le PDG de la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ), Yvan Bilodeau. La reconstruction de l'Étape se fera dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP), conformément aux orientations du gouvernement. L'appel d'offres sera publié dès le 11 décembre. Le projet sera sélectionné en février 2005 et la construction débutera le printemps suivant. Le nouveau bâtiment, qui devrait être construit au coût de plus de 2 millions, devra offrir des services de restauration et de dépanneur accessibles jour et nuit ainsi qu'un espace d'information touristique. Presse Canadienne

Des cellules souches pour soigner l'incontinence

AGENCE FRANCE-PRESSE

CHICAGO — Une thérapie expérimentale utilisant des cellules souches a donné des résultats prometteurs pour traiter l'incontinence chez les femmes, ont affirmé hier, lors d'une conférence aux États-Unis, des chercheurs autrichiens.

Ces scientifiques ont indiqué avoir restauré la masse et les fonctions musculaires du sphincter et de l'urètre après y avoir injecté des cellules souche prélevées dans les bras de ces patientes.

La grande majorité de ce petit groupe de femmes ont indiqué que leur incontinence urinaire avait cessé dans les 24 heures après avoir subi cette procédure qui a duré une vingtaine de minutes et sans requérir d'anesthésie.

Un an après, 18 des 20 femmes volontaires restaient exemptes de problèmes d'incontinence.

Ces résultats sont préliminaires, ont cependant souligné ces chercheurs tout en se disant confiants que ce traitement pourrait être très efficace pour traiter l'incontinence qui toucherait 15 millions de personnes dans le monde.

L'accouchement et certains sports peuvent entraîner l'incontinence urinaire, qui touche surtout les femmes. Mais l'incontinence urinaire touche aussi les hommes, notamment après une opération de la prostate. Le diabète peut aussi entraîner une incontinence urinaire « par impériosité », liée à des envies pressantes non maîtrisables.

Tabac, obésité, constipation et certains sports peuvent aussi jouer un rôle dans l'apparition de l'incontinence urinaire. Ainsi, le tabac fait tousser et lèse le collagène, un des constituants des muscles du périnée.

Actuellement, les personnes souffrant d'incontinence se font traiter avec des injections de collagène qui restaure le volume musculaire. Mais le plus souvent les symptômes réapparaissent un an après le traitement.

La thérapie des cellules souche est simple et « très peu envahissante », a expliqué Ferdinand Frauscher, professeur de radiologie à l'école de médecine d'Innsbruck (Autriche) lors d'une conférence de la société radiologique nord-américaine réunie à Chicago.

Les cigarettiers devant la Cour d'appel

PRESSE CANADIENNE

Les trois plus importantes compagnies de tabac canadiennes ont entrepris hier leurs plaidoiries devant la Cour d'appel du Québec à qui ils demandent d'invalider les restrictions fédérales sur la publicité et la promotion du tabac, de même que les règlements exigeant des mises en garde sur les paquets de cigarettes.

Imperial Tobacco, Rothmans, Benson & Hedges ainsi que JTI-Macdonald Corp affirment que la Loi fédérale sur le tabac, adoptée en 1997, équivaut en pratique à une interdiction de la publicité sur les produits du tabac.

Ils affirment que la loi porte atteinte à leur liberté d'expression, garantie par la Charte canadienne des droits et libertés et qu'elle devrait donc être déclarée inconstitutionnelle.

Leur requête a été rejetée une première fois en décembre 2002 par le juge André Denis de la Cour supérieure du Québec.

Mais d'après l'avocat Simon Potter, qui représente les entreprises devant la Cour d'appel, le tribunal de première instance a commis plusieurs erreurs de faits et n'a pas suffisamment prêté attention aux questions d'ordre constitutionnel liées au dossier.

Veuillez lire le prospectus d'un fonds avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. Les investisseurs verseront des frais de gestion et des charges et pourraient devoir payer des commissions ou des frais de maintien; de plus, ils pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Fidelity Investments est une marque déposée de FMR Corp. 3258534

GARDEZ VOTRE ACURA EN SANTÉ

Confiez-la à nos techniciens professionnels

INSPECTION MULTIPOINTS COMPLÈTE DOUBLÉE D'UNE VIDANGE D'HUILE ET DU REMPLACEMENT DU FILTRE D'ORIGINE.

FORFAIT PERFORMANCE automne/hiver

→ 69,88 $*

Formés par le fabricant, ils vous offrent :
- un service expert, personnalisé et garanti pour 12 mois
- des pièces d'origine
- un prix toujours compétitif

Courez la chance de gagner un séjour dans les vignobles d'Okanagan, lors de votre visite chez Acura. Trois celliers et dix ensembles exclusifs de verres à vin et accessoires seront aussi offerts en prix.

Détails au www.concoursautomneacura.com, ou chez votre concessionnaire Acura. Le concours prend fin le 15 décembre 2004.

*Offres valables pour la plupart des véhicules Acura. Tous les prix apparaissant dans cette annonce sont honorés par les concessionnaires participants du 15 novembre au 15 décembre 2004. Taxes en sus. Frais de récupération en sus, s'il y a lieu. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Consultez votre concessionnaire Acura pour tous les détails.

ACURA
www.acura.ca

AILLEURS, VOUS N'AVEZ PAS LE TRAITEMENT ACURA

ACURA DE LAVAL
2500, boul. Chomedey, Laval
(450) 682-4050 www.acuralaval.com

ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie, Blainville
(450) 435-4455 www.acuraplus.com

GALERIES ACURA
7100, boul. Métropolitain E., Anjou
(514) 354-8811 www.galeriesacura.com

ACURA GABRIEL
4648, boul. Saint-Jean, Dollard-des-Ormeaux
(514) 696-7777 www.acuragabriel.com

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon O., Montréal
(514) 340-1344 www.lucianiacura.com

ACURA BROSSARD
9100, boul. Taschereau O., Brossard
(450) 659-1616 www.acurabrossard.com

3273164

3273091A

MONDE

Scandale « Pétrole contre nourriture »

Kofi Annan pressé de démissionner

HERVÉ COUTURIER
AGENCE FRANCE-PRESSE

NEW YORK – Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, était dans une position inconfortable hier à la suite de nouvelles révélations concernant les activités de son fils, alors que des appels à sa démission apparaissaient dans certains médias américains.

Annan a dû reconnaître un certain désarroi devant la révélation que son fils, Kojo, avait été rétribué pendant plusieurs années par un ancien employeur, une compagnie ayant participé au programme Pétrole contre nourriture de l'ONU en Irak.

Ce programme est aujourd'hui au centre d'un énorme scandale de corruption et fait l'objet de nombreuses enquêtes, dont une menée par une commission indépendante nommée par Annan et dirigée par Paul Volcker, un ancien président de la banque centrale américaine.

Le porte-parole d'Annan, Fred Eckhard, a admis vendredi, suite à un article de presse, que Kojo Annan avait continué à être payé jusqu'en février 2004 par la société suisse Cotecna, qu'il avait quittée en 1998.

Le maintien d'une rémunération mensuelle à Kojo Annan après son départ de la Cotecna était connu mais elle était censée avoir cessé fin 1999, et non en février dernier, soit juste après la révélation du scandale par un journal de Bagdad.

À son retour hier au siège de l'ONU à New York après plus d'une semaine d'absence, Kofi Annan a été assailli de questions sur le scandale « Pétrole contre nourriture ».

« Naturellement, j'ai été très déçu et surpris », a-t-il déclaré à propos des informations sur son fils, ajoutant qu'il comprenait « le problème de perception que cela pose pour l'ONU, la perception d'un conflit d'intérêts ou de malversations ».

Mais il a souligné que son fils était seul responsable de ses actes : « Il est majeur, je ne me mêle pas de ses activités et il ne se mêle pas des miennes. »

Annan a réaffirmé qu'il « ne participe pas aux attributions de contrats » de l'ONU et a appelé tout le monde à « être patient jusqu'à ce que M. Volcker ait fini son travail ».

Dans des tribunes publiées hier par le *New York Times* et le *Wall Street Journal*, les auteurs se livrent à une virulente attaque contre Annan, estimant le moment venu pour lui de démissionner.

De son côté, l'ambassadeur américain à l'ONU, John Danforth, s'est refusé à exprimer sa confiance en Kofi Annan, dont les relations avec l'administration Bush sont notoirement mauvaises depuis l'invasion de l'Irak sans l'aval de l'ONU.

« Je ne crois pas que le gouvernement des États-Unis va se dépêcher d'émettre un jugement avant que tous les faits n'aient été établis », a répondu Danforth à un journaliste qui lui demandait si Washington avait encore confiance en Annan.

« Les accusations relatives au programme Pétrole contre nourriture sont très sérieuses. Si elles se révèlent exactes, elles affecteront l'intégrité des Nations unies », a-t-il ajouté.

Et il a émis le souhait que la commission Volcker remette les documents qu'elle détient aux commissions du Congrès américain qui enquêtent elles aussi sur le programme Pétrole contre nourriture. Jusqu'ici, Volcker a opposé un refus poli aux requêtes en ce sens des commissions du Congrès.

« Pétrole contre nourriture », en vigueur de décembre 1996 à novembre 2003, visait à atténuer l'impact des sanctions internationales pour la population irakienne. Il autorisait l'Irak à vendre une quantité limitée de pétrole pour acheter des produits alimentaires et humanitaires. Mais il a débouché sur le plus grand scandale d'aide humanitaire dans l'histoire de l'ONU quand un journal de Bagdad a publié en janvier dernier une liste de personnes et de sociétés gouvernementales ayant apparemment tiré profit du système.

La Cotecna, une société de services, avait été de 1999 à 2003 sous contrat avec l'ONU pour inspecter les marchandises qui pénétraient en Irak aux termes du programme.

L'Iran échappe pour l'heure à une saisine du Conseil de sécurité

MARC THIBODEAU

En acceptant à la dernière minute de suspendre comme elle l'avait promis l'ensemble de ses activités d'enrichissement d'uranium, l'Iran a évité hier la vindicte de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et une saisine du Conseil de sécurité des Nations unies.

Les États-Unis, qui accusent Téhéran de vouloir utiliser son programme nucléaire civil pour se doter de la bombe atomique, souhaitaient que le conseil des gouverneurs de l'AIEA intègre dans sa résolution sur l'Iran un mécanisme de renvoi au Conseil de sécurité en cas d'infraction. Les pays européens ayant négocié avec la République islamique l'entente pour suspendre l'enrichissement d'uranium — France, Allemagne, Grande-Bretagne — ont toutefois eu gain de cause en favorisant l'adoption d'un texte au ton modéré qui ne prévoit aucun renvoi de cette nature.

La résolution souligne que l'Iran a contrevenu à plusieurs reprises avant octobre 2003 à ses obligations en vertu du Traité de non-prolifération (TNP) mais qu'elle a fait depuis de « bons progrès » pour rectifier le tir. Elle « note » que tout le matériel nucléaire déclaré est utilisé à des fins appropriées, mais que l'AIEA ne peut certifier qu'aucune activité nucléaire illicite n'a cours dans le pays et souligne, à ce titre, l'importance de la suspension des activités d'enrichissement d'uranium.

Téhéran avait menacé de faire capoter l'entente en insistant jeudi, à l'ouverture de la réunion de l'AIEA, sur la possibilité de continuer à exploiter à des fins de recherche une vingtaine de centrifugeuses. Ce n'est finalement que dimanche soir, à l'issue d'intenses tractations diplomatiques, que ses négociateurs ont approuvé par lettre la mise en place de caméras de surveillance pour ces derniers appareils.

Selon Houchang Hassan-Yari, spécialiste de l'Iran au Collège militaire royal de Kingston, le dernier revirement de l'Iran témoigne de la réticence « idéologique » du pays à accepter toute suspension de son programme nucléaire, vu comme un « droit légitime ». Le TNP prévoit que les pays renonçant à l'arme atomique ont le droit de se doter d'un programme nucléaire civil.

« Les Iraniens ont d'ailleurs obtenu que la dernière version de la résolution précise que la suspension de l'enrichissement d'uranium est un geste volontaire de leur part et non une obligation légale », souligne M. Hassan-Yari.

Les revirements et les tergiversations du régime reflètent aussi, selon lui, « l'anarchie » qui règne au sein de l'État iranien, où existent plusieurs centres décisionnels fonctionnant sans véritable coordination.

Au dire de M. Hassan-Yari, il faut s'attendre à d'autres revirements dans les semaines qui viennent alors que l'Iran doit entamer des négociations avec le triumvirat européen pour conclure l'entente de coopération nucléaire, technologique et économique promise en échange de la décision de Téhéran de suspendre l'enrichissement d'uranium.

L'Iran a prévenu, à plusieurs reprises, que cette suspension était « provisoire » et qu'elle ne renoncerait pas à son programme nucléaire. Les négociations à venir devront donc permettre de « garantir » que le programme nucléaire iranien n'a pas de fins militaires sans nécessairement entraîner une suspension définitive de l'enrichissement d'uranium, indiquait hier un diplomate européen, qui souligne la nécessité de faire preuve « d'imagination » dans ce dossier.

Les États-Unis, qui ont appuyé à contrecoeur le compromis d'hier, entendent maintenir la pression. La cheffe de la délégation américaine à l'AIEA, Jackie Sanders, après avoir mis en doute la « bonne foi » des Iraniens, a prévenu que son pays se réservait « toutes les options en ce qui concerne l'examen par le Conseil de sécurité du programme d'armes nucléaires iranien ».

Selon M. Hassan-Yari, l'entente conclue par les pays européens, sous pression américaine, donne en fait « un peu d'air » à l'administration du président George W. Bush, qui a les mains pleines avec l'Irak et l'Afghanistan.

Le dossier du nucléaire iranien est d'abord et avant tout « politique » et n'aurait pas un tel écho devant l'AIEA si les États-Unis et l'Iran entretenaient de meilleurs rapports, conclut le spécialiste. Il cite l'exemple de la Corée du Sud, proche de Washington, qui a été critiqué, sans plus, par le conseil des gouverneurs pour avoir mené des expériences secrètes sur du plutonium militaire et de l'uranium.

PHOTO ODD ANDERSEN, AFP

Des soldats américains évacuent leurs compatriotes blessés en Irak. Une scène devenue quasiment banale en raison de la guérilla qui se répand dans tout le pays, et des affrontements des derniers jours dans les villes au sud de Bagdad.

Les violences et la tenue des élections continuent d'agiter l'Irak

JOONEED KHAN

Le premier ministre intérimaire Iyad Allaoui a affirmé hier que la violence avait baissé en Irak depuis l'offensive américaine contre Fallouja, mais les tirs continuent dans la ville et les attaques ailleurs tuaient hier au moins deux soldats américains (pour un total de 11 en quatre jours) et 11 Irakiens, et blessaient au moins 13 GI et quatre Irakiens.

La question du report des élections prévues le 30 janvier continue entretemps d'agiter la classe politique, malgré la volonté d'Allaoui, soutenu par l'Assemblée intérimaire, de les organiser à la date prévue, comme le veulent Washington et les chiites majoritaires.

L'Iran, accusé par Washington de déstabiliser l'Irak, accueille aujourd'hui une conférence des ministres de l'Intérieur d'Irak, de ses voisins, et d'Égypte pour aider Bagdad à rétablir la sécurité en Irak et lutter contre le terrorisme.

Un adjoint de l'homme politique sunnite modéré Adnane Pachachi, en faveur du report, est revenu à la charge hier en estimant que le climat d'insécurité dissuaderait beaucoup d'Irakiens d'aller voter. Un ministre proche de Pachachi a affirmé que le cabinet Allaoui étudierait un report. Le vice-président de l'Assemblée, Jawad al-Maliki, avait estimé la veille que le gouvernement avait un délai raisonnable pour mater les foyers de tension.

Pour le premier ministre britannique Tony Blair : « Ce sera une mission difficile mais le peuple irakien est habitué à surmonter les épreuves ». Organiser les élections en Irak à la date prévue, le 30 janvier 2005, « sera difficile », a reconnu le secrétaire au Foreign Office Jack Straw.

« Le nettoyage de Fallouja des éléments terroristes se poursuit et nous préparons le retour des habitants chez eux », a dit Allaoui, après une visite de l'ambassadeur américain John Negroponte, samedi, dans la ville dévastée par deux semaines de durs combats. « L'idée principale des efforts américains est de soutenir le gouvernement irakien dans la reconstruction de la ville », a dit Negroponte.

La ville est dévastée, avec les magasins brûlés, les façades d'immeubles éventrées et des mares d'eau putride partout. Des convois limités de secours ont été admis par les Américains dans certains quartiers de Fallouja, mais le Croissant Rouge irakien n'a toujours pas pu pénétrer dans la ville et l'armée américaine ne prévoit pas le retour des familles déplacées avant deux semaines encore, a déclaré son porte-parole Abdel Halim Salim à l'agence IPS à Bagdad.

Dahr Jamail, correspondant d'IPS, cite des résidants déplacés de Fallouja qui affirment que les forces américaines ont utilisé des armes « non conventionnelles » dans l'attaque. « Ils utilisaient une bombe qui dégageait un champignon de fumée d'où tombaient des fragments explosifs qui brûlaient la peau, même quand on y mettait de l'eau », a déclaré un déplacé appelé Abou Sabah. D'autres ont parlé d'atrocités comme des morts et blessés dans les rues écrasés par des chars, de civils avec des drapeaux blancs abattus par des francs tireurs américains, et des corps entassés au stade de soccer pour y être enterrés.

Les batailles de rues ponctuent désormais la vie dans d'autres villes d'Irak après que divers groupes de résistants eurent annoncé sur des sites Web, samedi, le déclenchement d'une « offensive générale » contre l'occupation.

Selon un membre de la Garde républicaine du régime déchu, le général Abou Al-Motassim, interviewé en octobre par l'hebdomadaire jordanien d'opposition *Al Majd*, « la résistance est coordonnée et s'étend à tout le pays, et l'administration américaine ne peut plus cacher ses pertes ». « Maintenant que les soldats de l'occupation s'aventurent hors de leurs bases, il est plus facile de les atteindre », dit-il.

Depuis Fallouja, c'est la réalité dans des villes comme Mossoul, Ramadi, Baaqouba, et plus récemment dans les villes au sud de Bagdad où des forces américaines tentent de déloger les insurgés des villes formant ce qu'ils appellent « le triangle de la mort ».

« On est comme des cibles immobiles », lance un soldat, découragé par l'afflux de blessés ces derniers jours par le 503e régiment américain basé à Ramadi, cible d'attaques quotidiennes des rebelles qui évitent tout contact direct avec les GI.

Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont manifesté dimanche à Istanbul et Rabat pour condamner les « brutalités » commises par les forces américaines en Irak.

Avec AFP, AP, Reuters, IPS et The Nation

LE TOUR DU GLOBE

ESPAGNE

Aznar persiste et signe

L'ancien premier ministre José Maria Aznar a vigoureusement défendu hier sa thèse d'une collusion entre ETA et terrorisme islamiste devant l'enquête parlementaire sur les attentats du 11 mars, commis selon lui dans le but de l'évincer du pouvoir. « Tous les terrorismes sont liés », a affirmé Aznar, et les attentats islamistes du 11 mars « avaient pour but d'inverser les élections » du 14 mars, remportées contre tout pronostic trois jours après les attaques par les socialistes de José Luis Zapatero. d'après AFP

CUBA

Dissident libre

L'association française de défense des journalistes Reporters sans frontières (RSF) s'est « réjouie » de la libération hier d'Oscar Espinosa Chepe, condamné l'an dernier à 20 ans de prison pour dissidence. Espinosa, 64 ans, faisait partie d'un groupe de 75 dissidents arrêtés en mars 2003 et condamnés à des peines de six à 28 ans de prison. Deux autres dissidents ont été libérés mardi dernier, Margarito Broche, condamné à 25 ans, et Marcelo Lopez, condamné à 15 ans. Ces libérations portent à 10 le nombre d'opposants libérés depuis le début de l'année sur les 75 emprisonnés l'an dernier. Les États-Unis ont réitéré hier leur demande de libération de tous les détenus politiques cubains. d'après AFP

VENEZUELA

La CIA informée

Une avocate américaine, Eva Golinger, a déclaré hier à la télévision d'État vénézuélienne qu'elle possédait des documents prouvant que la CIA avait été informée cinq jours avant de la tentative de coup d'État contre le président Hugo Chavez en avril 2002. L'avocate, qui avait demandé en novembre 2003 l'accès aux archives de la CIA, l'Agence centrale de renseignements américaine, a reçu récemment ces documents dont des passages ont été raturés. Elle espère que « le Congrès pourra lancer une recherche beaucoup plus approfondie sur le rôle des États-Unis dans le coup d'État ». d'après AFP

CÔTE-D'IVOIRE

Convoi bloqué

Le convoi transportant l'ambassadeur de France en Côte-d'Ivoire, Gildas Le Lidec, a été bloqué hier soir peu après sa sortie de l'ambassade à Abidjan par un barrage tenu par des jeunes gens armés non identifiés. « Nous avons fait demi-tour et l'ambassadeur a téléphoné au ministre de la Défense René Amani qui a dit prendre les dispositions nécessaires pour lever le barrage », a dit Francis Guénon, responsable de la presse. d'après AFP

SOUDAN

Humanitaires

Les États-Unis ont demandé hier au Soudan de revenir sur sa décision d'expulser les chefs de deux organisations humanitaires britanniques travaillant dans ce pays. Le gouvernement soudanais a donné hier un délai de 48 heures aux chefs des ONG Oxfam et Save the Children pour quitter le pays, les déclarant *persona non grata*. L'expulsion fait suite à des déclarations des deux organisations attirant l'attention sur la dégradation des conditions de sécurité au Darfour. d'après AFP

AL-QAEDA

Zawahiri récidive

Le numéro 2 du réseau terroriste Al-Qaeda, Ayman Al-Zawahiri, promet de poursuivre la lutte contre les États-Unis, dans une vidéo vraisemblablement enregistrée avant le début du mois et diffusée hier par la chaîne Al-Jazira. Il a demandé aux dirigeants américains de changer de politique envers les musulmans, mais il s'en est également pris à l'Arabie Saoudite, l'Égypte et le Pakistan. Ce message semble avoir été enregistré avant la victoire de George W. Bush à l'élection américaine du 2 novembre. AFP

LOTO QUÉBEC Résultats
TVA, le réseau des tirages

Banco — Tirage du 2004-11-29 — Banco Spécial
02 05 10 11 15 16 20 21 31 35
36 49 51 54 55 59 64 66 67 70

La Quotidienne — Tirage du 2004-11-29
3 4
320 8459

Extra — Tirage du 2004-11-29
NUMÉRO 467800

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu... MISE SUR TOI 1 866 SOS-JEUX

Irlande du Nord: discussions cruciales

D'APRÈS AFP ET AP

BELFAST – Après deux années d'impasse, l'Irlande du Nord paraissait hier à portée d'un accord final entre catholiques et protestants, le président américain George W. Bush étant intervenu pour épauler le premier ministre britannique Tony Blair dans l'épineux dossier.

Le gouvernement et l'assemblée d'Irlande du Nord sont suspendus depuis 2002 à cause d'une crise de confiance entre les deux communautés, les protestants exigeant le désarmement vérifiable de l'IRA et les catholiques réclamant le partage du pouvoir avec réforme de la police et vérité sur les dessous de la « sale guerre » de 30 ans.

« Nous sommes de toute évidence dans une période très intensive », a dit hier Blair, alors que les pourparlers entraient dans leur dernière ligne droite. « Les prochains jours nous diront si un accord est possible ou non », a déclaré Blair à la presse.

Mais il s'est gardé de faire tout pronostic sur les chances de réussite de cette dernière série de pourparlers, en évoquant de précédents échecs de dernière minute. Il a ajouté que lui-même et son homologue irlandais joueront les intermédiaires dans les discussions.

Bush a téléphoné dimanche à Gerry Adams, chef du Sinn Féin, l'aile politique de l'IRA, pour lui proposer son aide dans les négociations avec le principal parti protestant, le DUP du pasteur Ian Paisley. Bush avait appelé vendredi Paisley pour lui faire la même offre.

« J'ai remercié le président Bush pour son intérêt et je lui ai donné connaissance de nos deux objectifs dans les négociations courantes », a déclaré Adams, ajoutant toutefois qu'il ne s'attendait pas à une nouvelle visite de l'émissaire américain Mitchell Reiss à ce stade.

« D'une part, a poursuivi Adams, il s'agit d'amener le DUP à un accord, et d'autre part de s'assurer que la position du gouvernement britannique demeure fidèle au partage du pouvoir » tel que le concevaient les accords de paix d'avril 1998.

« Le stade final du dialogue multipartite passe par un traité entre le DUP et Sinn Féin, et je crois que nous sommes sur le point d'y arriver », avait assuré dimanche un autre leader républicain, Mitchel McLaughlin

Le DUP de Paisley exige la destruction « transparente et définitive » des armes de l'IRA avant même d'adresser la parole directement aux élus de Sinn Féin.

Adams a eu hier trois heures d'entretien avec Blair à Londres sur les questions centrales du désarmement de l'IRA, de la réforme de la police, et du redéploiement des soldats britanniques basés en Irlande du Nord. Il s'est montré très prudent à sa sortie de Downing Street : « Du bon travail a été fait aujourd'hui. » Il a précisé qu'il devait se rendre à nouveau à Downing Street dans le courant de la semaine.

En sortant hier à Belfast du bureau du général canadien John de Chastelain, chargé du désarmement des paramilitaires, Paisley a assuré pour sa part que résoudre le problème du désarmement de l'IRA ouvrirait la voie d'un accord final.

Les familles des victimes des tortures au Chili mécontentes

D'APRÈS AFP

SANTIAGO – Le versement d'une rente mensuelle aux victimes des tortures sous la dictature du général Augusto Pinochet, annoncée dimanche soir par le président chilien Ricardo Lagos, a été jugé insuffisant hier par les associations.

Cette indemnisation de 112 000 pesos (environ 215 dollars) fait suite à la remise, le 10 novembre, d'un rapport de la commission nationale sur la prison politique et la torture, mise en place en août 2003.

« La réparation est insuffisante, car le rapport n'identifie pas les tortionnaires pour pouvoir les traduire devant les tribunaux, et connaître leurs noms est aussi une forme de réparation », a déclaré Viviana Diaz, secrétaire générale du Rassemblement des proches des détenus disparus, l'une des principales associations.

Une centaine de proches de disparus se sont rassemblés hier devant le palais présidentiel de La Moneda à Santiago pour manifester leur mécontentement.

Dimanche soir, dans un message à la Nation diffusé à la radio et à la télévision nationales, le président Lagos a également annoncé la création d'un Institut national des droits de l'homme pour empêcher que la torture puisse de nouveau être pratiquée dans le pays, estimant par ailleurs que le rapport, élaboré à partir des témoignages de quelque 35 000 victimes, « constitue une expérience sans précédent dans le monde ».

« Le rapport nous fait regarder en face une réalité incontournable. La détention politique et les tortures ont constitué une pratique institutionnelle d'État qui est absolument inacceptable et contraire à la tradition historique du Chili », a déclaré le président chilien.

« Parcourir les milliers de témoignages m'a ému, comme ils vous émeuvront quand vous les lirez. Ce que racontent les victimes fait frémirr », a-t-il ajouté.

Au début du mois, le commandant en chef de l'armée de terre, le général Juan Emilio Cheyre, avait admis pour la première fois la responsabilité de son institution dans les atrocités commises sous la dictature (1973-1990).

3270427A

ROGERS SANS-FIL

MONTRÉAL
1104, rue Ste-Catherine O. (514) 877-0090
3573, boul. St-Laurent (514) 288-0600
2360, rue Notre-Dame O. (514) 983-1666
Place-Ville-Marie (514) 394-0000
8984, boul. de l'Acadie (514) 387-9999
1201, avenue Greene (514) 933-8000
5150, rue Jean-Talon O. (514) 341-2221
5954, boul. Métropolitain E. (514) 257-8826
6224A, rue St-Jacques O. (514) 369-4000
Centre Rockland (514) 735-4086
Place Alexis-Nihon (514) 865-9949
Place Bourassa (514) 324-3180
Place Versailles (514) 355-0003
Les Galeries d'Anjou (514) 356-0356
997, rue St-Antoine O. (514) 866-3326
505, boul. De Maisonneuve O. (514) 845-8353
3339L, boul. des Sources (514) 683-3333
2758, boul. St-Charles (514) 428-9000
8457, boul. Newman (514) 368-4000
Carrefour Angrignon (514) 368-4230
Place Vertu (514) 745-0745
2100, boul. Marcel-Laurin (514) 856-1884
740, boul. de la Côte-Vertu (514) 789-0101
Fairview Pointe-Claire (514) 695-1554
Complexe Desjardins (514) 842-0288
BOUCHERVILLE
Promenades Montarville (450) 449-4998
BROSSARD
7005, boul. Taschereau, bur. 150 (450) 926-3111
Mail Champlain (450) 671-3300
Place Portobello (450) 671-4744
CANDIAC
87B-4, boul. Marie-Victorin (450) 444-2100
CHÂTEAUGUAY
129, boul. St-Jean-Baptiste (450) 692-2201
Centre Régional Châteauguay (450) 692-5136
DRUMMONDVILLE
965, boul. St-Joseph (819) 478-9977
Promenades Drummondville (819) 475-5024
GATINEAU
442, boul. St-Joseph (secteur Hull) (819) 776-4377
360, boul. Maloney O., bur. 1 (819) 663-8580
Promenades de l'Outaouais (819) 561-3031
GRANBY
575, boul. Boivin (450) 777-6612
Galeries Granby (450) 375-4355
GREENFIELD PARK
Mail Carnaval (450) 672-7522
HULL
Les Galeries de Hull (819) 775-3687
ÎLE PERROT
15, boul. Don-Quichotte (514) 425-5505
JOLIETTE
517, rue St-Charles-Borromée N. (450) 755-5000
Galeries Joliette (450) 760-3000
LAVAL
2142, boul. des Laurentides (450) 629-6060
379, boul. Curé-Labelle (450) 622-0303
Centre Laval (450) 978-1081
1888, boul. St-Martin O. (450) 682-2640
241C, boul. Samson (450) 969-1771
Carrefour Laval (450) 687-5386
1273, boul. Curé-Labelle (450) 680-1234
LONGUEUIL
1490, chemin de Chambly (450) 442-1566
MAGOG
221, rue Principale O. (819) 843-4455
REPENTIGNY
110, boul. Industriel (450) 581-4666
Les Galeries Rive-Nord (450) 581-7756
ROSEMÈRE
Place Rosemère (450) 971-2000
SAINT-BRUNO
Promenades St-Bruno (450) 653-7472
SAINT-EUSTACHE
360E, boul. Arthur-Sauvé (450) 974-9299
SAINT-HYACINTHE
Les Galeries St-Hyacinthe (450) 261-9991
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
Carrefour Richelieu (450) 359-4941
SAINT-JÉRÔME
Carrefour du Nord (450) 436-5895
60, rue Bélanger (450) 431-2355
SHERBROOKE
2980, rue King O. (819) 566-5555
Carrefour de l'Estrie (819) 822-4650
SOREL
Promenades de Sorel (450) 746-2079
TERREBONNE
1270, boul. Moody, bur. 10 (450) 964-1964
Les Galeries de Terrebonne (450) 964-8403
TROIS-RIVIÈRES
5335, boul. des Forges (819) 372-5000
5635, boul. Jean-XXIII (819) 372-5005
Centre Les Rivières (819) 694-6812
VALLEYFIELD
Centre Valleyfield (450) 373-0519

CONSULTEZ ROGERS.COM, COMPOSEZ LE 1 800 462-4463 OU RENDEZ-VOUS CHEZ NOS DISTRIBUTEURS ROGERS SANS-FIL, ROGERS PLUS OU ROGERS VIDEO.

RadioShack. ROGERS plus ROGERS VIDEO FUTURE SHOP LA CABINE TÉLÉPHONIQUE BatteriesPlus

ÉPARGNEZ ACHETEZ EN LIGNE

Offre en vigueur jusqu'au 31 décembre 2004 et peut changer sans préavis. Les forfaits Méga-minutes sont offerts dans le cadre d'un abonnement de un an, de deux ans ou de trois ans. Des frais uniques de mise en service s'appliquent. Les frais mensuels d'accès au système de 6,95$ et au service d'urgence 911, les frais d'interurbain et de déplacement, les frais liés aux services additionnels en option et les taxes s'appliquent et seront facturés mensuellement. *Appels locaux sans frais entre abonnés Rogers pour la durée de l'abonnement, jusqu'à concurrence de 1000 minutes par mois. Disponible avec tout abonnement de un an, de deux ans ou de trois ans à un forfait Méga-minutes de 20$ et plus. †L'offre s'applique à tout nouvel abonnement de deux ans ou de trois ans pour les forfaits mensuels de 20$ et plus. L'offre comprend les appels locaux, la messagerie texte (à l'exception des messages texte en déplacement ou internationaux, des alertes MSN et des messages relatifs aux concours et aux promotions) ainsi que la messagerie photo disponible uniquement à partir des appareils compatibles. Une fois la période promotionnelle écoulée, les services de messagerie texte et de messagerie photo seront facturés à l'utilisation. ††Avec un abonnement de trois ans. Sans abonnement ou avec *Parlez à la carte*MC–269,99$. Les appareils illustrés peuvent ne pas être disponibles dans tous les magasins. © 2004 Rogers Sans-fil inc. Tous droits réservés. MCRogers, Rogers Sans-fil, le ruban de Möbius et « VOTRE MONDE. MAINTENANT. » sont des marques de commerce de Rogers Communications inc. Utilisés sous licence.

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier > Directeur de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef
LA PRESSE

ÉDITORIAUX

Les ragots

apratte@lapresse.ca
ANDRÉ PRATTE

Le choix de l'emplacement du nouveau CHUM est l'une des décisions les plus importantes qu'aura à prendre le gouvernement Charest. Il est donc sain, essentiel même, que cette décision fasse l'objet d'un débat public. Cependant, ce débat doit reposer sur des faits. Malheureusement, depuis quelques jours, le projet conçu par l'Université de Montréal est la cible d'une campagne faite de procès d'intention et de ragots.

Le principal reproche que font certains observateurs au projet en question est l'implication de M. Paul Desmarais, président du comité exécutif de Power Corporation. On insinue que M. Desmarais aurait avantage à voir le CHUM construit sur le site de la gare de triage d'Outremont. Un commentateur a même soutenu à la radio que ces terrains appartenaient à M. Desmarais.

Power Corporation étant propriétaire de *La Presse*, on dira que l'éditorialiste prend ici la défense de la compagnie mère. Laissons plutôt parler les faits. Ceux-ci sont incontestables : ni Power Corporation ni M. Desmarais n'ont d'intérêt financier direct ou indirect dans le projet en question. M. Desmarais n'est pas propriétaire des terrains, qui comme chacun sait appartiennent au Canadien Pacifique. Le fondateur de Power a accepté d'aider l'Université dans ses négociations avec la société ferroviaire dans le même esprit que celui qui l'a amené à contribuer d'imposantes sommes au développement de cette institution au fil des années. Tout le reste n'est que racontars.

Le débat sur l'emplacement du CHUM doit reposer sur des faits plutôt que sur des ragots.

On reproche aux promoteurs du projet de ne pas en avoir fait état publiquement avant la conférence de presse tenue la semaine dernière par le recteur, Robert Lacroix. Nous pensons, nous aussi, que M. Lacroix aurait eu avantage à présenter ses plans un peu plus tôt. Mais ce retard ne justifie pas qu'on imagine des complots de « l'establishment ». Faut-il rappeler qu'avant la publication du rapport de la commission Mulroney-Johnson, personne n'avait entendu parler du site 1000 Saint-Denis ? Le gouvernement précédent n'avait pas davantage tenu de consultation publique avant d'annoncer la construction du CHUM dans la Petite-Patrie.

Les opposants de la gare de triage déplorent que ce site soit situé « dans l'Ouest », alors qu'une partie de la clientèle réside « dans l'Est ». Voilà une vision bien étriquée de Montréal. Le site Outremont est sis à moins de 500 mètres à l'ouest du boulevard Saint-Laurent ; le site St-Luc se trouve à 500 mètres à l'est du même boulevard. Par ailleurs, sur l'axe nord-sud, la gare de triage est beaucoup plus centrale. De sorte que pour une forte proportion de la clientèle du CHUM, l'accès au site Outremont serait aussi facile, sinon plus facile que celui au site Saint-Luc.

////////////////////////

Une fois écartés les ragots, on peut discuter sereinement des deux emplacements suggérés. Le projet Lacroix sera certes plus coûteux. Mais il est également plus ambitieux, comprenant le déménagement des facultés de santé à côté du nouveau CHUM. En outre, le terrain du CP est neuf fois plus vaste que celui de l'hôpital Saint-Luc. Les possibilités de synergie y sont donc considérables. Les possibilités d'expansion aussi. Ce n'est pas l'« establishment » qui le dit, mais la critique du Parti québécois en matière de santé, Louise Harel, qui jusqu'à récemment s'opposait au 1000 St-Denis. Selon ce que soutenait Mme Harel il y a cinq mois, le CHUM s'y trouverait « entravé dans son développement » en raison du manque d'espace ; elle y voyait une « injustice » par rapport au nouveau campus hospitalier de l'Université McGill.

Même les adversaires de la « technopole » imaginée par le recteur Lacroix concèdent qu'il s'agit d'un projet séduisant. Si, comme société, nous venons à le rejeter, assurons-nous au moins que nous le faisons en toute connaissance de cause.

Le pari insensé

mroy@lapresse.ca
MARIO ROY

Des élections auront bel et bien lieu en Irak, le 30 janvier prochain, aussi improbable que puisse paraître cet objectif au regard de la situation qui prévaut actuellement dans ce pays. Aujourd'hui, il n'est pas impossible que ce sujet soit abordé par George W. Bush à son arrivée à Ottawa : le Canada pourrait être prié de collaborer — à sa modeste mesure — à l'organisation et à la surveillance de ce périlleux scrutin.

La question est : le Canada devrait-il s'embarquer dans cette galère, considérant en outre que sa participation pourrait difficilement être davantage que symbolique ?

Malgré tout, il serait difficile pour le Canada de refuser de participer à la logistique de l'élection irakienne.

En Égypte, il y a une semaine, le Canada a participé au consensus international avalisant le processus électoral enclenché en Irak, au même titre que les autres pays du G8 ainsi qu'une dizaine de pays voisins de l'Irak, la Ligue arabe, l'Union européenne et les Nations unies. En Irak même, toutes les autorités constituées, évidemment liées au tutorat américain, ont aussi indiqué qu'elles allaient de l'avant.

Soyons néanmoins lucides : probablement tous ceux-là n'en considèrent-ils pas moins qu'il s'agit d'un pari insensé.

L'Irak n'est pas l'Afghanistan, en effet, où les élections du 9 octobre, bien que bancales selon des critères occidentaux, se sont déroulées à peu près dans le calme. Et ont donné un résultat à peu près acceptable, compte tenu du désert démocratique que constituait ce pays depuis la nuit des temps.

En Mésopotamie, au contraire, le degré de violence demeure, et demeurera sans doute élevé jusqu'au moment du scrutin. Et il est douteux que les résultats de l'éventuelle élection soient acceptés aussi stoïquement que l'a été, à Kaboul, la reconduction démocratique du mandat d'abord donné par décret à Hamid Karzaï.

L'appel au boycottage des élections est lourd, provenant notamment de plus de 70 organisations et personnalités sunnites. Une prolongation de la période d'inscription pour cette minorité (les sunnites comptent pour 20 % des citoyens irakiens) a d'ailleurs été décrétée. La minorité kurde se montre également inquiète à la perspective de ce scrutin. Enfin, hier encore, des opérations militaires majeures — aussi importantes, en fait, que celles menées à Fallouja — se poursuivaient au sud de Bagdad, le fief des partisans non repentis de l'ex-dictateur Saddam Hussein.

Malgré tout, il serait difficile pour les Canadiens, si imbus de leur mission pacificatrice sur le plan international, de refuser de participer, même modestement, à la logistique de l'élection irakienne.

Car, nonobstant tout le ressentiment qu'on puisse entretenir à l'endroit des politiques internationales du président américain en général, et de sa téméraire aventure irakienne en particulier, la plus élémentaire droiture morale commande une telle décision... à moins de considérer que le premier devoir d'Ottawa est de « punir » Washington pour sa conduite au Moyen-Orient.

Cela ne manquerait pas d'un certain ridicule.

serge.chapleau@lapresse.ca
DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Des danseuses avant des docteurs

Dans le même numéro de *La Presse*, on peut lire : « 1000 danseuses de talent recrutées grâce à un programme fédéral » et « Pas facile de dénicher un médecin de famille à Montréal ». En ordre alphabétique, « docteur » n'est pas bien loin après « danseuse ». Il faudra auparavant combler les besoins en « décorateurs de mode » et « débardeur » avant d'utiliser ledit programme pour pouvoir recruter les docteurs qui nous manquent. La bonne nouvelle, on n'aura pas besoin de faire appel à ce programme pour avoir des « dingues de talent » au Canada, on semble en avoir une quantité plus que suffisante à Ottawa. En attendant, soyez « patients »...

Claude Rivard
médecin

Si le ridicule tuait...

Même si Judy Sgro excelle dans l'art de danser les faux pas et de s'embourber dans ses déclarations loufoques, ce n'est pas celle qu'il faut le plus blâmer ; c'est le programme lui-même de recrutement de telles travailleuses, qu'il faut dénoncer et abolir. Pendant ce temps, d'honnêtes travailleuses et travailleurs venus de l'étranger ne peuvent exercer leur profession dans des domaines où il y a pénurie de main d'oeuvre compétente. Décidément, ce gouvernement libéral n'a pas fini de nous faire rire, pardon de nous faire enrager et pleurer. Si le ridicule tuait, ce gouvernement minoritaire serait déjà tombé, faute de soldats.

André Defoy
Gatineau

Une tour de Babel

Il est connu que les politiciens sont prêts à faire toutes les pirouettes imaginables afin de prendre le pouvoir. La vérité devient tout autre une fois l'objectif atteint. Stephen Harper ne fait pas exception. Le chef du Parti conservateur ne semble vraiment pas comprendre le rôle d'un gouvernement central. Il en sera quitte pour ériger une tour de Babel. Électoralisme, quand tu nous tiens !

Armand J. Doré
Anjou

Le Bateau ivre des Bougon

Quand le caricaturiste beurre trop épais, il risque de s'éloigner des traits essentiels à la reconnaissance du sujet. Les Bougon sont rendus tellement « bougons » que la réalité qu'ils dénoncent brouille les imaginations les plus fertiles. Citons en exemple la mosaïque faite de la mort de pépère, de la tante compulsive obsessive et du piano à queue qui confondait l'oeil le plus critique, le plus averti. L'audace et le grossissement de l'image ne provoquent pas nécessairement le déclenchement d'une introspection plus poussée, plus profonde. Pourquoi se servir de la vulgarité et de la grossièreté aussi gratuitement ? Sacrer et sombrer dans les vilenies semblent être la norme à plusieurs égards. Admettons qu'il serait difficile de peindre des Bougon dans un décor de richesse matérielle, intellectuelle et culturelle. Soit. Cependant aide-t-on vraiment la cause de ces gens en traçant d'eux un portrait aussi laid ? Parce qu'il doit bien y avoir un message derrière tout cela. Au début, la critique criait au génie. Soudain, elle s'est tue. Elle se tait. Silence éloquent de déception ou d'euphorie consumée ou de sevrage de circonstance ?

Yves Deslauriers
Prévost

Nivellement par le bas

Il y aurait, paraît-il, un vent de gauche au Québec. Imaginez, un parti politique qui se situe à la gauche du PQ ! Qui va payer pour tous ces beaux programmes sociaux à venir ? Ne sommes-nous pas déjà assez taxés ? La société québécoise se situe déjà à gauche. Que veut-on de plus ? Évidemment, tous ces gens n'ont rien à faire du cinquante pour cent et plus d'impôts et taxes que nous payons déjà. Et vogue la galère, continuons à niveler vers le bas, encore une fois.

Claude Langlois
Blainville

Soyez courageux, M. Martin...

Malgré les enjeux économiques entre les deux pays, nous devrions refuser que George Bush mette les pieds en sol canadien. Ce président d'idéologie ultra-conservatrice est un grand ennemi du bien commun. Lui refuser notre hospitalité démontrerait au monde entier notre volonté inébranlable d'être un chef de file pour la paix, un défenseur des droits de la personne pour toute la planète. Utopie ? Non... Plutôt solidarité dans le village universel. Allez ! un peu de courage monsieur Martin. Nous avons actuellement les moyens d'assumer un incident diplomatique. Nous pourrons gérer des surplus un peu plus tard...

Michel Lacombe

Erreur de stratégie

En acceptant la visite du président le plus hypocrite du monde qui est au service de l'impérialisme et de la terreur dans le monde, le Canada fait une erreur de stratégie et prouve qu'il participe indirectement à cette politique étasunienne. M. Martin, à cause de son épouse, défend la cause d'Israël et des États-Unis, qui consiste à faire peur au monde arabe par la force militaire et la diffusion de mensonges qui créent une peur exagérée face au terrorisme. Pour mentir, il faut créer de faux problèmes : l'anthrax, le SRAS, la maladie de la vache folle (un seul cas par an)... alors que le vrai problème, c'est la course à l'armement, le bouclier antimissile, etc. pour imposer l'impérialisme étasunien et israélien dans le monde arabe et plus tard à travers le monde.

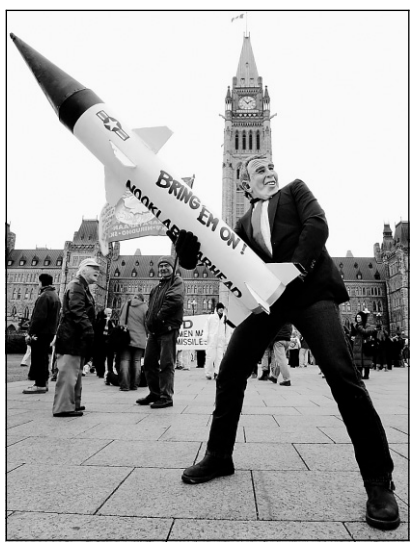

PHOTO TOBIN GRIMSHAW, AFP©

Déjà samedi dernier, des manifestants protestaient, sur la colline parlementaire à Ottawa, contre la venue du président américain, George W. Bush.

Edomd Pauly

Pas de temps à perdre

Georges W. Bush refuse de s'adresser à la Chambre des Communes de peur de se faire chahuter ? Pourquoi chahuterions-nous quelqu'un qui n'a rien d'intelligent à dire de toute façon ? Il a pris la bonne décision, nous n'avons pas de temps à perdre.

Christiane Bergeron-Caron

FORUM

Daniel, au secours !

LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

Résolution pour l'année 2005 : me stocker en Tenderflake pour échapper à la loi sur les gras trans. Comme je ne fais pas de tarte chaque semaine et que le Tenderflake se conserve éternellement au congélateur, une vingtaine de boîtes devrait me suffire jusqu'à la fin de mes jours.

Je n'ai pas mangé un beigne depuis l'âge de huit ans, je me tiens loin, très loin des croustilles, et quant aux craquelins coupables, je connais des tas de produits de remplacement délicieux. Mais une pâte à tarte sans une noix de saindoux ? Non merci.

////////////////////////////

Jusqu'à hier, je croyais bêtement que le Tenderflake, ce lard pur qui coûte un peu plus cher que le banal Crisco, allait échapper au bûcher. Hélas ! Je viens de lire sur ma boîte les mots fatidiques : « saindoux (peut être hydrogéné)... ». *Alea jacta est*.

Julia Child, l'immortelle interprète américaine de la tradition culinaire française, était formelle : le saindoux doit être ajouté au beurre, parce que « la farine vendue en Amérique du Nord produit une pâte cassante si l'on n'utilise que du beurre. Un mélange de trois parts de beurre et d'une part de « shortening » produira une pâte tendre avec un bon goût de beurre. »

Notre Daniel Pinard va dans le même sens. (On voit ici que j'ai consulté mes classiques et que je n'ai pas lésiné sur la recherche) : « Je vous recommande, et j'insiste, de faire une pâte au beurre doux, à laquelle vous ajouterez, pour un meilleur feuilletage, un soupçon de saindoux. Il vous faudra donc cinq parties de beurre pour une de saindoux. ».

C'est sans réfléchir deux secondes que les parlementaires se sont jetés comme une bande de moutons sur la résolution néo-démocrate qui veut interdire les gras trans à partir de l'an prochain. Comme si le feu était pris à la maison et que nous étions tous en train de mourir de surdoses de graisses hydrogénées.

Le Canada s'apprête à décriminaliser l'usage du « pot » mais fait la guerre aux biscuits Oreo !

Non, mais sérieusement ! Une tarte pour une huitaine de personnes requiert deux cuillerées à table de saindoux — un quart de cuillerée par personne une fois de temps à autre ! On n'est pas à la veille de devenir cardiaque parce qu'on a mangé quelques tartes bien faites.

////////////////////////////

Ah, dira-t-on, mais que faites-vous des enfants qui se gavent de friandises hydrogénées, que faites-vous des gens qui carburent au « junk food » ?

Eh bien ! justement, avant d'en venir à une solution aussi radicale, il y avait plusieurs mesures modérées et intelligentes à envisager. Les gouvernements pourraient imposer un menu sain aux cafétérias d'école, de même qu'aux cuisines des hôpitaux, qui sont après tout des organismes publics. Pourquoi laisser les élèves se nourrir de « patates sauce » ? Pourquoi servir aux malades et aux employés des hôpitaux des plats lourds et malsains bourrés de glucides ?

Quant aux adultes qui mangent « junk », ce mauvais régime alimentaire est probablement le moindre de leur problème, l'abus du « junk food » étant généralement associé à la pauvreté et au désarroi socioculturel.

Pourtant, on a réussi en très peu d'années à faire baisser de façon draconienne l'usage du tabac, simplement à coup de mesures incitatives — information, éducation populaire, hausses des prix, etc. Pourquoi ne pas continuer à mettre les gens en garde contre les méfaits des gras trans, au lieu de recourir à l'arme nucléaire de l'interdiction totale — arme qu'aucun pays n'a utilisée, sauf le petit Danemark ?

Même en France, où l'on est suprêmement pointilleux sur la composition des aliments et où la seule mention d'OGM suffit à donner des vapeurs aux bonnes gens, l'État n'est jamais allé aussi loin. On se contente de requérir de l'industrie un étiquetage complet et exact. Les Canadiens seraient-ils si imbéciles qu'ils seraient incapables, même avec des campagnes d'information, d'apprendre à lire les étiquettes et à reconnaître les ingrédients nocifs — et de décider ensuite librement de ce qu'ils ingurgiteront ?

Mais non. Le Parlement a préféré se lancer à l'aveuglette dans une aventure dont nul ne sait ce qu'elle coûtera aux consommateurs. Les gras trans pourraient être remplacés par des produits encore plus nocifs, car on aura toujours besoin d'assurer une texture acceptable et une longue durée de conservation aux aliments. Chose certaine, les prix augmenteront car c'est aux consommateurs que l'industrie fera payer les frais de la recherche de succédanés.

Tant pis pour la logique. Le Canada permet l'usage du tabac, produit intégralement nocif, et s'apprête à décriminaliser l'usage du *pot*, produit très risqué pour les adolescents. Les provinces s'enrichissent en vendant de l'alcool, cause directe d'innombrables maladies. Pendant ce temps, on fait la guerre aux biscuits Oreo !

Et puis dites-moi, comment fera-t-on nos tartes, désormais ? Au secours, Daniel Pinard ! On a besoin de vos lumières.

Vers le chaos ?

Entre l'autoritarisme et l'effondrement de l'État, le chemin de la démocratie ukrainienne semble bien étroit

YANN BREAULT

L'auteur est chargé de cours et candidat au doctorat en science politique à l'UQAM. Il a récemment publié avec Jacques Lévesque et Pierre Jolicoeur « La Russie et son ex-Empire : Reconfiguration géopolitique de l'ancien espace soviétique » (Paris : Presses de Sciences Po, 2003).

PHOTO DAVID GUTTENFELDER, AP©

Des supporteurs du chef de l'opposition Victor Iouchtchenko se se sont réunis en très grand nombre, hier, lors d'un discours de ce dernier au centre de Kiev.

Après avoir été poliment gardé à distance par l'Union européenne et passivement toléré par les États-Unis en échange de sa collaboration militaire en Irak, le régime en place à Kiev n'aura finalement pas été capable d'organiser sa succession en catimini. Après que les chancelleries occidentales eurent cautionné la manipulation des médias et les fraudes électorales sous Eltsine en Russie et appris à vivre avec un régime autoritaire dans la Biélorussie voisine, on aurait pu croire qu'elles allaient faire peu de cas de la victoire programmée du premier ministre Ianoukovitch en Ukraine. Or, la tournure imprévue des événements allait changer la donne. Faisant mentir ceux qui avaient l'habitude de souligner leur apathie politique, les Ukrainiens de l'ouest et du centre ont organisé un soulèvement dont l'ampleur en a pris beaucoup par surprise.

L'intensité de la confrontation interne et les risques inhérents à la perspective d'une décomposition du pays ont amené les États environnants à intervenir. Le Haut-commissaire aux affaires étrangères de l'Union européenne, les présidents de la Pologne et de la Lituanie, ainsi que le président de la Douma russe ont participé vendredi dernier à une première rencontre de médiation entre les protagonistes. Et hier, le président sortant, Léonide Koutchma, s'est prononcé en faveur de la tenue d'un nouveau scrutin présidentiel.

Un romantisme révolutionnaire naïf

Dans la dernière semaine, probablement inspirée par les précédentes victoires de l'opposition contre les régimes de Milosevic en Yougoslavie (1999) et de Chevardnadze en Géorgie (2003), la presse occidentale s'est laissée emporter par un certain romantisme révolutionnaire qui l'empêche de saisir les véritables enjeux de ce qui se déroule en Ukraine. L'image d'une vigoureuse société civile résistant contre ses élites corrompues et vendues aux intérêts de la Russie n'a été nuancée que par quelques voix téméraires. Celles-ci ont beaucoup de mal à se faire entendre, car elles vont à contre-courant de deux puissants courants de pensées.

Le premier est le nationalisme de l'importante diaspora ukrainienne, dont la russophobie est notoire. La famine artificielle des années 1930 qui a fait 6 millions de victimes lors de la collectivisation forcée des terres sous Staline ; l'annexion forcée par l'URSS des régions ukrainiennes de l'ouest entre 1939 et 1945 et la répression brutale des élites économiques et culturelles qui s'en est suivi ; les conséquences désastreuses des tentatives de Moscou de camoufler pendant quelques jours l'accident nucléaire de Tchernobyl en 1986, tout cela a profondément marqué les esprits. On trouve aujourd'hui, chez les Ukrainiens de la diaspora, un réflexe instinctif de tenir pour mauvais tout ce qui vient de Moscou. (...)

Un deuxième courant de pensée est formé de ceux qui adhérent encore aux stéréotypes de la guerre froide et qui conçoivent essentiellement le monde comme une opposition entre d'un coté les bons occidentaux libéraux et démocratiques que nous sommes, et de l'autre les derniers régimes autoritaires de la planète, parmi lesquels on compte la Russie. Ce qui se passe en Ukraine les intéresse dans la mesure où cela pourrait empêcher la Russie de recouvrir sa puissance d'hier. Sans vraiment discuter des incidences économiques de la désorganisation interne pour la population ukrainienne, ceux-ci se réjouissent de la perspective d'un nouveau recul des positions géostratégiques de la Russie. (...)

Les commentateurs appartenant à ces deux courants de pensée, qui ne s'excluent pas mutuellement, ont été parmi les spectateurs les plus enthousiastes de la « révolution » en marche en Ukraine. Malheureusement, leur surreprésentation dans les milieux intellectuels s'intéressant à l'Ukraine a restreint l'espace de discussion sur les événements récents. Le public ne soit pas être dupe. (...)

En misant sur Ianoukovitch, Poutine n'a pas seulement pris en considération les intérêts géopolitiques de la Russie, mais il a aussi tenté de défendre le modèle de développement qui est le sien.

Coopération internationale

Entre l'autoritarisme et l'effondrement de l'État, le chemin de la démocratie semble bien étroit. C'est le cas en Ukraine, comme dans beaucoup d'autres États post-communistes dont les élites dirigeantes n'ont pas vraiment changé depuis la chute du mur de Berlin.

Il faut observer le fonctionnement politique interne de ces États, parmi lesquels on compte en premier lieu la Russie, pour prendre la mesure de leur grande fragilité. Leurs structures administratives ne sont pas soudées par un véritable droit constitutionnel, mais plutôt par un réseau de liens interpersonnels s'étant développés pendant la période soviétique. L'autorité du pouvoir central est contingente de la loyauté personnelle des élites politiques et économiques locales et des forces de sécurité qui s'y trouvent. Dans un pays où la règle de droit s'applique de façon arbitraire, la stabilité politique repose donc sur un équilibre fragile des rapports de force entre les différents acteurs. Dans un tel contexte, le jeu démocratique est une arène où les coups bas constituent la norme. C'est précisément ce à quoi on assiste actuellement en Ukraine.

Le président russe Vladimir Poutine a une position très contestable certes, mais qu'il défend néanmoins avec pragmatisme : la plupart des États post-soviétiques ne seraient pas prêts à laisser leurs clans oligarchiques s'affronter ouvertement dans des joutes démocratiques. Tant que l'État n'aura pas recouvré les ressources nécessaires pour faire respecter le droit, la démocratie serait un exercice périlleux menaçant la stabilité nécessaire à la reprise économique. La première tâche du pouvoir est donc de rétablir l'ordre intérieur. La société civile doit être encadrée par l'État, les débats idéologiques balisés dans certaines limites. En misant sur Ianoukovitch, Poutine n'a pas seulement pris en considération les intérêts géopolitiques de la Russie, il a aussi tenté de défendre le modèle de développement qui est le sien.

Or, comme la plupart des analystes russes d'ailleurs, il a gravement sous-estimé la force du nationalisme ukrainien et le degré d'insatisfaction populaire à l'endroit du régime. En refusant de « lâcher » l'Ukraine et de la laisser seule faire face à ses dilemmes, il a compromis le rapprochement qu'il souhaite avec l'Europe et les États-Unis.

L'issue des luttes intestines en Ukraine est encore bien incertaine, mais le durcissement des positions respectives des protagonistes et l'instrumentalisation des rhétoriques anti-russe et anti-occidentale de part et d'autres risquent malheureusement de laisser de profondes cicatrices. Pour éviter l'éclatement du pays et la construction d'un nouveau mur en Europe, un scénario dans lequel tous sortiraient perdants, les acteurs locaux et les puissances environnantes devront impérativement mettre de coté leurs intérêts particuliers. (...)

Flash : un manque de reconnaissance

« Quand on songe aux services rendus à tous les artistes québécois... »

Le texte suivant est cosigné par Patricia Paquin, Alain Dumas, Anne-Marie Withenshaw, Isabelle Racicot, Patrick Marsolais et Angelo Cadet.

Mesdames et messieurs de l'Académie,
En dix ans, nous n'avons pas été reconnus pour rechercher les honneurs ni pour tenter d'attirer l'attention des caméras sur nous. Notre but est plutôt de mettre en valeur les artistes et de rendre accessible au maximum de gens un éventail culturel aussi large que possible.

Nous ne sommes pas amers de ne pas avoir gagné un Gémaux, car cela, par déférence pour l'Académie, nous devons le respecter. En fait, cette missive fait suite au courant de sympathie du public, des journalistes et de plusieurs artistes qui, depuis 24 heures, nous ont témoigné leur déception devant ce pseudo-hommage offert à *Flash*. Par respect pour toutes ces voix qui s'élèvent en notre nom, nous nous devons d'écrire notre déception car, oui, ce fut un hommage décevant, bâclé, sans panache, sans bon goût, sans véritable reconnaissance... Bref, sans hommage. En réalité, nous avons peut-être été victimes d'une faute de frappe de la secrétaire de l'Académie, puisque c'était plus « dommage » qu'hommage.

Lorsqu'on pense que, depuis 10 ans, l'équipe a parcouru le monde entier dans le but d'informer les téléspectateurs de l'activité culturelle internationale et locale, quand on songe aux services rendus à tous les artistes québécois qui avaient une création à faire connaître ou un événement à promouvoir, si on considère que tous ont bénéficié année après année d'une couverture originale et sans cesse renouvelée de la part de journalistes rigoureux et professionnels, de recherchistes assidus et d'une équipe de production jamais avare de sacrifices, nous aurions pu nous attendre à autre chose qu'une succession de « bloopers » et Jean-Michel Anctil sortant d'une moumoute géante, ayant l'air de se demander ce qu'il faisait là.

Hélas ! un hommage ne survient en principe qu'une seule fois... Mais en revanche, la reconnaissance que le public nous témoigne actuellement compense largement.

SUITES DE LA UNE

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 **VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?** Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca** | **ABONNEMENT** (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement** | **PETITES ANNONCES** (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca** | **DÉCÈS** (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca** | **CARRIÈRES** (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca** | **PUBLICITÉ** (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

« Bonjour, messieurs, venez visiter ma chambre »

AGRESSION
suite de la page A1

L'accusé, âgé de 31 ans et résidant du quartier Centre-Sud à Montréal, a été arrêté en décembre 2002 au terme d'une enquête amorcée en Europe.

Ce sont des policiers suisses qui ont d'abord pris contact avec la SQ. Dans le cadre d'une vaste enquête sur la pornographie infantile, impliquant aussi la Norvège, la France et la Belgique, ils avaient trouvé du matériel qui provenait de deux internautes « très actifs » au Québec. Après avoir reçu le matériel en question, les policiers de la SQ ont entrepris leur propre enquête. Avec l'adresse IP (sorte de plaque d'immatriculation des ordinateurs branchés sur le cyberespace), ils ont d'abord remonté jusqu'à Pierre Landreville, résidant de L'Assomption.

Dans l'ordinateur de ce père de famille de 43 ans, ils ont trouvé une quantité phénoménale de matériel pornographique. Parmi celui-ci, il y avait du matériel inédit, 18 photos qui n'avaient jamais été répertoriées à l'échelle planétaire. Une fillette de moins de 5 ans apparaissait habillée en petite mariée. On la voyait ensuite de plus en plus déshabillée, avec un pénis sur ses parties génitales, puis avec du sperme sur elle. Le mobilier autour d'elle tranchait avec les photos habituelles provenant de la Russie et de la République tchèque. Il semblait québécois. Au hasard des photos, on y voyait une chemise de nuit Minnie Mouse, un drap à l'image de Barbie, un trou dans un mur, un matelas de marque Royal...

« On était certain que la personne agressait elle-même ses enfants, ou qu'elle filmait les agressions », a expliqué l'enquêteur Lessard, hier. En montrant les photos en question à l'entourage de Landreville, certains ont reconnu la fillette de X... Landreville se rendait souvent chez X avec des cadeaux pour la petite fille, ont-ils relaté aux policiers. Landreville disait qu'il apportait des cadeaux à la fillette parce que sa famille était pauvre. Dans ses clavardages pornographiques, Landreville s'était aussi vanté d'avoir une « fiancée d'été », qui avait 11 ans, et une « fiancée d'hiver », qui avait 5 ans. « C'est son père qui me l'a présentée et qui m'a permis de m'amuser avec », écrivait-il.

Un trou dans le mur

Le soir même, les enquêteurs réussissaient à localiser X, et se présentaient chez lui pour perquisitionner. À leur grande surprise, c'est la petite « mariée » des photos qui leur a ouvert la porte. X, lui, était couché dans sa chambre. En faisant le tour de l'appartement, les policiers ont trouvé une chemise de nuit Minnie Mouse, un drap Barbie, un matelas Royal, un trou dans le mur... « Là je me suis dit : on est à la bonne place », a commenté l'enquêteur Lessard hier. Monsieur X, un père de quatre jeunes enfants qui était alors prestataire de l'aide sociale, vivait dans un cinq pièces et demie. Dans l'appartement, les policiers y ont trouvé quatre ordinateurs et plusieurs webcaméras.

Jocelyn April, enquêteur de la SQ et analyste informatique, a scruté le contenu des ordinateurs. En ne comptant que les images impliquant des enfants de moins de 12 ans, il a répertorié 5312 photos, et 544 films d'animation. « C'est la première fois de ma carrière que je vois des films d'une aussi longue durée, Habituellement, ça ne dure que quelques minutes. Là, il y en avait qui duraient près d'une heure », a-t-il expliqué hier en présentant des bouts de film au tribunal. Des films tous plus horribles les uns que les autres, certains provenant de la Grande-Bretagne ou du Mexique, et qui ont circulé dans le monde entier. On y voit entre autres une fillette, pieds et mains attachés, en train de faire une fellation à un homme qui la tient en laisse comme un chien. Sur d'autres images, on voit des poupons à la couche se faire agresser.

Landreville

Pierre Landreville a témoigné au procès de X, hier. Il a connu X par l'entremise d'Internet, sur les réseaux de pornographie infantile. De fil en aiguille, les deux hommes ont fini par se voir et se fréquenter. Landreville dit être allé environ cinq ou six fois chez X, mais soutient n'avoir rien fait avec sa fillette. Par contre, il jure avoir vu X agresser sa propre fille. X était dans la chambre de l'enfant, et la petite avait du sperme sur elle, dit-il.

Landreville s'est aussi défendu en disant que sur les réseaux de pornographie infantile, les gens se vantent beaucoup : « De 80 % à 90 % de ce qu'ils disent sont des menteries », dit-il. Ils mentent pour passer pour une « vedette. » Ceux qui produisent leurs propres films sont des vedettes, et les vedettes reçoivent plus de matériel des autres internautes.

Arrêté en même temps que X, Landreville avait réussi à obtenir sa libération sous caution en 2002. La semaine dernière, il a été arrêté de nouveau et réaccusé de possession et distribution de pornographie infantile. Cette fois, il est resté sous les verrous en attendant son propre procès.

Quant au procès de X, il se poursuit aujourd'hui devant la juge Dominique Wilhelmy, au palais de justice de Montréal.

Le président ouvre la porte à un nouveau scrutin

UKRAINE
suite de la page A1

Il a tellement bien observé qu'il s'est retrouvé à l'hôpital avec une commotion cérébrale et une mâchoire brisée.

« J'avais vu des membres de la Commission électorale insérer des dizaines de faux bulletins de vote cochés en faveur de Viktor Ianoukovitch. Et j'avais réussi à filmer cette scène sur vidéo », a-t-il raconté hier lors d'une rencontre avec la presse.

Ce soir-là, des « bandits » lui ont sauté dessus, essayant de lui arracher sa cassette. Quand il a repris conscience, il gisait dans une mare de sang, sa cassette n'était plus là.

L'attaque contre Iouri Oborets n'est qu'un exemple des dérapages survenus le jour du vote. Le député canadien Borys Wrzesnievskyj, en mission à Kiev cette semaine, a eu connaissance de plusieurs cas où des observateurs ont été victimes d'intimidation. Des partisans de l'opposition, des observateurs de l'OSCE et des journalistes ont été passés à tabac hier à Louhansk, dans l'est du pays favorable à Ianoukovitch, a déclaré un témoin de l'opposition.

Or, la machine électorale qui a occasionné les fraudes massives du 21 novembre est toujours en place et le système pourra difficilement être réformé avant le 12 décembre.

« Le Canada devra s'engager davantage qu'il ne l'a fait », estime le député bloquiste Bernard Bigras, qui se trouve lui aussi en Ukraine ces jours-ci. Il faudrait selon lui envoyer massivement des observateurs canadiens dans les quelque 30 000 bureaux de scrutin du pays pour surveiller le déroulement du vote.

Jour important

L'épreuve de force qui se poursuit entre le pouvoir et l'opposition depuis la tenue du scrutin truqué a connu de nouveaux développements hier. Les délibérations de la Cour suprême, qui pourraient prendre encore quelques jours avant que les juges tranchent sur la validité de la victoire de Ianoukovitch, ont créé un climat fébrile à Kiev. Les présentations, diffusées en direct à la radio et à la télévision, avaient beau être plutôt arides, elles étaient suivies avec une grande attention par des manifestants rassemblés autour de quelques écrans installés dans le centre-ville.

« Demain sera une journée très importante », a annoncé le leader de l'opposition Viktor Iouchtchenko devant la foule réunie comme tous les jours sur la place de l'Indépendance.

L'opposition a l'intention de soumettre deux propositions au vote aujourd'hui. La première demandant au président Koutchma et à son poulain Ianoukovitch de condamner avec force les poussées autonomistes des gouverneurs de l'est de l'Ukraine. Réunis à Donetsk, fief de Viktor Ianoukovitch, ces derniers se sont prononcés dimanche en faveur d'un référendum sur l'autonomie de leurs régions.

« Un nouveau rideau de fer menace de s'abattre sur l'Ukraine », a déclaré à Londres l'ex-premier ministre britannique Margaret Thatcher, aujourd'hui membre de la Chambre des lords.

L'opposition compte aussi exiger la démission du gouvernement actuel, dirigé par Viktor Ianoukovitch, qui exerce les fonctions de premier ministre.

De nombreux Ukrainiens de l'extérieur de Kiev continuent à affluer vers la capitale où se joue le sort de leur pays. Plusieurs se sont abrités dans le hall d'un centre culturel où ceux qui n'ont aucun endroit où dormir peuvent s'étendre sur des matelas de fortune.

Vasseli, 23 ans, est venu de Tarnopol il y cinq jours, dans un autobus transportant une quarantaine de manifestants. « L'histoire se joue à Kiev », dit-il avec emphase au milieu d'un fatras de matelas, de sacs à dos et de restants de lunch.

En plus des universités en grève depuis le début du mouvement de protestation, les écoles ont fermé cette semaine. La tension des derniers jours incite les parents à garder leurs petits à la maison. « D'une heure à l'autre, on ne sait pas ce qui pourrait arriver », dit Miroslava, dont le fils de 12 ans était bien content de ce congé forcé.

« Je vous demande de protester encore demain, nous avons encore du travail à faire », a lancé Viktor Iouchtchenko aux manifestants qui l'acclamaient. Comme chaque jour, il a mis en garde les protestataires contre tout provocation. « Ils ne souhaitent que ça, qu'on fasse un faux pas », a-t-il dit en assurant que la crise serait résolue d'ici un jour ou deux.

Les Européens sont disposés à jouer « un rôle utile et constructif » pour la démocratie en Ukraine, a déclaré hier le ministre français des Affaires étrangères, Michel Barnier, évoquant la mission à Kiev que vient d'effectuer le haut représentant européen pour la politique étrangère, Javier Solana.

Quant aux États-Unis, ils ont accentué hier leurs pressions pour une issue démocratique et pacifique à la crise en Ukraine, en s'inquiétant des menaces séparatistes agitées par des responsables pro-russes.

Avec AFP et AP

La fureur orange

AGNÈS GRUDA
ENVOYÉE SPÉCIALE

KIEV – L'équipe de soccer de Donetsk, le fief de Viktor Ianoukovitch dans l'est de l'Ukraine, a toujours porté un maillot orange. Manque de pot : le mouvement d'opposition rallié autour de Viktor Iouchtchenko a choisi cette couleur comme symbole de sa révolution. Du coup, les Chakhtars ont changé de costume. Ses joueurs ne portent plus que du noir et du blanc. « Ils n'arrêtent pas de perdre », se réjouit Iouri Kriterko, publiciste qui se demande d'où vient cette fureur orange qui s'est répandue sur Kiev.

Car dans la capitale ukrainienne qui a voté à 75 % pour Viktor Iouchtchenko, tout est orange.

En plus des bannières orange que les manifestants agitent en l'air, et des bandeaux orange qu'ils portent aux bras, chandails, foulards, chapeaux ou parapluies orange sont devenus autant de signes de reconnaissance pour les protestataires. Et le soir, avec tous les gens qui circulent entre le parlement et la place de l'Indépendance, on dirait que Kiev a organisé un gros *party* d'Halloween.

On ignore qui a eu l'idée d'attribuer au parti de Viktor Iouchtchenko cette couleur éclatante. Les théories sur ce qu'elle symbolise abondent. Certains y voient un signe d'espoir, d'autres la couleur du soleil.

D'autres encore pensent que l'orange, couleur des feuilles d'automne, symbolise la saison au cours de laquelle le mouvement de protestation a pris naissance.

La plus jolie explication réfère plutôt à une tradition ukrainienne en vertu de laquelle les jeunes femmes doivent offrir une citrouille à un prétendant dont elles ne veulent pas. Ici, la couleur permettrait de dire « non » à Viktor Ianoukovitch, à son « parrain » Leonid Koutchma, et au régime corrompu qu'il a instauré en Ukraine.